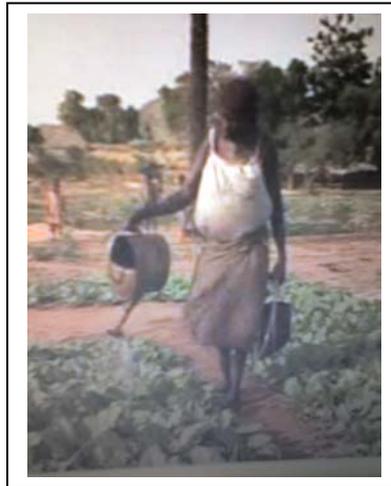


La formation des femmes en milieu rural :
Cas des groupements féminins de
Guelendeng (Tchad)



Mémoire présenté par :

Madame AKIA ABOUNA

En vue de l'obtention du **DIPLÔME DE MASTER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT
RURAL**

DIRECTEUR DE MÉMOIRE : Edouard CHALLEMEL du ROZIER

Février 2007

La formation des femmes en milieu rural :
Cas des groupements féminins de
Guelendeng (Tchad)

Mémoire présenté par :

Madame AKIA ABOUNA

En vue de l'obtention du **DIPLÔME DE MASTER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT
RURAL**

DIRECTEUR DE MÉMOIRE : Edouard CHALLEMEL du ROZIER

Février 2007

DEDICACE

-A mon cher époux, KOUTIBARA Ahmat Léo, ma reconnaissance très sincère pour le soutien moral et l'amour avec lesquels il m'entoure;

-A ma mère, ma profonde gratitude pour la tendresse et ses prières pour ma réussite;

-A mes enfants toute ma bénédiction pour leur encouragement;

-A mes petites sœurs GADJI Abouna et N'GOUBDO Abouna pour leur assistance et le soutien familial durant mes absences;

- A mes frères et sœurs, autres membres de la famille et amis pour leur solidarité très fraternelle.

REMERCIEMENTS

Nous remercions le bon Dieu de nous avoir protégé avec la famille et soutenu pour la réalisation de cette étude.

L'étude a été réalisée grâce au concours de plusieurs personnes ayant des compétences et des expériences diverses. Qu'elles reçoivent nos remerciements les plus chaleureux.

Nos sincères remerciements vont d'abord à la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle du Tchad plus précisément le chef de service **Bella Rose**, qui malgré nos multiples occupations a pu gérer la bourse et le P.S.A.O.P à travers son Coordonnateur Mahamat TAHIR pour le financement du stage, qu'ils reçoivent ici toute notre reconnaissance.

Ensuite les remerciements s'adressent à notre directeur de mémoire **M. Edouard CHALLEMEL du ROZIER** pour sa compétence et sa patience pour la réussite de notre étude; **M. Jacques RIPOCHE** pour son effort combien appréciable et son encouragement déployé tout au long de l'étude ; **Joël TARAUD et Isabelle TOUZARD** pour leurs conseils techniques, sans oublier les intervenants des différents modules pour leurs compétences, ainsi que le personnel d'appui.

Nous exprimons aussi notre profonde gratitude au Directeur de l'Enseignement Agricole, des Formations et de la Promotion Rurale Mr. **Issa Abdoulaye SENOUSI** et ses collaborateurs ainsi que les autres responsables techniques au niveau national sans oublier **Djinodji RAOUNGAL** qui nous a soutenu techniquement pendant l'étude.

Nous ne manquerons pas de remercier également et témoigner notre reconnaissance aux différents intervenants dans la Préfecture de GUELENDENG et ceux rencontrés dans le cadre de cette étude, notamment, le **FNUAP, l'APR, l'INADES- FORMATION, ACORD, le SECADEV, le PSAOP.**

Enfin nos remerciements vont aux producteurs et productrices, aux formateurs et formatrices de GUELENDENG et le responsable de la Cellule Régionale Monsieur **KOLNE Satoïn** pour la qualité de leur accueil et leur disponibilité permanente pendant le déroulement de cette étude.

Ce travail ne serait achevé sans l'encouragement et le soutien moral de la famille et des amis.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	IV
Table des matières	V
Résumé	IX
Introduction	1
1 Problématique	2
1.1 Les objectifs et les hypothèses de travail	3
1.2 Méthodologie	4
1.2.1 Collecte et analyse des informations existantes	4
1.2.2 L'élaboration des guides d'entretiens.....	4
1.2.3 Déroulement des enquêtes.....	5
1.2.4 Dépouillement et traitement de données	6
1.2.5 Les limites de l'étude	6
1.2.6 Les difficultés majeures rencontrées	6
1.3 Pourquoi former les femmes en milieu rural?	7
1.4 Les différents concepts en matière de formation	7
2 Généralités sur le tchad	9
2.1 Climat	9
2.2 Population	9
2.3 Economie	9
2.4 Généralités sur la zone d'études	11
2.4.1 Localisation de la zone d'étude	11
2.4.2 Un milieu physique affecté par les aléas climatiques	12
2.4.3 Une population aux origines diverses.....	12
2.5 Direction de l'Enseignement Agricole des Formations et de la Promotion Rurale	13
2.5.1 Objectifs et Attributions	15
2.5.2 Structures de la DEAFPR.....	15
2.5.3 Contraintes et difficultés	16
2.6 Les CFPR du Mayo-Kebbi Nord	16
2.6.1 Historique des CFPR du Mayo-Kebbi Nord	16
2.6.2 La méthodologie de la formation	18
3 La formation féminine	20
3.1 Situation sociale et statut de la femme	20
3.1.1 Des charges sociales de plus en plus lourdes	20
3.1.2 L'analphabétisme, grand handicap pour l'épanouissement de la femme	21
3.1.3 Un faible niveau de revenus	22
3.1.4 Un statut social qui varie selon les ethnies	22
3.1.5 Une faible participation aux décisions	23
3.2 L'évolution des dispositifs de formation en faveur des femmes	23
3.2.1 La création des groupements féminins	23
3.2.2 Les activités des groupements féminins :	24
3.3 Les thèmes de formations	26
3.4 Le FNUAP un des partenaires qui appuie les CFPR	29
3.4.1 Historique et évolution.....	29
3.4.2 Les différentes réalisations et résultats obtenus	30

3.5	L'impact des formations reçues.....	31
3.5.1	Les contraintes majeures du projet :.....	32
4	<i>Analyse des résultats, des enquêtes et entretiens.....</i>	33
4.1	Le changement des méthodes de formation.....	33
4.2	L'inefficacité des dispositifs de formation	34
4.2.1	Des structures qui tournent au ralenti.....	34
4.2.2	Un personnel vieillissant et difficile à renouveler.....	35
4.2.3	Des thèmes de formation le plus souvent inadaptés.....	37
4.2.4	Des nombreuses difficultés et contraintes freinent leur autonomie.....	38
5	<i>Propositions pour l'amélioration de la formation des femmes en milieu rural.....</i>	44
5.1	Comment prendre en compte les préoccupations de femmes en matière de formation ?	44
5.2	La formation est elle la seule réponse possible à des préoccupations ?.....	45
5.3	Formation féminine ou formation rurale ?.....	49
5.4	Quel dispositif de formation mettre en place?.....	49
5.4.1	Mettre en place un environnement politique national favorable	49
5.4.2	Relancer une politique de formation des cadres nationaux de l'agriculture.....	51
5.4.3	Redéfinir le rôle et les attributions des CFPR	52
5.4.4	Redéfinir le profil des nouveaux agents à mettre en place dans les structures rurales	53
5.4.5	Former des formateurs et recycler les agents	53
5.4.6	Elargir Le public cible des CFPR.....	53
5.4.7	Le contenu de leurs programmes de formation	54
5.4.8	La pédagogie à développer.....	55
5.5	Harmoniser les actions entre les différents acteurs	56
5.6	Qui financera la formation ?.....	57
	<i>BIBLIOGRAPHIE.....</i>	60
	<i>I- Guides d'entretiens.....</i>	III
	<i>II- LES CFPR DU TCHAD.....</i>	VIII
	<i>III- Listes des agents, chargés de programmes et personnes ressources rencontrés.....</i>	IX
	<i>IV- Caractéristiques de quelques groupements et femmes enquêtés sur Guelendeng</i>	X
	<i>V- Entretiens avec quelques Agents</i>	XIX
	<i>VI- Quelques entretiens de chargés de programmes</i>	XXIII
	<i>VII- Liste des productrices et producteurs rencontrés.....</i>	XXXV

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
APR	: Association pour la Promotion Rurale
BAD	: Banque Africaine de Développement
BELACD	: Bureau d'Etudes et de Liaison d'Actions Caritatives de Développement
BIT	: Bureau International de Travail
BM	: Banque Mondiale
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
CFPA	: Centre de Formation Professionnelle Agricole
CEE	: Conseil oecuménique de l'Eglise
CFPR	: Centre de Formation pour la Promotion Rurale
CETA	: Collège d'Enseignement Technique Agricole
CESAO	: Centre d'Etudes Economiques et Sociales pour l'Afrique de l'Ouest
CILSS	: Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CAR	: Centre d'Animation Rurale
CNAR	: Centre National d'Appui à la Recherche
DEFPA	: Direction de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle Agricole
DRHFRP	: Direction des Ressources Humaines des Formations Rurales pour la Promotion
DEAFPR	: Direction de l'Enseignement Agricole des Formations et de la Promotion Rurale
EVF/ZR	: Education à la Vie Familiale en Zone Rurale
EVF/EMP	: Education à la Vie Familiale / Education en Matière de Population
ETA	: Ecole des Techniques d'Agriculture
FAC	: Fonds d'Action et de Coopération
FHI	: International Food Hungry
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour les Actions en faveur de la Population
FMI	: Fonds Monétaire International
FPT	: Formation Professionnelle Technique
GENRE	: Concept qui détermine l'équité/égalité de sexe
GERDAL	: Groupe d'Etudes et de Recherche pour le Développement et d'Actions Localisées
GUELENDENG	: Département du Mayo Kebbi Est
IFD	: Intégration de la Femme au Développement
Inades-Formation	: Institut National de Développement Économique et Social et de la Formation
JAC	: Jeunesse Agricole Chrétienne
MASPF	: Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion Féminine
MAYO KEBBI	: Une région du sud qui coiffe 3 Départements
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONDR	: Office National de Développement Rural
OP	: Organisation des Producteurs
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit National Brut
PROADEL	: Projet d'Appui aux Actions de Développement Local
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PSAOP	: Projet d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations des Producteurs
RENCAR	: Renforcement des Capacités Rurales
SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle
SRA	: Santé de Reproduction des Adolescents
SECADEV	: Secours Catholique et Développement
SUISSAID	: ONG, une institution d'Aide de l'Etat Helvétique au Développement
WORD-VISION	: Vision Mondiale

ABSTRACT

Created in 1969, the Agricultural-Teaching Service has shifted its name into the Direction of the Professional Agricultural Teaching and Training (DEFPA) by the decree N°322/DEF/of the 15th of November 1969. Often quoted as one of the first national structure, the DEFPA has worked for more than forty years in rural areas within the agricultural teaching and training domains. After several evolutions, the direction is now named the DEAFPR (Direction of the Agricultural Teaching, Trainings and Rural Promotion). It is mainly in charge of the improvement of rural populations' livelihood. From its creation until 1990, the DEAFPR has met positive evolutions. As a promoter of rural areas, it has organised several types of agricultural trainings through its decentralized technical structures and thanks to the support of its partners.

However, the requirements of the international financial institutions (IMF, WB) that occurred from the 1990's through the structural adjustment programs put an end to the subventions. Thus, the DEAFPR has not been able to ensure the sustainability of its rural programs any more. The present study is carried out in the GUELENDEND prefecture and its three rural training structures.

In 1995, in the frame of the improvement of rural women livelihood, the heads of the institution have initiated several projects among which one has been financed by the FNUAP. The name of this project is "Support to the Woman Promotion". The aim is to ensure the familial welfare and struggle the HIV/AIDS. As the results of the project were not satisfying, other projects have been set up such as the "Support to the revalorisation of the socio-economical status of women and gender" and so on. Despite the different programs carried out and relative to the trainings, the follow-up and the assessment of the activities, the results remain contrasted compared to the investments.

This research work presents a diagnostic of women training in rural areas. It is based on the analysis of women interviews and on the point of view of framing-agents and training-program heads. The few proposals that result from the study results are about: the effective consideration of women preoccupations; the strengthening of women' and development agents' capacities; the support of development activities; the government participation in the stimulation of the CFPR; the operability of the centres as structure of thought, training, advice, development support; the effective coordination of institutions working in rural areas.

This work should be used as a material for a defence speech and a support of the Government through the Ministry in charge of Rural Development.

Key words: women, rural community, development aid, training, credit, women' role, informal-sector trade, products processing, Tchad, Guelendeng

RÉSUMÉ

Créé en 1969, le Service de L'Enseignement Agricole est érigé en Direction de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle Agricole (DEFPA) par décret N°322/DEF/du 15 Novembre 1969. Citée parmi les premières structures nationales, la DEFPA, opère depuis plus de quarante ans en zone rurale dans les domaines de la formation et de l'enseignement agricole.

Après plusieurs évolutions, la direction porte actuellement le nom DEAFPR:(Direction de l'Enseignement Agricole, des Formations et de la Promotion Rurale); elle a comme principale mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. De sa création jusqu'en 1990, la DEAFPR a connu une évolution positive. Outil de promotion du monde rural, elle a organisé à travers ses structures techniques décentralisées, plusieurs types de formations agricoles au profit des producteurs et productrices, grâce à l'appui des partenaires.

Cependant, les exigences des institutions financières internationales (FMI, BM) intervenues dans les années 1990 à travers le programme d'ajustement structurel, ont mis fin aux subventions. Ainsi, la DEAFPR n'a pu assurer la pérennité de ses activités rurales. En 1995, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la femme rurale, les responsables de l'institution ont initié plusieurs projets dont un a été financé par le FNUAP. Le projet est intitulé « Appui à la Promotion de la Femme ». Le but est d'assurer le bien être familial et lutter contre le VIH/ SIDA. Au vu des résultats obtenus et non satisfaisants, d'autres projets ont vu le jour; il s'agit de: « Appui à la Revalorisation du statut socio économique de la Femme et « le Genre », etc. Malgré les différentes missions effectuées relatives aux formations, au suivi et à l'évaluation des activités, les résultats restent mitigés par rapport aux investissements.

L'étude est effectuée dans la Préfecture de GUELENDEND et ses trois structures de formation rurale.

Ce travail de recherche présente un diagnostic sur la formation des femmes en milieu rural, à partir de l'analyse des discours des femmes, la position des agents d'encadrement et les Chargés des Programmes de formation. Les quelques propositions qui découlent des résultats de l'étude portent sur: la prise en compte effective des préoccupations des femmes; le renforcement des capacités des femmes et des agents de développement; les appuis aux activités de développement; l'implication de l'Etat pour la redynamisation des Centres de Formations pour la Promotion Rural (CFPR); l'opérationnalité des centres comme structure de réflexion, de formation, de conseil, d'appui au développement; la coordination effective des activités des organismes intervenant en milieu rural.

Ce travail présenté dans ce document devrait être concrétisé par un plaidoyer et un soutien du Gouvernement à travers les Ministères en charge du Développement Rural.

Mots-clés : Femmes, communauté rurale, aide au développement, formation, crédit, commerce informel, transformation des produits, Tchad-Guelengdeng.

INTRODUCTION

Ce rapport est rédigé dans le cadre d'un mémoire de formation professionnelle de 3^{ème} cycle pour l'obtention du Master ADR (Acteurs du Développement Rural), du Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC) de Montpellier. Le thème de ce mémoire de fin d'études porte sur la : « **La formation des femmes en milieu rural « cas des groupements féminins de Guelendeng (Tchad) »** ».

L'étude s'est déroulée dans la préfecture de Guelendeng, où sont implantés trois (3) **CFPR** (Centre de Formation pour la Promotion Rurale) placés sous la supervision technique et administrative de la Cellule Régionale de Coordination des CFPR du Mayo-Kebbi Nord ; une préfecture située à 150 km au sud de N'Djamena, capitale de la République du Tchad.

La formation professionnelle rurale au départ était une initiative des organisations religieuses. **La formation des producteurs ruraux** a été récupérée par l'Etat tchadien qui lui a consacré une direction au sein du Ministère de l'Agriculture : la Direction de l'Enseignement Agricole, des Formations et de la Promotion Rurale (**DEAFPR**). Cette direction pilote l'action de trente deux (32) Centres de Formation pour la Promotion Rurale, répartis majoritairement dans la zone sud du Tchad, regroupés par zone géographique et placés sous la supervision des Cellules Régionales de Coordination.

Mon choix s'est porté sur la DEAFPR car j'y ai travaillé comme technicienne pendant plus de vingt ans sur les programmes de formation féminine. A leur création les CFPR ne recrutaient que des jeunes célibataires de sexe masculin. Les femmes feront leur entrée dans ces centres à la faveur d'une réforme qui a entraîné le recrutement de jeunes couples. En dehors de quelques formations communes, les groupes de femmes et d'hommes recevaient des formations distinctes. **Les formations des femmes** avaient pour objectif de faire d'elles des bonnes ménagères, maîtrisant plus ou moins tout ce qui était relatif à l'entretien d'un ménage. C'est ainsi qu'une bonne partie du programme de formation était consacré à l'art culinaire, l'hygiène, la couture, le jardinage etc.

Quelques années plus tard, de nouvelles technologies seront introduites dans le souci d'alléger le travail des **femmes en milieu rural** (moulin, décortiqueuse, presse à huile etc.). Toutes ces formations n'ont pas résolu l'épineux problème du faible niveau de revenus des femmes, d'où l'idée de promouvoir des activités génératrices de revenus par l'octroi de micro crédit. C'est dans ce contexte que sont nées les **organisations féminines** appelées communément « **groupements féminins** ».

Cependant, les évaluations de plusieurs années de **formation** et d'**appui** aux groupements féminins ont montré que la situation des femmes rurales n'a pas tellement évolué dans le sens d'une plus grande et/ou d'une certaine autonomie économique, qui était pourtant l'objectif de la plupart des appuis orientés vers les femmes.

L'adoption d'une nouvelle politique d'intervention s'avère importante car elle aura des influences positives sur les partenaires, les agents d'encadrement ainsi que sur les femmes en vue d'un meilleur résultat.

Le but de ce travail n'est pas de faire une évaluation de plusieurs années de **formation féminine** dans les CFPR du Mayo Kebbi Nord, mais de contribuer aux différentes réflexions /études sur la formation des femmes en milieu rural, en vue de leur amélioration.

Ce travail d'étude pourrait (nous l'espérons) aider la DEAFPR et les autres structures intéressées par la formation rurale à prendre en compte cette réflexion pour rendre plus fonctionnelles et opérationnelles leurs interventions en matière de formation, de conseil, et d'appui.

1 PROBLÉMATIQUE

Le Tchad à l'instar de beaucoup de pays Africains a mis en place, après les indépendances, des politiques et programmes de développement rural, dans un premier temps pour stimuler la production agricole, notamment celle du coton et dans un deuxième temps améliorer les conditions de vie des ménages agricoles. Ainsi une multitude d'interventions d'Organisations tant Nationales qu'Internationales a inondé le pays après la sécheresse de 1983/1984. Ces programmes étaient censés résoudre, améliorer la situation de la population rurale et en même temps impulser une dynamique de développement au niveau national.

Au nombre des méthodes mises en place dans les différents programmes qui se sont succédés, la formation occupe une place importante.

Au Tchad, la formation rurale est apparue assez tôt comme une des voies pouvant contribuer à la promotion du monde rural. Le Ministère de l'Agriculture à travers ses services techniques en l'occurrence la D.E.A.F.P.R: (Direction de l'Enseignement Agricole des Formations pour la Promotion Rurale) appuie le monde rural par la formation agricole à travers les C.F.P.R. et l'ETA (Ecole des Techniques d'Agriculture) de Bailli. Il assure d'autre part le suivi normal de l'évolution des agents d'encadrement en milieu rural. Ceux-ci doivent à leur tour avoir les compétences nécessaires pour assurer la formation des producteurs et productrices.

L'idée principale était que les connaissances techniques des producteurs ne permettaient pas le développement d'une agriculture « **moderne** ». Il y a donc eu plusieurs tentatives, à travers des projets et programmes, de diffuser de nouvelles techniques agricoles en milieu rural. C'est ainsi qu'en plus des actions de formation des agents, des initiatives de formation des paysans ont commencé à émerger.

Les premières formations d'agriculteurs ont commencé en 1964 par les institutions religieuses. Elles ont été reprises ensuite par l'Etat avec l'appui des institutions privées. en 1965 dans le sud du pays

Le principe consistait à former des jeunes recrutés dans les villages et devant y retourner à l'issue d'une formation dans des centres construits spécialement à cet effet. Ces jeunes, en plus de la formation, recevaient des équipements agricoles. Le résultat attendu était que ces jeunes une fois de retour chez eux, allaient non seulement mettre en pratique toutes les techniques qu'ils avaient apprises, mais servir d'exemples pour les autres paysans. C'est le principe de la diffusion en « **tâche d'huile** ». Mais l'environnement socioculturel et les conditions de recrutement ont fait que la diffusion des connaissances ne s'est pas faite, la grande majorité des jeunes formés ont vendu le matériel obtenu et se sont déplacés soit en ville, soit vers d'autres villages.

Les formations ont été orientées par la suite vers de jeunes couples, avec l'idée que des couples seraient plus stables. C'est avec l'arrivée des femmes que des programmes de formation féminine ont été mis en place.

Ainsi, pour assurer l'encadrement des femmes dans ces centres de formations, des monitrices furent recrutées sur le tas et formées en conséquence.

A partir de 1972, progressivement dans les centres de formation professionnelle agricole (C.F.P.A.), les femmes ont commencé timidement à bénéficier de formations spécifiques dans le domaine socio sanitaire sur des thèmes, ayant trait à la santé maternelle et infantile, à l'enseignement ménager, au jardinage (dont les produits servent pour les démonstrations culinaires) ; à l'hygiène du milieu, etc.

La proximité de N'Djamena et la praticabilité de la route (fait rare au Tchad) sont certainement parmi les raisons qui ont fait que la zone de Guelendeng soit parmi celle qui a été la plus soutenue par les projets de développement rural. Ces projets ont souvent aidé les

producteurs ruraux sous la forme de dons en nature ou en espèces et ont construit des infrastructures pas toujours demandées (magasins villageois). C'est pourquoi il est aujourd'hui difficile aux intervenants extérieurs de faire comprendre aux populations que la situation a changé et que le temps du « **gratuit** » est révolu.

L'impact de toutes ces actions demeure peu visible au niveau de la femme rurale. Il n'y a pas eu d'évolution significative aussi bien du point de vue économique que social. Parmi les causes, il faut retenir entre autres, l'environnement socio culturel, la pauvreté en milieu rural et l'analphabétisme des femmes. Mais la grande question est de savoir si toutes ces formations correspondent à des besoins vraiment ressentis et si elles sont mises en œuvre avec une participation active des principales bénéficiaires. En effet tous les programmes de formation ont été presque toujours conçus par les structures en charge de la formation rurale sans une réelle participation des femmes à l'identification des besoins et à l'élaboration des contenus.

Pourtant les blocages socio culturels ne sont pas forcément une contrainte à la promotion de la femme rurale, si l'on prend l'exemple de certains pays d'Afrique de l'Ouest. A l'exemple du Burkina Faso, du Sénégal et du Mali, on observe un certain dynamisme des groupements féminins et des impacts en termes de réalisations concrètes sont visibles, « *des réalisations concrètes qui provoquent même la jalousie des hommes* » (propos tenu par une responsable d'un groupement féminin au Burkina Faso en 1983, lors d'un voyage d'études).

Aussi l'origine exacte du faible impact des formations et des appuis à la promotion de la femme rurale au Tchad en général et dans notre zone d'étude en particulier n'est pas assez bien connue. Ce constat suscite donc quelques questions :

-Les femmes manquent-elles de motivation par rapport à tout ce qu'il leur est proposé?
-Y'a t'il inadéquation entre l'offre de formation et les véritables préoccupations des femmes?

La formation à elle seule serait-elle suffisante pour lever toutes les contraintes et les blocages?

Toutes ces interrogations débouchent sur les questions que se posent la majorité des intervenants dans notre zone d'études à savoir « **Quelles formations ou quelle promotion pour la femme en milieu rural ?** »

C'est à toutes ces interrogations que nous essaierons d'apporter des éléments de réponses à partir des données collectées lors de notre étude.

1.1 LES OBJECTIFS ET LES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

a) Objectifs

Compte tenu de toutes les questions posées au paragraphe précédant, l'objectif de notre étude est d'apporter des éléments pouvant permettre d'améliorer le système de formation, d'appui, de conseil en faveur des femmes dans les structures de formation en milieu rural. Notre travail va s'articuler autour des points suivants :

- Mener des réflexions avec la participation effective des femmes en milieu rural pour une meilleure prise en charge de leur problème de développement;
- Réfléchir avec les femmes en milieu rural, les animateurs/ animatrices rurales, les partenaires et autres ONG locales sur de nouvelles formes d'intervention en matière de formation, de conseil, d'appui.

b) Hypothèses

Dans le but de répondre à la problématique de l'étude, nous avons retenu deux hypothèses de travail que nous allons vérifier tout au long de cette analyse. Il s'agit de:

- La réussite d'une formation dépend de la prise en compte effective des préoccupations des femmes en milieu rural.
- Il n'existe pas de formations standard et applicables partout, car les groupements féminins ruraux n'ont pas tous les mêmes préoccupations, ni le même dynamisme.

1.2 MÉTHODOLOGIE

1.2.1 Collecte et analyse des informations existantes

Pour réaliser notre étude nous avons dans un premier temps passé en revue la documentation existante en rapport avec les formations rurales, d'abord pour le Tchad et ensuite pour notre zone d'étude. Cette synthèse bibliographique a été complétée par des entretiens avec les responsables des différentes institutions étatiques et privés intervenant en milieu rural en faveur des femmes.

Un accent particulier a été accordé dans cette phase aux Centres de Formation pour la Promotion Rurale du Mayo Kebbi Nord.

Sur la base de la documentation existante nous avons exploité les rapports des différentes formations, suivis et évaluations, en prenant en compte la nature des dispositifs mis en place, les thèmes de formation, les différentes méthodes, les mesures d'accompagnement, les impacts sur le terrain etc.

1.2.2 L'élaboration des guides d'entretiens

Dans un deuxième temps nous avons élaboré des guides d'entretiens. Nous nous sommes inspirés de nos cours et de la documentation relative à la réalisation des enquêtes pour concevoir des guides d'entretien semi directif et de fond suivant la problématique de l'étude et la base des informations recueillies lors de nos premières visites de terrain. Les guides d'entretien sont conçus et adaptés à chaque catégorie d'interlocuteur que nous avons rencontrée; il s'agit:

- Des responsables des différentes structures d'appui ou de formation en milieu rural;
- Des formateurs des CFPR et d'autres institutions de développement rural intervenant dans notre zone d'étude;
- Des femmes de diverses catégories;
- Des hommes et des jeunes membres dans les 15 groupements féminins identifiés.

Les grandes questions de notre guide d'entretien tournent autour des axes suivants :

- Au niveau des formateurs et formatrices et des agents des autres institutions : l'identité, la fonction, les expériences en matière de formation, les résultats, l'impact des formations, les difficultés et les perspectives concernées par les enquêtes;
- Les femmes rurales et les caractéristiques de leurs groupements, les entretiens sont basés essentiellement sur les activités, l'objectif, les réalisations, leur motivation, l'impact des formations, leurs préoccupations, les difficultés, leurs souhaits et leurs perspectives.

- les autres intervenants sur le terrain : leurs expériences, les résultats, leur perception en matière de formation, le niveau de collaboration, les difficultés, les nouvelles orientations etc.

L'échantillon de femmes avec lesquelles nous nous sommes entretenus comprend une vingtaine des femmes réparties en quatre groupes:

- **1^{er} groupe:** Femmes membres de groupements ayant été formées et encadrées par les CFPR ;
- **2^{ème} groupe:** Femmes membres de groupements n'ayant pas été formées par les agents des CFPR mais encadrées par ceux-ci ;
- **3^{ème} groupe:** Femmes membres de groupements ayant été formées par les autres institutions mais non encadrées par les CFPR.
- **4^{ème} groupe:** Femmes vivant dans le village leader ou non mais n'appartenant à aucun groupement.

1.2.3 Déroulement des enquêtes

Le choix de l'échantillon n'a pas été facile du fait de la multiplicité d'intervenants dans la localité et parfois dans un même groupement. Pour certaines précisions indispensables et l'objectivité des travaux de recherche, nous avons opté pour le choix raisonné et le hasard, en déterminant des critères de sélection se trouvant dans le tableau ci après.

Nous nous sommes entretenus avec 5 femmes de chaque catégorie pour un total de 6 villages et 15 groupements féminins dont trois sont encadrés par APR : (Association pour Promotion Rurale), l'ensemble étant réparti sur 3 zones d'intervention couvertes par trois CFPR: (Médégué, NanguiGoto et Moulkou); coordonnés par la Cellule Régionale des CFPR du Mayo-Kebbi Nord.

Dans chaque zone, deux villages sont tirés au hasard, et sur la liste de l'ensemble des groupements féminins des deux villages réunis, une catégorisation est faite en fonction des critères retenus. Ensuite 5 groupements sont tirés au hasard dans les deux villages confondus; et dans chaque groupement une à deux (femmes) sont tirées au hasard.

Le choix des hommes et des jeunes dans les villages est également fait au hasard à partir d'une liste de noms (une dizaine généralement) fournie par les femmes membres de groupements. Ce sont des hommes et des jeunes appartenant à des groupements identifiés dans le cadre de notre recherche.

Nous avons réalisé des entretiens avec 10 formateurs et formatrices ruraux ainsi que 10 cadres responsables d'institutions en charge de développement rural ou responsables d'un volet « formation rurale » au sein de leur institution au niveau national.

Il a été procédé à un diagnostic du dispositif de formation et d'appui.

Lors de la réalisation de l'étude, le point de vue des personnes s'intéressant à la formation rurale a été pris en compte.

1.2.3.1 L'enquête terrain dans la préfecture de Guelendeng

Tableau n°1 : Différentes catégories de personnes rencontrées

Catégorie	Nombre
Femmes 1 ^{er} groupe	5
Femmes 2 ^{ème} groupe	5
Femmes 3 ^{ème} groupe	5
Femmes 4 ^{ème} groupe	5
Hommes	3
Jeunes	2
Agents CFPR et autres institutions	10
Cadres services centraux étatiques ONG et autres.	10
TOTAL	45

Les quatre catégories se composent des femmes appartenant au groupement ou non ; les hommes et les jeunes qui se trouvent dans l'échantillon sont membres des groupements et occupent les postes de secrétaires; les agents des CFPR sont plus nombreux compte tenu du choix de l'étude dans ces structures.

1.2.4 Dépouillement et traitement de données

Le traitement des données s'est déroulé comme suit : la retranscription et la saisie des entretiens, le classement de données, l'analyse et l'interprétation des résultats. La restitution est faite auprès des femmes concernées, des chargés de programmes des différentes institutions nationales et internationales et des formateurs et formatrices des CFPR et autres Agents de Développement travaillant avec les ONG. Lors de la restitution, les données ont été complétées sur le terrain.

1.2.5 Les limites de l'étude

Il serait ambitieux de prétendre apporter des éléments de réponses entièrement satisfaisant sur la formation des femmes rurales à partir d'un échantillon comme le nôtre et généralisable sur une région aux diversités ethniques et culturelles aussi variées. Nous pensons cependant que notre travail pourrait apporter quelques éléments de réponses à la question que nous nous sommes posées. Cela pourrait par ailleurs, contribuer à approfondir la réflexion sur la meilleure manière de faire correspondre les formations et appuis-conseils aux préoccupations, d'amoinir l'environnement socio culturel, de diminuer la pauvreté de ces femmes et de redynamiser les structures de formation rurale.

1.2.6 Les difficultés majeures rencontrées

Les difficultés liées à notre étude sont de plusieurs ordres :

- Les occupations politiques et les postes de responsabilités occupés ont sérieusement perturbé le déroulement du stage et nous a conduit à limiter le nombre des femmes à enquêter;
- Les réticences éprouvées par certaines femmes lors des entretiens qui témoignent de la non satisfaction de leurs préoccupations malgré les multiples appuis antérieurs dans la zone.

- Il nous a été difficile par endroit de dialoguer/discuter directement avec les productrices par défaut de parler la langue du milieu, nous avons été obligés d'avoir une interprète.
- Compte tenu de certaines obligations, les durées de séjour sur le terrain ont été relativement courtes, ce qui nous a forcé à faire de nombreux va et vient.

1.3 POURQUOI FORMER LES FEMMES EN MILIEU RURAL ?

L'intégration et la participation effective de la femme rurale au processus de développement socio économique exige un préalable : considérer d'abord la femme comme un partenaire à part entière qui peut aussi apporter sa contribution tant sur le plan social, économique que politique. Son rôle ne peut être limité à la « *gestion* » de ses activités quotidiennes. Il faut évidemment l'associer à la réflexion, aux nouvelles orientations et à l'avenir de la communauté à laquelle elle appartient, par exemple: « *prendre en compte son rôle dans la production agricole au niveau villageois, au niveau régional, au niveau national* ». Quand l'apport de l'homme est insuffisant, la femme est souvent sollicitée pour compenser ses défaillances. Aussi le renforcement de ses capacités paraît nécessaire afin d'éviter « *l'éternelle assistance* ».

Ainsi la formation est indispensable pour leur permettre d'acquérir une certaine maturité afin de mieux s'organiser pour satisfaire leurs besoins accrus et quotidiens et pour les considérer comme de véritables partenaires. Elles doivent pouvoir affirmer leur autonomie dans leur vie familiale et dans leur groupement afin de leur permettre d'approfondir les relations de partenariat avec les autres acteurs, de bénéficier de certains avantages individuels et/ou collectifs pour l'évolution de leur communauté.

1.4 LES DIFFÉRENTS CONCEPTS EN MATIÈRE DE FORMATION

Les actions de formations exercées par la DEAFPR en milieu rural datent de plus de trente ans. Pour atteindre au maximum la population rurale, la direction a été appuyée financièrement et matériellement par les différents Partenaires au Développement à savoir:

- la Coopération Suisse au Développement pour les CFPR du Moyen Chari;
- les Maisons Familiales Françaises pour les CFPR des Logone et Tandjilé;
- la Coopération Allemande pour les CFPR du Mayo Kebbi Ouest;
- le Bureau International de Travail (BIT) pour le CFPR du Ouaddaï;
- le Conseil oecuménique de l'Eglise (CEE) pour le CFPR du Batha;
- la Swissaid pour les CFPR du Mayo Kebbi Nord;
- International Food Hungry (FHI) pour le CFPR du Guéra.

L'objectif est d'augmenter la production agricole à travers la maîtrise des différentes techniques agricoles et l'appui aux groupements. Dans l'optique d'assurer le bien être de la population rurale et de lutter contre la pauvreté à travers la formation, la DEAFPR a utilisé plusieurs stratégies en matière de système de formation à savoir: l'internat, l'alternance, le système de délégués, la formation à la demande. Cependant la situation actuelle nous oblige à réactualiser nos méthodes d'intervention en matière de formation, d'appui et de conseil. Aujourd'hui, la formation est considérée comme une arme de lutte, un outil au service des différents acteurs. Pour comprendre cette appellation: « **formation** », nous nous proposons, de

faire une clarification conceptuelle partant des ouvrages théoriques existants à la suite de notre recherche.

Les différents concepts :

Les formations rurales concernent toutes les activités de formation en zones rurales. Elles peuvent être d'éducation primaire, d'éducation de base, d'enseignement technique (agricole ou non), de formation professionnelle initiale (notamment d'apprentissage) ou continue.

L'éducation primaire vise les programmes d'éducation normalement élaborés pour donner aux enfants une base solide dans la lecture, l'écriture et les mathématiques, ainsi qu'une compréhension d'autres sujets (souvent six ans d'école formelle à plein temps).

L'éducation de base comprend l'éducation primaire formelle ainsi que la mise en valeur des compétences, des connaissances, des aptitudes, des valeurs et des motivations estimées nécessaires pour permettre aux individus de maîtriser pleinement la lecture et l'écriture; et d'acquérir les bases nécessaires pour entamer un voyage d'apprentissage qui se prolongera tout au long de la vie. Elle est dispensée par des institutions formelles ou non, et de durée variable (trois ou quatre ans d'école primaire à un cycle de neuf ans...).

L'enseignement technique est une formation professionnelle initiale conduite par un établissement de formation. Cet enseignement peut se réaliser avec un employeur, avec ou sans alternance.

La formation professionnelle forme à une activité professionnelle, quel que soit la profession (agricole, industrielle ou de service) et le niveau de formation (élémentaire, secondaire ou supérieur). Elle peut se réaliser dans un établissement de formation, dans un établissement employeur, mais aussi de façon informelle ; elle peut être initiale ou continue.

L'apprentissage¹ correspond à une formation professionnelle des jeunes fondée sur une relation de travail (avec un contrat formel ou non) avec un employeur extérieur (entreprise, artisan...) ou familial. L'apprentissage peut se réaliser en alternance avec un établissement de formation ou non (apprentissage traditionnel).

La formation rurale est un processus qui doit « donner aux différents acteurs du milieu rural des outils pour analyser leur situation, décider et mettre en œuvre les évolutions qu'ils jugent nécessaires face aux enjeux techniques, économiques et socioprofessionnels ». (Extrait de *Formation Rurale à l'International*, P.19).

La formation est un ensemble de connaissances, de savoir acquis dans un domaine déterminé (LAROUSSE).]

La DEAFPR en changeant de stratégies au fil des années s'est engagée fermement dans la formation pour que le monde rural puisse assurer son autonomie dans le domaine du développement rural. L'appellation de ladite direction en DEFPA, puis en DRHFRP: (Direction des Ressources Humaines des Formations Rurales et de la Promotion) et maintenant DEAFPR démontre la volonté de s'ouvrir aux autres spécialistes en la matière pour que la population rurale puisse progresser et s'épanouir. Mais pratiquement la modification de noms de cette direction n'a pas apporté de changements significatifs.

¹ La notion d'apprentissage retenue par le groupe de travail fait référence au processus d'acquisition de savoirs et de savoir-faire et à ceux de transformation des comportements et non aux normes européennes [MARAGNANI 2003.]

2 GÉNÉRALITÉS SUR LE TCHAD

Pays enclavé et situé au cœur de l'Afrique, le Tchad a une superficie de 1.284.000 km². Il est situé entre le 8^{ème} et le 23^{ème} degré de latitude Nord et entre le 14^{ème} et le 24^{ème} degré de longitude Est. C'est un territoire constitué de vastes cuvettes que bordent des zones de plateaux et de montagnes. Sur le plan administratif, le Tchad a subi un nouveau découpage par décret N° 415/PR/MAT/2002 du 17 octobre 2002 portant création et réorganisation des départements, on note pour l'instant: 18 régions, 52 départements, 201 sous-préfectures, 600 cantons et plus de 30.000 villages (source Bureau Central de Recensement).

2.1 CLIMAT

Trois régions climatiques sont identifiées au Tchad avec des précipitations qui sont décroissantes du sud vers le nord :

Le Nord saharien est désertique, avec des précipitations qui sont inférieures à 200 mm par an. Il correspond à la zone des oasis où sont cultivés des palmiers dattiers ;

Le centre a un climat de type sahélien avec des précipitations allant de 200 à 800 mm ; il correspond à la zone des cours d'eau temporaires (les ouadis²), où se développe une végétation ligneuse rabougrie, tapissée de graminées parfois vivaces et annuelles ; c'est la zone où l'élevage est le plus développé, car c'est la seule production qui est fiable et porteuse.

Le sud a un climat de type soudanien avec des précipitations allant de 800 à 1300 mm par an, faisant frontière avec la République Centrafricaine. C'est la zone où l'agriculture est la plus pratiquée, zone de la culture du coton et autres cultures de rente (Source *CNAR*).

2.2 POPULATION

La population totale du Tchad est estimée à 8,6 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2004). La population tchadienne se caractérise par sa jeunesse : près de la moitié a moins de quinze ans. Le taux de croissance de la population est d'environ 3% /an. La majorité de la population est analphabète (plus de 70 %) et vit en milieu rural ; les femmes en constituent 52% mais souvent les projets de développement ne les prennent pas en compte. Pourtant, elles assurent diverses fonctions entre autres celles de reproduction, de production et d'éducation.

2.3 ECONOMIE

Le secteur agricole occupe plus de 80% de la population active. Malgré toutes les énergies mobilisées, ce pays se trouve dans un état de pauvreté avancé et le revenu reste parmi le plus bas du monde. Le PIB par habitant est de 158.600 Fcfa environ 240 Euros (Afristat et Banque Mondiale, 2000).

L'économie tchadienne s'articule autour de deux grands secteurs d'activités : l'agriculture et l'élevage. Cependant, le secteur pétrolier offre des opportunités inestimables. Notons que le secteur de mines et de la géologie sont restés peu exploités.

Si l'élevage et le coton, ainsi que le sucre, restent des secteurs essentiels au Tchad, la mise en exploitation des gisements pétroliers de Doba en Juillet 2003 pourrait augmenter la donne économique. Les espoirs du développement national surtout rural semblent reposer sur le pétrole tchadien. Ainsi les responsables du pays accordent une place de choix au monde rural dans le cadre des stratégies de la réduction de la pauvreté. La vision actuelle du

2 C'est un cours d'eau qui coule par intermittence.

développement national consiste à orienter le maximum de ressources humaines et financières dans les domaines prioritaires suivants: éducation, santé, agriculture, car pour qu'un peuple participe efficacement au développement de son pays, il faut qu'il jouisse d'une parfaite santé, qu'il soit bien éduqué et qu'il ait une alimentation acceptable.

Dans le nord et le centre, on trouve surtout des populations semi-nomades et nomades musulmanes, tandis qu'au Sud la population est majoritairement sédentaire avec des chrétiens et des animistes. Mais de plus en plus, compte tenu de la situation de crise alimentaire, la population musulmane se déplace vers le sud et s'y installe.

L'agriculture connaît des déficits presque chroniques, ce qui affecte la population surtout par la baisse de revenus des agriculteurs. Cela a pour conséquence l'exode rural massif vers la capitale et vers les centres urbains ou les pays voisins tels que le Nigeria, le Cameroun, la République Centrafricaine, la Libye et vers d'autres destinations par exemple l'Arabie Saoudite. Les importations des produits agricoles (le riz, la farine, le maïs et les produits manufacturés) avec des taxations douanières faibles ne favorisent pas le marché de produits agricoles locaux.

Tableau n° 2 : Répartition et évolution de la population des grandes villes

VILLE	POPULATION EN 1964	POPULATION EN 1993	POPULATION EN 2006
NDJAMENA	100 000	530 965	1 118 699
MOUNDOU	27 374	99 530	178 594
SARH	30 253	75 496	113 700
ABECHE	21 000	54 828	84 369
MONGO	5 000	20 443	38 548
ATI	6 600	17 327	26 760
BONGOR	11 320	20 448	26 791
DOBA	9 830	17 920	23 479
KELO	10 500	31 319	50 860
AMTIMAN	3 200	21 269	49 418
LAI	6 500	14 272	20 179
BOKORO	3 000	10 641	19 212
BOUSSO	3 600	9 961	17 653
KOUMRA	9 360	26 302	41 655
PALA	10 500	26 115	39 330
TOTAL	258 037	976 836	1 849 247
Population totale	3 254 000	6 279 931	8 600 000
% population urbaine	8	16	22

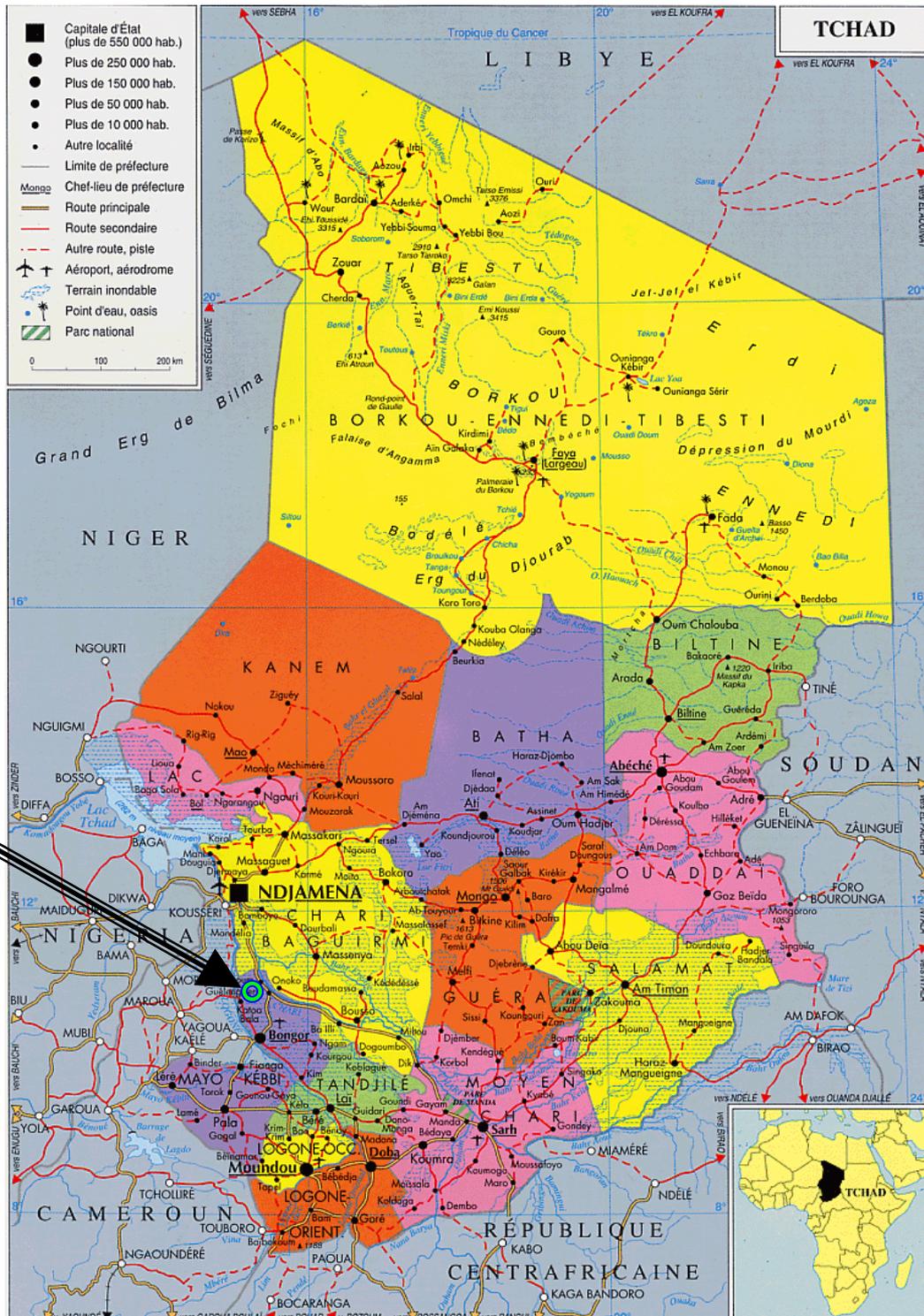
Source: Direction de la statistique, des données économiques et démographiques du Tchad.

La population des grandes villes du Tchad a sensiblement doublée en une trentaine d'année. Par contre à N'djamena la capitale de 1993 à 2006, la population a plus que doublée. Cette croissance est due au flux migratoire de la population rurale à la recherche du travail.

2.4 GÉNÉRALITÉS SUR LA ZONE D'ÉTUDES

2.4.1 Localisation de la zone d'étude

La zone d'études se situe dans le département du Mayo Lemie. C'est l'un des 4 départements composant la région du Mayo-Kebbi Nord, créée par une division de l'ancienne préfecture du Mayo-Kebbi. Son chef-lieu est Guelendeng situé sur l'axe principal qui mène au Sud du pays.



2.4.2 Un milieu physique affecté par les aléas climatiques

Notre zone d'études se situe dans la zone au climat de type sahélien avec des précipitations allant de 600 à 900 mm. Dans certaines parties de la région, la pluviométrie tend (ces dernières années) vers le sahélo saharien.

La végétation naturelle est le facteur physique le plus touché par les sécheresses des décennies 1970-1980. Les conditions climatiques défavorables, les dégradations par l'homme, suite aux feux de brousse, aux surexploitations agricoles et/ou pastorales, la coupe de bois à des fins domestiques et commerciales (vers N'Djamena) a beaucoup contribué à la dégradation du couvert végétal.

L'agriculture dans la zone est dominée par la culture de mil et de sorgho. Dans les zones en bordure de fleuve Chari, il est pratiqué la culture du riz et du maraîchage ainsi que la culture de décrûte appelé généralement sorgho blanc (béribéri) tout au long de l'axe Guelendeng. C'est grâce à cette culture que la population s'arrange pour amoindrir la période de soudure qui chaque année ne cesse de se reproduire. Le maraîchage et la riziculture ont fait l'objet de plusieurs projets d'appui financés par les partenaires extérieurs. Ces projets ont permis l'aménagement de plusieurs périmètres irrigués techniquement bien conçus. Mais à l'exemple de plusieurs autres projets, le fonctionnement du système mis en place n'a pas survécu après l'arrêt du financement extérieur. Après le départ des organismes d'appui certains nantis ont repris ces périmètres au détriment des producteurs qui sont utilisés comme des saisonniers. Les femmes sont fortement impliquées dans l'utilisation des périmètres maraîchers, soit en tant que détentrices de parcelles individuelles ou collectives, soit comme vendeuses de la production de leurs maris.

2.4.3 Une population aux origines diverses

Plusieurs ethnies, installés depuis plus ou moins longtemps, cohabitent dans le département du Mayo Lemie. Les Massas/Mous goum forment la population d'origine. Ce sont traditionnellement des éleveurs et de pêcheurs.

Depuis les années 1970, il y'a eu l'installation des groupes ethniques d'origines diverses. Parmi les causes de cette immigration, on peut citer entre autre : l'existence de l'axe goudronné reliant la zone à N'Djamena, les sécheresses cycliques du Nord du pays, les fortes densités de population dans certaines régions du Sud du pays, etc.

Il y a donc eu l'arrivée des populations du groupe Sara en provenance du Sud, des Hadjaraï chassés du Nord par la sécheresse et qui semblent bien s'adapter dans les nouveaux villages qu'ils ont crée. Il y a également une importante population Bornou d'agriculteurs et de commerçants dont les épouses excellentes dans la fabrication des nattes que l'on trouve en vente. Enfin on rencontre les éleveurs Peuhl et Arabes à la recherche de terres plus arrosées et dont certains ont tendance à se sédentariser dans la zone. Une sédentarisation qui est à l'origine de nombreux conflits avec les premiers occupants de la zone.

La plupart des jeunes (sur le chemin de l'exode rural) installés de manière transitoire sont devenus, faute de mieux, des agriculteurs par nécessité. Les actions de développement rural n'ont pas su utiliser ces jeunes pour promouvoir des dispositifs de production valorisants les incitant à travailler la terre.

2.5 DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DES FORMATIONS ET DE LA PROMOTION RURALE

Très tôt il est apparu à la puissance coloniale qu'il était indispensable de développer la production agricole, notamment celle du coton, seule source de revenu possible. C'est ainsi qu'a été créée dès 1948, la station de recherche de BAILLI disposant d'un Centre d'Apprentissage Rural (CAR) pour former des agents d'encadrement (boys coton) de la production cotonnière.

Afin de répondre à un certain nombre d'impératifs engendrés par l'évolution de la culture cotonnière, il lui fut assigné plus tard une seconde mission : la formation des cadres ruraux et précisément des moniteurs d'agriculture.

Mis en place avec l'appui des partenaires européens, le dispositif de formation était conçu sur la base de modèles importés qui variaient avec le bailleur, mais tous avaient plus ou moins la même idée : former un paysan modèle qui servirait de locomotive dans son village.

Progressivement, l'offre de formation dans le secteur rural sera assurée par trois sources : l'Etat, le para étatique et le privé. Nous ne traiterons dans ce document que de l'offre de formation assurée par l'Etat et exclusivement de celui destiné aux producteurs et productrices ruraux.

Sur le plan institutionnel, tous les établissements d'enseignements agricoles³ qui assurent la formation des cadres et des ruraux sont placés jusqu'en 1969 sous la supervision d'un service du Ministère de l'Agriculture, qui sera érigé en une Direction.

La genèse de la formation professionnelle agricole remonte à 1964 et fut l'œuvre de la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) qui lança les premières formations au profit des jeunes agriculteurs.

A partir de 1965, les institutions privées : (Coopération Suisse, SWISSAID, Coopération Allemande, Maisons Familiales Françaises etc.), appuieront la création et le fonctionnement des premiers centres de formation agricole, relevant du Ministère de l'Agriculture. Ces premières structures construites étaient appelées: Centre d'Apprentissage des Ruraux⁴. Cette initiative sera reprise par beaucoup d'autres, aussi bien par l'Etat tchadien (avec l'appui des bailleurs de fonds⁵) que par des institutions religieuses.

Les principes de tous ces dispositifs de formation paysanne étaient sensiblement les mêmes, bâtis sur les fondements suivants :

- Les formations se déroulent dans des centres de formations construits à cet effet ;
- Les bénéficiaires de la formation sont de jeunes (célibataires et/ou couples) agriculteurs recrutés dans les villages de la zone d'implantation du centre de formation ;
- Les thèmes de formation sont centrés autour des techniques dites « **modernes** » de production (semis en ligne, labour attelée, utilisation des engrais etc.) et de quelques rudiments de gestion ;

Les premières évaluations de ces formations ont montré qu'elles n'ont pas permis d'atteindre les objectifs qui avaient été fixés au départ, c'est à dire l'émergence d'une classe d'agriculteurs utilisant des techniques de production « **moderne** » et la diffusion en "**tâche d'huile**" des innovations.

³ Actuellement, le secteur élevage qui a un Ministère distinct de celui de l'agriculture a sa propre structure de formation de cadres ainsi que celui de l'environnement.

⁴ Les centres d'apprentissage ruraux seront appelés Centre de Formation Professionnelle Agricole (Année 1970-1980), puis finalement Centre de Formation pour la Promotion rurale (CFPR) en 1995.

⁵ Il s'agit surtout de Coopération française avec les « Maisons familiales » dans les préfectures des Logones et Tandjilé et de la coopération allemande avec le GTZ dans le Mayo-Kebbi

En effet la plupart des jeunes qui ont été formés ne sont pas installés. Ils ont préféré vendre leurs équipements pour se marier ou partir du village (l'exode rural). Parmi les raisons de cet échec, il a été cité les pesanteurs socioculturelles :

- Les jeunes ne peuvent instruire des adultes. De plus, le fait de voir les jeunes s'installer avec des matériels « *sophistiqués* » mettaient les adultes très mal à l'aise où ils pensaient que ces derniers n'allaient plus les respecter et pouvaient tout se permettre...).

-L'autre constat est que la plupart des stagiaires n'étaient pas mariés. Pour pouvoir se marier il fallait une dot et pour constituer cette dot le moyen le plus simple était de revendre son matériel de production.

Une première correction de la méthode a consisté à ne recruter que des jeunes mariés avec l'hypothèse que le mariage est un facteur de stabilité empêchant que les stagiaires ne soient tentés d'aller voir ailleurs.

Vers la fin des années 1980, la plupart des centres de formation rurale publics ou privés ont abandonné le système de formation avec recrutement et maintien des stagiaires en centre fixe. Les formations actuelles s'appuient essentiellement sur les organisations de producteurs avec des thèmes axés sur le développement communautaire.

Il faut se rappeler qu'en 1993, dans les CFPR du moyen Chari, une autre expérience a été tentée: c'est l'approche Agro-Sylvo-Pastorale; une approche fondée sur une chaîne cohérente de production:(avoir une ferme et des moyens de production). Le projet fut un échec parce qu'il y'a certaines conditions qu'il faut respecter à savoir : l'agriculteur doit avoir un troupeau de bœufs, des matériels de cultures modernes (charrue, semoir, sarcluse), avoir la conviction d'entretenir la ferme. Ce système se concrétise par le rêve, mais le producteur dépourvu des moyens suffisants pour se procurer ces matériels n'a pas mis en pratique cette nouvelle pensée.

Actuellement toutes les interventions sont orientées vers le développement communautaire (construction d'infrastructures socio sanitaires, appui à la structuration de groupements etc.) Les paquets techniques (techniques culturelles, semis en lignes, labour etc.) apportés par les premières vulgarisations au Tchad ne correspondent plus à la demande actuelle.

A la question de savoir « Quelles sont les demandes de formations émanant des producteurs et productrices qui ne correspondent pas au type de formations que vous proposez ? » Il n'est pas rare d'entendre des propos du genre « *Les techniques de production sont vulgarisées depuis longtemps, c'est d'autres formes d'appui dont les paysans ont besoin* »; un autre formateur a répondu « *Les techniques de productions maraîchères, d'élevage de la volaille et des petits ruminants, et les méthodes d'entretien de la fertilité* ». Pour les questions d'élevage et de foresterie a-t-il poursuivi « *nous les orientons vers les services de l'élevage et des eaux et forêts* » Or il faut rappeler que ces services en dehors de quelques programmes mis en place dans le cadre de projets précis sont peu portés vers des actions de vulgarisation et de formation.

La raison de ce désintérêt se trouve dans cette affirmation d'un formateur des CFPR « *Nous ne pouvons pas organiser des formations sur les autres thèmes parce qu'ils ne sont pas pris en compte par le FNUAP qui nous appuie* ». Ce formateur raisonne ainsi uniquement par rapport aux moyens financiers et matériels mis à sa disposition pour organiser les sessions de formation.

A côté du dispositif mis en place par le Ministère de l'agriculture, plusieurs ONG, projets et autres structures para étatiques forment également les producteurs ruraux à travers des mécanismes et des méthodes propres à chacun.

2.5.1 Objectifs et Attributions

La Direction de l'Enseignement Agricoles, des Formations et de la Promotion Rurale à pour mission de développer et de coordonner les actions de formation et d'enseignement rural à tous les niveaux. Les principales attributions de la DEAFPR sont les suivantes :

- Organiser, coordonner et suivre les politiques en matière d'enseignement et de Formation Professionnelle Agricole ;
- Superviser les méthodologies d'enseignement et de la formation agricole pour les établissements sous tutelle ou en rapport ;
- Représenter certains établissements étrangers d'enseignement agricole et organiser les concours y donnant accès ;
- Appuyer l'émergence des organisations professionnelles rurales (mutuelles, groupements pré- coopératifs, coopératives, associations ...) capable de gérer les actions collectives ;
- Coordonner et suivre la politique et les programmes de formation continue ;
- Appuyer la formation et le développement de l'épargne rurale et du crédit mutuel agricole ;
- Appuyer l'élaboration des stratégies et des techniques d'animation rurale et de promotion du secteur privé en milieu rural ;

N.B. Il faut préciser que ces attributions sont restées théoriques car la DEAFPR n'a plus les moyens nécessaires pour réaliser les missions qui lui sont dévolues.

2.5.2 Structures de la DEAFPR

Au niveau central, quatre (4) divisions assurent l'exécution des différentes tâches :

- Division de l'Enseignement Agricole;
- Division de la Formation Rurale,
- Division de la Promotion de la Femme Rurale ;
- Division de la Promotion des Organisations paysannes et du Secteur privé.

Au niveau territorial, outre l'Eta de BAILLI et le Centre de Formation des Artisans Ruraux, la DEAFPR possède 32 Centres de Formation pour la Promotion Rurale dont 29 sont implantés dans le Sud et trois (3) dans la zone sahélienne.

Tableau n° 3 : Evolution du budget et des effectifs de la DEAFPR

BUDGET	2000 (F CFA)	2003 (F CFA)	2006 (F CFA)
Salaires	228 890 000	256 005 000	214 000 000
Fonctionnement	23 080 000	51 050 000	72 190 000
Investissement	0	126 350 000	0
Total	251 970 000	433 405 000	286 190 000
Effectif du personnel	243	219	212

N.B. Le budget de fonctionnement de l'Etat, principale source pour la DEAFPR est dérisoire. Il ne permet même pas dans le cadre de la formation, d'organiser une mission de suivi annuel dans tous les CFPR. Or la mission de la DEAFPR ne se limite pas seulement à la formation, mais à la coordination, à la supervision et au suivi évaluation des activités de formation et ce conformément aux attributions citées ci-dessus. Quant à la diminution de

l'effectif du personnel, cela est dû au départ des agents à la retraite et des cadres supérieurs qui cherchent mieux, car la direction n'arrive pas à assumer sa vraie mission.

2.5.3 Contraintes et difficultés

La DEAFPR, qui a fait la fierté du Ministère de l'Agriculture a été une véritable direction nationale opérant sur l'ensemble du territoire grâce à ses CFPR et au volet recyclage des cadres ruraux. Elle a totalement perdu son éclat depuis quelques années. Prestataire de services en matière de formation, la DEAFPR est aujourd'hui relayée au dernier plan alors que les CFPR étaient les premiers à préparer le terrain pour les autres intervenants. Faute de moyens elle constitue une documentation pour les autres intervenants en milieu rural. Cet état de chose s'explique par des nombreuses difficultés et contraintes constatées sur le terrain.

A) Les difficultés:

Les difficultés sont multiples et nous retiendrons entre autres:

- l'insuffisance des ressources humaines par rapport aux besoins et leur manque de connaissances adaptées aux nombreux enjeux du développement rural en particulier aux nouvelles approches de la formation rurale d'une part, et la démotivation d'autre part ;
- L'insuffisance d'infrastructures: celles qui existent sont dans un état délabré par faute d'entretien ;
- Le manque des supports pédagogiques adaptés à l'agriculture moderne ;
- Le manque des moyens matériels et logistiques (véhicules, communications) ;
- Le manque des ressources financières car après le départ des partenaires financiers la plupart des activités sont restées en veilleuse.

B) Les contraintes

Elles sont nombreuses et les principales sont d'ordre institutionnel. Nous citerons entre autres ;

- L'intervention anarchique des institutions d'appui à la formation rurale entraînant du coup un chevauchement, une duplication des activités due à un manque réel de coordination sur le terrain ;
- Le manque d'harmonisation des approches en milieu rural ;
- La sous qualification des agents ;
- L'insuffisance des infrastructures et des moyens de fonctionnement du dispositif de formation.

A cela, s'ajoutent des contraintes d'ordre organisationnel à s'avoir :

- La mauvaise structuration des organisations des producteurs (OP) ;
- L'ingérence des institutions d'appui dans l'orientation et la gestion des OP ;
- Le manque de mesures d'accompagnement d'appui aux OP.

2.6 LES CFPR DU MAYO-KEBBI NORD

2.6.1 Historique des CFPR du Mayo-Kebbi Nord

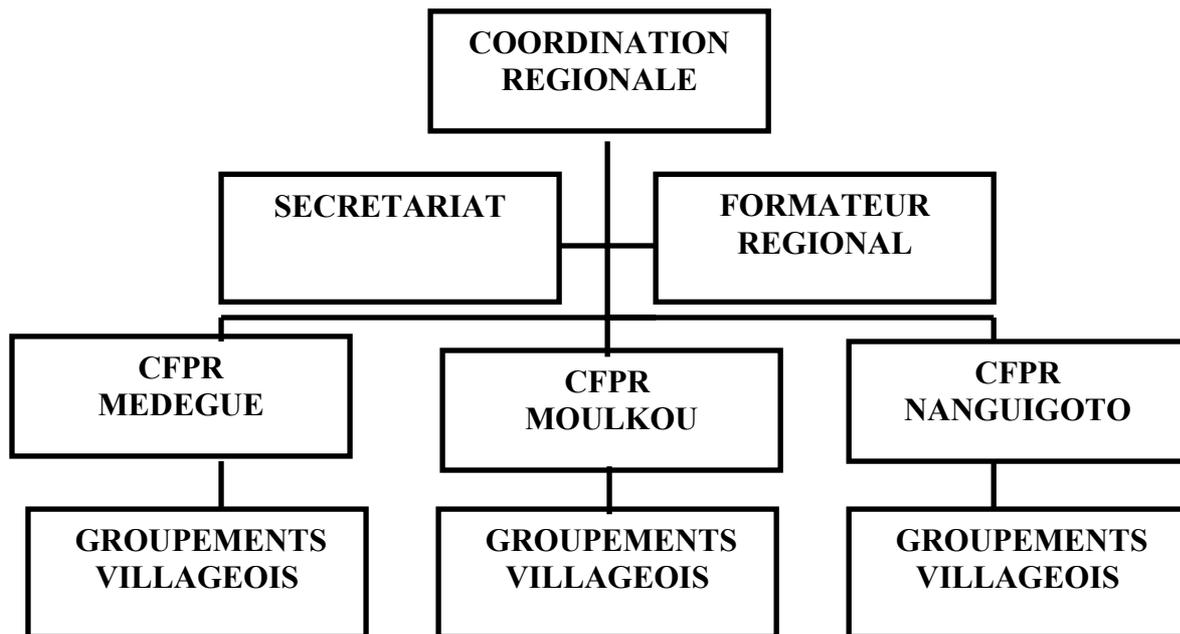
L'appellation Mayo-Kebbi Nord fait référence à l'ancienne préfecture du Mayo-Kebbi qui était découpée (pour des raisons fonctionnelles) par le Ministère de l'Agriculture en trois zones (Nord, Est et Ouest). Le terme est conservé bien que n'ayant plus de grande signification par rapport au découpage administratif actuel.

Le premier Centre de Formation Professionnelle Agricole (CFPA) est créé dans cette zone, à Médégué, en 1972 et les premières formations des paysans y ont effectivement

commencé avec l'appui technique et financier de SWISSAID. Elle est suivie de la création d'un autre centre à Baki Malaram en 1975.

En 1978, une Direction Régionale basée à Guelendeng sera créée pour assurer la coordination technique et la gestion administrative des deux centres. Le CFPA de Baki Malaram sera fermé quelques années plus tard à cause de l'emplacement non stratégique (zone inondable), par contre un autre centre a vu le jour en 1995 à Nanguigoto.

ORGANISATION DE LA CELLULE REGIONALE DE COORDINATION DES CFPR DU MAYO KEBBI NORD



Le personnel de la coordination régionale est constitué de 13 formateurs, dont 7 femmes, auxquels s'ajoutent 2 gardiens et une secrétaire. Il comprend deux catégories d'agents appelés généralement: formateurs et formatrices.

Les Techniciens Agricoles: (Agents Techniques d'Agriculture et Conducteurs de Travaux Agricoles), Ce sont tous des fonctionnaires et tous formés dans les écoles des enseignements agricoles du Tchad.

Les moniteurs et les monitrices : le personnel est recruté et formé sur le tas dans les CFPR. Ces formateurs étaient au départ recrutés et payés directement par les projets d'appui financé par SWISSAID, certains ont été licenciés à la fin du projet et d'autres ont été reversés dans l'administration tchadienne à titre de contractuels payés par l'Etat.

Les formateurs ou formatrices sont pour la plupart très anciens dans ce poste, certains ont fait presque toute leur carrière dans la formation rurale et ont servi dans beaucoup des CFPR du Tchad.

Le personnel est vieillissant et surtout à un niveau qui ne correspond plus à la problématique de développement rural actuel. Il faut non seulement renforcer les capacités du personnel actuel (pour ceux qu'on peut encore garder), mais renforcer l'effectif par un personnel ayant des compétences répondant aux problèmes actuels. C'est à juste titre qu'un formateur se plaignait en ces termes : « *Mon chef a le même niveau que moi (technicien agricole), et si je suis dépassé par un problème il ne peut pas m'aider à trouver la solution* ».

Après plusieurs évolutions institutionnelles et méthodologiques: (CFPA et CFPR) nous utiliserons les deux termes dans ce document, en fonction des périodes. Il faut dire que

le changement de nom n'a pas apporté une évolution significative, pratique au sein du dispositif.

2.6.2 La méthodologie de la formation

Il y a 2 grandes étapes dans les méthodes de formation dans les CFPA de Guelendeng :

1-Des jeunes de villages environnants sont recrutés chaque année par les formateurs qui se font aider dans leurs tâches par les villageois, les chefs traditionnels et les chefs spirituels locaux. D'abord destinés aux jeunes célibataires la formation sera réorientée vers de jeunes couples après l'échec de la réinsertion des premiers formés.

Les stagiaires séjournent au centre pendant deux années (deux campagnes agricoles). Les jeunes stagiaires doivent s'engager à nourrir leur famille au centre durant la formation et à réintégrer le village au terme de celle-ci. Ils apportent donc avec eux de vivres pour leur alimentation avant les premières récoltes. En cas de difficultés le CFPA fournit de vivres au couple de stagiaires.

Chaque couple de stagiaires reçoit une parcelle d'au moins deux hectares (4 cordes pour respecter la rotation préconisée par les services agricoles : coton, arachide, mil, jachère) qui sert de support à l'application de la formation reçue et de source de vivres et de revenus au couple durant sa formation. Une partie des récoltes obtenues est rétrocédée au stagiaire pour sa consommation et les ventes pour les besoins de la famille, et une autre est vendue par le CFPA. Le produit des ventes réalisé par le CFPA est conservé pour servir à l'achat de l'équipement du stagiaire. Il faut signaler que la majeure partie des fonds servant à l'acquisition des équipements provient de la vente du coton, dont la suppression pour des raisons climatiques aura des répercussions négatives sur le système.

Le programme de formation défini par les responsables du centre porte essentiellement sur les techniques culturales et l'élevage.

A leur sortie les stagiaires repartent s'installer dans leur village d'origine. Ils sont sensés servir de modèles aux autres agriculteurs du village et transmettre leur savoir faire selon le principe de la « **tâche d'huile** ».

Mais les concepteurs de ce système furent déçus par les résultats pour plusieurs raisons :

-L'équipement acquis par les jeunes est une source de jalousie pour les autres qui sont restés au village

-Certains stagiaires qui avaient des animaux et qui les avaient confiés en allant en formation ne les ont pas retrouvés à leur retour, il en est de même de leurs parcelles sur des terres fertiles. Voici quelques « dires » des formateurs qui illustrent les raisons de ces échecs:

« Les hommes polygames se déplaçaient la plupart avec les jeunes femmes laissant les premières épouses à leur triste sort ; ces dernières se sentant abandonnées, faisaient l'adultère au village et au retour des maris, certaines femmes étaient abandonnées, amandées fortement ou même divorcées » ;

« Une femme laissée au village ; les jeunes dérangent, ce sont des femmes des autres »,

« La formation au centre fixe n'est pas avantageuse car les paysans abandonnent leurs champs et pour retrouver c'est tout un problème, la polygamie cause beaucoup des problèmes »

Vers le milieu des années 1980, des évaluations vont révéler les limites du système de formation en place dans les CFPR du Mayo – Kebbi Nord. Ce qui va entraîner la réduction de la durée de la formation à un an. Les paysans de Médégué vont bouder cette réduction parce qu'elle ne permet plus d'acquérir l'équipement (le revenu d'une année étant trop faible) et ce d'autant plus que la culture du coton qui fournissait la grosse part du revenu a été abandonnée

à cause de la diminution de la pluviométrie. Le centre sera fermé de 1985 à 1987. Ensuite en 1991, la méthode de formation avec internat sera définitivement abandonnée.

2- La méthodologie de formation des CFPR de Guelendeng a sensiblement évolué depuis l'abandon du système de formation au centre fixe. L'orientation a été vers les groupements comme interlocuteurs privilégiés.

La formation par l'intermédiaire des organisations de producteurs a été un moyen facile pour obtenir un nombre assez important des personnes, pouvant bénéficier des opportunités de formations et d'appui soit par la méthode d'alternance, soit par la formation à la demande.

Il s'agit des hommes ou des femmes issus des groupements qui vont bénéficier des formations soit dans le village soit au centre. A partir de 1995, cette nouvelle orientation va s'accompagner d'une restructuration qui aboutira à la transformation des CFPA en CFPR. Mais ce changement de méthode, qui exige plus de mobilité de la part des agents, ne s'est pas accompagné de moyens matériels appropriés à tel enseigne que le CFPR demeure le point central de l'organisation de sessions de formation.

Mais cette restructuration ne sera pas accompagnée de moyens à la hauteur des nouvelles ambitions. Actuellement, les activités sont orientées presque exclusivement vers les groupements féminins, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

3 LA FORMATION FÉMININE

3.1 SITUATION SOCIALE ET STATUT DE LA FEMME

Comme toutes les femmes de la zone sahélienne d'Afrique et même d'autres zones agro écologiques du Tchad, celles de notre zone d'études ressentent aussi bien que les hommes les contraintes imposées par le climat, la rareté des ressources et l'état de pauvreté généralisé observé dans les villages. Les femmes sont nombreuses avec près de 52% de la population nationale (CNAR, 1993) et constituent la pièce maîtresse de la machine ouvrière du monde rural. Elles s'acquiescent des plusieurs tâches qui lui permettent de subvenir aux besoins quotidiens.

3.1.1 Des charges sociales de plus en plus lourdes

Les femmes sont avant tout des agricultrices comme leur mari. En saison de pluies, elles s'occupent en priorité des champs de la famille et consacrent le temps qui leur reste à leurs propres parcelles qui portent des cultures de gombo, oseille, sésame, etc. Ce sont des plantes qui leur servent dans les préparations des repas. Il convient de noter que dans la plupart des milieux sociaux de Guelendeng, les maris ne se chargent que de fournir les céréales produits par le champ familial, la fourniture de condiments pour la préparation de la sauce est du ressort des femmes, même s'il faut les acheter sur les marchés.

« En effet, les revenus produits par les spéculations menées au sein de l'unité d'exploitation ne lui reviennent pas. Ils sont gérés par le chef d'exploitation qui redistribue suivant les normes qui lui sont propres. Comme les femmes rurales ont la charge d'assurer la nourriture quotidienne, elles se voient obligées de dégager un revenu supplémentaire pour faire face à cette responsabilité » (FAO, 1995).

Il en est de même de l'absence de point d'eau au village qui oblige les femmes à faire de longues distances pour en chercher. Comme le confirme cet auteur: *« la dégradation des écosystèmes aggrave le poids des corvées de bois de chauffe et d'eau : Les femmes doivent s'éloigner de plus en plus pour rechercher du bois. L'augmentation du prix de bois ayant transformé sa commercialisation en une activité très lucrative, les femmes rurales ont perdu l'exclusivité de sa recherche dans certaines zones. On assiste au développement et à l'exploitation commerciale du bois de chauffe par les hommes, qui sont munis, eux, de moyens de transport, d'outils appropriés et de permis de coupe. La distance pour aller puiser de l'eau est souvent à 5 km soit 2 heures de marche aller et retour » (situation des femmes rurales¹.)* Voici quelques « dire » des femmes par rapport aux surcharges :

« Je dois tout chercher dehors: la nourriture, le savon, la mouture du mil, car les enfants refusent de piler et il faut aller loin pour écraser le mil ; il y'a trop de la famine cette année et je dois assister mes frères et sœurs qui sont démunis »;

« Les activités de jardin prennent suffisamment de temps »;

« Le temps nous manque énormément pour lancer autre chose ».

Ensuite pour les familles qui pratiquent les cultures maraîchères en saison sèche, les femmes s'occupent également des parcelles maraîchères de leur époux. Parfois elles ont leurs propres parcelles maraîchères. Ce sont également les femmes qui se chargent de la vente des produits maraîchers. En plus de sa participation aux travaux champêtres, il revient à la femme de s'occuper presque seule des enfants, de préparer les repas pour la famille et de s'occuper aussi du mari (eau de bain, lessive etc.).

¹ http://www.cefib.com/minifef/publ_situa_sommaire.htm

Or dans notre zone les femmes se déplacent assez loin de leur domicile pour chercher le bois de feu et parfois de l'eau (même si pour certaines, il existe maintenant des forages et des puits dans les villages). Quand on sait que tous ces travaux se font après ceux des champs (surtout en saison de pluies), il ne reste plus de temps aux femmes à « dépenser » ailleurs.



Femme tressant une natte en route vers une séance de pêche individuelle.



La corvée quotidienne d'eau, une activité qui épuise la femme et qui l'empêche de bénéficier de certains avantages par exemple: l'alphabétisation.

3.1.2 L'analphabétisme, grand handicap pour l'épanouissement de la femme

L'analphabétisme constitue un grand handicap à la participation des femmes aux initiatives de développement initiée par les institutions de développement rural. C'est aussi un frein à l'initiation aux méthodes de gestion et à l'aptitude des femmes à gérer leurs activités. Le taux d'analphabétisme est particulièrement élevé chez les femmes de cette zone.

« Malgré les efforts consentis, le taux d'analphabétisme est encore extrêmement élevé. Les femmes sont analphabètes à 95 % en milieu rural et 80 % en milieu urbain (CCPD JUIN 2004).

Dans tous les groupements que nous avons rencontrés, il n'y en a qu'un seul ou l'on note la présence de femmes sachant lire et écrire. Il s'agit d'épouses d'anciens fonctionnaires et militaires retraités. Les femmes des autres groupements sont obligées de faire appel aux hommes pour des travaux nécessitant une instruction ou simplement pour servir d'interprète face à un agent extérieur ne parlant pas la langue locale.

« Nous avons constitué le groupement ensuite on s'est rendu compte que parmi nous, personne ne connaît ni lire, ni écrire nous avons fait appel à un jeune comme secrétaire et il a intégré le groupement comme membre ».

Ces hommes qui sont (ou se sont) introduits dans les organisations féminines profitent de leurs positions pour divulguer aux autres hommes du villages les informations relatives à l'argent (aides ou crédits) dans le souci de mettre la main sur ces ressources.

3.1.3 Un faible niveau de revenus

Le budget familial commun entre l'homme et la femme est encore rare. Les femmes sont dans l'obligation de générer quotidiennement leurs produits monétaires pour assurer la subsistance de l'unité familiale.

Dans le milieu Massa par exemple le mari fournit des céréales a une certaine période de l'année et le reste de son revenu sert à acheter du bétail et à se marier. La femme doit se débrouiller pour tout le reste.

« Dans ces conditions, l'imagination, la créativité et le dynamisme sont indispensables. Le budget de l'homme a comme unité périodique l'année culturale, celui des femmes le jour. Elles sont contraintes de saisir les opportunités et les créneaux porteurs de ressources et d'amélioration du revenu. Quitte à les inventer pour remplacer ceux dont elles ont été dessaisies. » (FAO, 1995)

Cette quête perpétuelle de revenus se décline dans des activités tel que le petit commerce, l'artisanat (surtout confection de nattes et de paniers tressés à base de feuille de palmier), la vente du poisson séché, la vente du bois de chauffe qui est collecté de plus en plus loin et souvent sur la tête ainsi que la transformation des produits agricoles. *« Un responsable dit : quand une femme a de l'argent, non seulement ça permet qu'elle améliore sa condition mais elle améliore les conditions de ses enfants et de son mari aussi. Et le fait d'avoir de l'argent pour soigner son enfant, pour envoyer sa fille à l'école, permet à l'homme de faire autre chose avec son argent ».*

Toute cette somme d'activités et les revenus qu'elles génèrent s'avèrent insuffisants pour couvrir l'ensemble des besoins des femmes, surtout que ces dernières années, est apparu un nouveau poste de dépense. En effet depuis la grande vague de privatisation et de désengagement des Etats africain, l'Etat « **appui** » n'existe plus. Alors toute action de développement, qu'il s'agisse de mettre en place une infrastructure ou de réaliser une formation, a un coût auquel la communauté bénéficiaire doit contribuer. Les initiatives orientées exclusivement vers les femmes n'échappent pas à cette règle. Elles doivent donc trouver les contreparties demandées par les organismes d'aides et d'appui.

3.1.4 Un statut social qui varie selon les ethnies

Le statut social de la femme n'est pas homogène sur l'ensemble de notre zone. Il est variable en fonction du milieu ethnique et/ou social auquel nous avons affaire.

- **Chez les Massa**

Dans ce milieu majoritairement animiste le statut de la femme ne change pas tellement même dans les zones islamisées ou christianisées. Les femmes peuvent avoir les possibilités de s'associer en groupement, de mener des activités propres, mais le revenu et les biens qu'elles acquièrent sont assimilés plus ou moins au bien du mari.

- **En milieu islamisé**

Dans les milieux **Bornou**, il est difficile par exemple à un agent d'encadrement (homme) de rencontrer les femmes seules. Le plus souvent, ces interventions extérieures doivent passer par les hommes et les femmes ne doivent être que des bénéficiaires indirectes. La promotion de groupements féminins est donc très difficile chez les femmes Bornou.

Par contre chez les **Hadja raï**, les femmes ont une relative autonomie, tout au moins pour ce qui concerne l'organisation en groupement ou en association, comme le confirme une femme: *«La vie est très dure ici, les hommes comprennent leurs femmes il faut que la femme cherche aussi pour aider le mari. Si la femme doit rester à la maison ce serait très difficile pour elle, propos tenu par une femme d'un groupement ».*

Mais les grandes décisions même pour leur association portent l’empreinte des hommes. En fait, il semble que les hommes aient compris l'intérêt qu'ils peuvent retirer des groupements féminins à travers les aides qu'elles peuvent recevoir.

- **En milieu Sara**

Les populations originaires du Sud ont une différence dans leur façon de vivre ; les femmes ont une relative autonomie, peut-être à cause du christianisme. D'ailleurs la plupart des groupements féminins sont le prolongement des associations religieuses qui ont pris naissance dans les Églises. Mais même là, l'accord et l'implication du mari sont indispensables ; une femme dit :

« Cela dépend des maris, en ce qui me concerne mon mari me laisse faire les activités du groupement, mais dans notre milieu la femme doit obéir à son mari, tu ne peux faire quelque chose sans son accord. »

En général cela veut dire que la femme peut mener des activités lucratives, mais d'une manière ou d'une autre, le mari a un droit de regard sur le revenu.

3.1.5 Une faible participation aux décisions

Dans la plupart des groupes ethniques (pour ne pas dire tous), les femmes sont exclues des postes de commandements et des décisions. Les femmes de notre zone d'études n'échappent pas à cette règle. Les décisions importantes, que ce soit au sein du ménage ou du village sont prises par les hommes, les femmes ne sont le plus souvent que des actrices passives, même s'il peut arriver que dans certaines circonstances une ou plusieurs femmes peuvent faire prévaloir leurs opinions. *« Cela serait le fait des nombreuses pesanteurs, d'ordre culturel ou religieux qui pèsent sur elles, freinant ainsi leur pleine participation dans la dynamique actuelle de développement agricole »* (MAHADIE, 1995).

. « Elles font souvent référence à la tradition, à la coutume, aux habitudes, à l'ordre établi, à la nécessité de transmettre tout l'héritage culturel et à l'impossibilité de modifier le cours des choses » (FAO, 1995).

Pourtant, cette situation est rarement remise en cause et il est assez fréquent de constater que ce sont les femmes elles-mêmes qui résistent au changement et qui tiennent un discours conservateur.

3.2 L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS DE FORMATION EN FAVEUR DES FEMMES

Actuellement, la formation ne se fait qu'à travers les groupements féminins appuyés ces dernières années par le FNUAP. Pour comprendre le système de formation et les résultats obtenus, il est indispensable de faire un aperçu sur les groupements féminins de la zone.

3.2.1 La création des groupements féminins

La création des groupements dans la zone de Guelendeng est à lier avec l'histoire de la genèse des OP au Tchad. Les premiers groupements de cette zone sont apparus avec les sécheresses des années 1970. A cette époque il était question d'organiser les producteurs pour lutter contre l'insécurité alimentaire qui tendait à être chronique. De grands projets de développement, placés sous la supervision des institutions étatiques, d'ONG et même d'Organisations Internationales (PNUD, FAO etc.) se sont mis en place pour appuyer les organisations de producteurs. C'est ainsi que les groupements ont reçu de nombreuses aides financières, en équipements agricoles ou sous la forme d'infrastructures (magasins, puits, etc.). Ainsi à partir de 1972, les formations spécifiquement féminines dans les CFPR ont commencé avec l'intégration des femmes dans le dispositif. Après avoir constaté qu'au sein

de groupements ruraux les femmes n'avaient pas d'influence sur les décisions qui se prenaient et/ou ne pouvaient pas exposer les problèmes qui étaient les leurs, l'idée est venue de constituer des groupements exclusivement féminins. Les femmes par rapport à leur position d'infériorité ont disposé plus d'espace pour discuter de leurs problèmes.

« La spécificité des groupements féminins réside dans le fait que c'est à travers eux que les femmes rurales sont entrées en contact avec les structures d'aide et qu'elles ambitionnent de promouvoir leur développement, particulièrement en milieu rural. (BADIANE, 1995) »

Ces groupements féminins ont été constitués le plus souvent à partir d'organisations traditionnelles et religieuses de femmes, préexistantes dans les villages. Celles-ci remplissaient diverses fonctions : sociales, culturelles, religieuses, d'entraide financière, matérielle et morale.

Les regroupements de femmes pour constituer un groupement se fait généralement sur la base du voisinage et de la facilité de contact (même quartier, même village, proximité des parcelles cultivées, même organisation religieuse pour la plupart).

Il est généralement admis par les agents de terrain que les groupements féminins, malgré les difficultés de fonctionnement, se portent relativement mieux que ceux des hommes. En effet, tout ce qui se réfère à l'organisation collective est fortement estimé par les femmes. Pour les femmes, s'organiser en groupement signifie d'abord sortir de l'isolement, se rencontrer et discuter ensemble en dehors de l'entourage familial en s'aidant mutuellement. *« En effet, les femmes, intégrées dans la famille du mari et souvent dans un mariage polygame, sont des étrangères l'une pour l'autre. Aussi, les femmes considèrent-elles la constitution d'un groupement comme un fait très important et, lorsqu'elles en parlent, elles mettent l'accent sur l'entente et la solidarité et sur la confiance en soi ».* (FAO, 1995)

De plus les groupements sont, pour les femmes, une réponse à la nécessité de contrôler au moins un espace. Elles sont écartées par tradition du pouvoir politique et coutumier.

Dans ces groupes, les femmes ont leur propre règlement, fonctionnement et logique. Elles sont indépendantes, s'imposent et contrôlent mieux leurs ressources que les groupements mixtes. Les hommes en sont exclus, sauf ceux que les femmes ont choisis elles-mêmes pour des raisons souvent techniques, liés le plus souvent à leur analphabétisme.

Les hommes dans les groupements féminins occupent presque tous les fonctions de secrétaires, ou sont chargés de la gestion des animaux de trait et du matériel de culture attelée, enfin tout ce qui a trait aux travaux pénibles etc.

Ces dernières années, l'appui du FNUAP aux organisations féminines ont incité les hommes à créer des groupements qui émergent pèle mèle dans la localité dans l'intention de percevoir de crédits. Ce qui n'est pas prévu dans les programmes du FNUAP.

3.2.2 Les activités des groupements féminins :

- *Les Champs collectifs :*

Les groupements féminins organisent des champs collectifs dont la production peut, d'une part, générer des revenus destinés à la caisse du groupement et, de l'autre, alimenter une banque de céréales, pour subvenir à la période de pénuries de vivres. Compte tenu du manque de temps des femmes ces champs collectifs sont le plus souvent mal entretenus. Les exigences socioculturelles font que la femme doit obligatoirement travailler d'abord dans le champ du mari qui est considéré comme le champ familial, ensuite travailler dans son champ personnel qui n'est autre que la suite logique du champ familial. Les produits de ces champs doivent en priorité servir pour l'alimentation familiale jusqu'à une certaine période, avant l'ouverture officielle du grenier du mari. Selon le dire d'un sage dans un village *« les femmes vont*

d'abord dans mon champ, ensuite elles vont travailler dans leurs champs et enfin celui des groupements » ;

Un formateur manifeste son mécontentement : *« les femmes sont toujours considérées comme un objet, on lui donne un champ personnel mais la production sert uniquement à l'alimentation de la famille. C'est pour cette raison que les champs collectifs des groupements ne marchent pas ».*

Le fait de consacrer énormément du temps dans le champ familial et le champ personnel conduit la femme à une fatigue générale qui ne lui permet pas de s'occuper normalement du champ collectif.

- **Les activités génératrices des revenus**

C'est une activité qui est toujours mise en place avec l'appui d'un donateur avec un double objectif; contribuer à une réduction de l'insécurité alimentaire et initier des activités génératrices de revenus. Il faut noter que la constitution de stocks de sécurité alimentaire était l'un des objectifs poursuivis par la plupart des interventions des bailleurs dans cette zone (commercialisation des produits vivriers: stockage et vente en période de soudure), mais ces opérations ont échoué après le retrait de l'appui extérieur.

Pour l'instant ce genre d'activité mise en place au sein des groupements féminins marche plus ou moins bien, il est vrai avec un suivi très serré des agents des CFPR, un suivi qui est assimilé par certaines femmes à un contrôle comme le confirme cette femme: *« quand les monitrices viennent compter l'argent dans la caisse, le mil dans le stock et l'argent emprunté par les membres ».*

Les petits crédits financiers aux membres : Ce sont de petits crédits de 5 000 à 10 000 Frs CFA que les membres des groupements féminins s'accordent entre elles. Les fonds proviennent soit du groupement même à partir de ses ressources propres, soit (dans la majeure partie des cas) d'un financement extérieur. Ces crédits servent aux activités du petit commerce dans les marchés locaux et qui consiste à la vente de condiments et des produits de première nécessité comme le pétrole, le sucre, le savon etc.

Les transformations de produits : la fabrication de sirop, de jus, etc. à partir des fruits locaux, la teinture de pagne (indigo), la fabrication de savon sont des activités qui sont généralement initiées par les institutions d'appui qui financent presque entièrement les séances de formation (achat de matières premières et prise en charge des femmes).

- **Les moyens de travail et la construction des infrastructures**

Les premiers appuis étaient essentiellement orientés vers l'allègement des tâches ménagères pour diminuer les charges domestiques (gain de temps, gain d'énergie, génération de revenu) afin de s'adonner à des activités de formation. C'est ainsi qu'un accent particulier a été mis dans un premier temps sur la technologie appropriée tel que :

- La construction des puits modernes pour alléger la corvée d'eau ;
- L'achat des moulins à mil pour alléger la mouture qui se fait au mortier et au pilon ;
- L'achat des moyens de transport tel que le pousse-pousse, la charrette pour alléger la pénibilité du transport du bois de chauffe et la corvée d'eau ;
- L'acquisition des petites unités de transformation (presse à huile, moulin à arachides, moulin à nouilles pour se procurer des revenus.

Mais les femmes n'ont pas été formées pour l'entretien et la maintenance de ces matériels et il s'est avéré qu'au fil des années, la plupart de ces activités ont été récupérées par les hommes.

De nos jours, les activités réalisées par les groupements féminins se situent généralement dans un champ qui dépasse largement la sphère domestique.

C'est ainsi que devant la crise financière et institutionnelle que traverse le pays et face à l'incapacité de l'Etat à satisfaire les demandes sociales, les femmes ont franchi une étape supplémentaire en inscrivant de plus en plus leurs actions dans un domaine qui relève du service public. C'est notamment le cas lorsque, par leurs initiatives, elles comblent le vide créé par les carences des pouvoirs publics et des collectivités locales, en mettant en place au niveau communautaire des structures éducatives, sanitaires, sociales: (l'exemple : dans trois villages, 3 écoles ont été créées sur l'initiative des femmes).

A travers ces actions, elles affirment davantage leur rôle dans le développement et renforcent en même temps leur pertinence.

Il faut noter aussi qu'avec l'émergence des groupements féminins, l'allègement des travaux domestiques est apparu, pour la plupart des intervenants en milieu rural, comme une condition préalable à la mise en oeuvre de toute action de développement. Ainsi certains groupements féminins compte tenu de leur dynamisme sont arrivées à faire des réalisations concrètes qui ont aidé le village.



Magasin de stockage (à gauche) et puits (à droite) construit par les groupements féminins avec l'appui d'ONG.

3.3 LES THÈMES DE FORMATION

Il n'existe probablement pas de demandes de formation formelle émanant des groupements. Les formations accompagnent des actions que les bailleurs décident eux même de mettre en place. Il peut s'agir par exemple d'une formation à la gestion d'un stock de céréales si l'action entreprise consiste à la création d'une banque de céréales. Parfois les formations sont des restitutions de formations reçues par les formateurs et formatrices des CFPR. Les formations restituées sont le plus souvent issues d'un programme ou projet national et ne correspondent pas souvent à la priorité des bénéficiaires. Ce constat est confirmé par les dires des formateurs rencontrés:

« Les thèmes de formation sont déterminés par ceux qui nous appuient. Ils nous disent par exemple: nous voulons vous former dans tel domaine et voici ce que vous devriez faire »;

« Il n'y a pas vraiment des besoins qui émanent des groupements de femmes, toutes les formations que nous donnons sont initiées par nous ».

Apparemment les thèmes de formation sont déterminés par les agents des institutions d'appui. Les formations restituées sont le plus souvent issues d'un programme ou projet

national et ne correspondent pas souvent à la priorité des bénéficiaires. C'est ainsi que les formations actuellement dispensées ont pour thème central:

- ***Le bien être familial***

Ce terme désigne un domaine assez vaste comprenant l'hygiène, les soins de santé primaire, l'espacement des naissances, l'enseignement ménager, la sensibilisation sur le VIH SIDA etc.

Actuellement c'est le point central de l'appui accordé aux CFPR par le FNUAP. Il est apparu que les femmes en milieu rural sont non seulement soumises à d'énormes contraintes mais ont également très peu d'autorité en matière de fécondité. Lors des premières évaluations, les résultats n'étaient pas satisfaisants, il a fallu trouver des stratégies: l'élargissement de la sensibilisation sur le bien être familial aux hommes et aux chefs traditionnels parce qu'en la matière, c'est eux qui détiennent la décision.

Une autre sensibilisation sera combinée à la première pour convaincre les hommes de ne pas s'ingérer de manière intempestive dans la gestion des groupements féminins. Par la suite, la sensibilisation a été orientée vers des jeunes adolescents sur la lutte contre le VIH/SIDA et la SRA (Santé de Reproduction des Adolescents).

Les problèmes tel que celui de l'espacement de naissance et de l'hygiène ne font pas partie des préoccupations. Face à cette réticence et refus, une autre activité a été mise en place: « ***les activités génératrices de revenus*** ».

- ***La gestion des activités génératrices des revenus***

La mise en place du Micro Crédit permet aux femmes de réaliser des activités qui leur procurent des revenus et leur permettent de dégager un peu de temps à travers l'allègement des tâches quotidiennes, pour bien suivre la formation sur le BEF/ZR et autres.

L'intégration du Micro Crédit a entraîné de fait un nouveau thème de formation aussi bien pour les groupements féminins que pour les agents des CFPR qui devraient les appuyer. Ainsi, plusieurs formations ont été organisées sur la notion de gestion des activités génératrices des revenus ; il s'agit des thèmes entre autres : quelques notions de comptabilité, la tenue de la caisse, la tenue de cahiers pour la comptabilité, comment dégager des bénéfices, comment gérer des revenus etc.

En effet, c'est un concept nouveau pour des organisations féminines dont les membres sont analphabètes et qui conduisent toutes leurs activités sur des bases orales. La formation est accompagnée de quelques outils élémentaires de gestion et de démonstrations pratiques.

La grande question a été alors de savoir: comment apprendre à des personnes ne sachant ni lire ni écrire des concepts de gestion avec tenue de cahiers comptables, même considérablement simplifiés ? Il a fallu que les femmes fassent appel aux hommes pour les fonctions de secrétaire pour l'enregistrement des opérations comptables.

Il faut se dire que dans le cadre des appuis aux femmes, chaque bailleur utilise son terme et il pourrait apparaître que nous utiliserons ces différents mots dans notre étude; il peut s'agir de:

(Crédit Financier, Micro Crédit ; Subvention, Aide). Mais pratiquement, ces mots n'ont pas eu beaucoup d'influence sur les femmes. Leurs préoccupations c'est de percevoir de l'argent pour subvenir aux besoins quotidiens.

- ***Les transformations des produits et les nouvelles technologies***

Elle consiste à enseigner aux femmes des techniques de transformation de produits agricoles (fruits et légumes) ou halieutiques (poissons), avec le soucis de créer une plus value sur le produit, et une meilleure conservation pour éviter le gaspillage.

Il y'a également eu l'introduction de nouvelles technologies telle que la fabrication du savon, la teinture de pagne (Bogolan et indigo). Toutes ces technologies qui devraient permettre aux femmes d'améliorer leurs revenus à partir de la vente des produits fabriqués, rencontrent beaucoup de difficultés.

La difficulté réside dans l'approvisionnement des ingrédients de fabrication (soude pour le savon et teinture pour les pagnes) qui sont importés et donc non seulement chers mais difficile à trouver. Si en dépit de tout cela, le produit est fabriqué le problème de vente n'est pour autant pas résolu. Le pagne revient relativement cher comparé à celui en provenance du Nigeria et n'est le plus souvent destinés qu'aux fonctionnaires de Guelendeng ou de N'Djamena.

Une des femmes disait à propos de l'application des formations reçues « *Nous avons maîtrisé la fabrication de savon et de pagnes teints, la première fois que nous les avons fabriqués, nous avons eu de bénéfices. Mais cela fait plusieurs années que ne faisons plus ces activités par ce que les ingrédients sont difficiles à trouver sur place* »

Les formations se déroulent soit dans les villages, soit dans un centre retenu par l'institution qui donne la formation. Ce sont des formations de courte durée d'un à trois jours.

Il semble aussi qu'il soit difficile de maintenir les femmes pour des formations de 2 à 3 jours, s'il n'y pas de financement extérieur qui couvre entièrement les frais d'entretien des bénéficiaires durant toute la formation.

- **L'alphabétisation**

Il y a eu en matière d'alphabétisation, la formation des femmes adultes. Plusieurs tentatives ont été initiées, d'autres sont en cours, elles émanent aussi bien d'ONG que des services publics (Ministère de l'Education Nationale, CFPR etc.). Mais l'impact de toutes ces initiatives ne semble pas avoir donné des résultats attendus pour un certain nombre de raisons:

- La plupart des programmes d'alphabétisation ne se situent pas dans une perspective fonctionnelle.
- Il n'y a souvent pas de coordination entre l'organisme qui alphabétise et celui qui conduit une action nécessitant une connaissance de la lecture et de l'écriture.
- Ces programmes sont le plus souvent le fait de projets qui ont une durée de vie relativement courte.
- Il y' a un manque cruel de formation technique des alphabétiseurs et de matériel didactique adéquat.

Le faible accès des femmes rurales à l'alphabétisation est lié à plusieurs contraintes propres à leur situation familiale et sociale (surcharge de la journée de travail, grossesses multiples, interdiction des maris pour suivre les séances d'alphabétisation), mais aussi à la non fonctionnalité des programmes, à l'inadaptation des méthodes d'apprentissage» (situation des femmes rurales, sd, sl.)

Tous ces facteurs font que les connaissances techniques qui peuvent être acquises dans le cadre d'une phase d'alphabétisation fonctionnelle sont souvent réduites et élémentaires.

« L'alphabétisation ne peut être réellement efficace que si elle s'insère dans des processus plus larges d'information et formation continue. Cela suppose la mise en place d'activités de post-alphabétisation, dont la réalisation est complexe et les charges difficiles à rentabiliser BONNASSIEUX 1990»).

Une femme s'inquiète de son sort :« *J'ai été avant à l'école jusqu'au CEI maintenant j'ai tout oublié; pour écrire même je ne peux pas, ni lire; le temps nous manque énormément pour lancer autre chose* ».

L'alphabétisation a été introduite dans les CFPR depuis une trentaine d'année dont les premiers résultats étaient satisfaisants. Mais le problème majeur, c'est que ces activités de

post-alphabétisation ont été sérieusement négligées. Aujourd'hui, nous nous retrouvons en face d'une situation: une population qui subit un retour à l'analphabétisme.

Pourtant il existe une forte demande des femmes pour l'alphabétisation. C'est l'une des formations pour lesquelles elles sont même prêtes à en payer le prix et à trouver du temps à lui consacrer. Les propos des femmes comme ceux qui suivent sont nombreux :

« Si on savait lire et écrire on n'aurait pas besoin d'avoir des hommes dans notre groupement » ;

« Nous sommes organisées pour payer quelqu'un qui nous apprenait à lire et à écrire, mais il a fui avec notre argent parce que c'était en même temps notre secrétaire. Mais nous avons recommencé avec l'appui World Vision qui nous a fourni du matériel ».

C'est pour dire combien il est important de former et d'alphabétiser les femmes. Les résultats obtenus dans les groupements féminins et les effets de sensibilisation et formations ont convaincu même les hommes de l'importance de l'alphabétisation pour le progrès du village.

3.4 LE FNUAP UN DES PARTENAIRES QUI APPUIE LES CFPR

Les programmes de formation actuellement exécutés par les CFPR de Guelendeng sont issus des accords de coopération signés entre le Tchad et le FNUAP. Actuellement, l'appui se fait à travers le quatrième programme CHD/00/PO7 « GENRE ». Le projet est domicilié au Ministère de l'Action Sociale et de la Famille et a une composante « Appui à la Femme Rurale ». Ce volet est confié au Ministère de l'Agriculture et exécuté par la Direction de l'Enseignement Agricole, des Formations et de la Promotion Rurale (DEAFPR) à travers le réseau des CFPR. Pratiquement 90% des activités et de moyens logistiques utilisés par les agents des CFPR se font dans le cadre de ce projet. Le projet ne s'occupe que des aspects de formation en relation avec la femme et les activités génératrices des revenus; il ne prend évidemment pas en charge tout le dispositif.

3.4.1 Historique et évolution

Le FNUAP a démarré ses activités au Tchad par un premier cycle de programmation en 1989-1993 sous l'appellation CHD/90/PO3. Il s'agissait en fait d'une avance de financement pour la rédaction d'un document de projet à partir d'une recherche socio démographique.

Ensuite la définition des stratégies a recommandé plusieurs volets. Il s'agit du projet CHD/94/PO4 « **Appui à la Promotion Féminine** » qui a démarré en Décembre 1994; avec trois volets mis en œuvre. Il s'agit :

- Du volet Renforcement des capacités institutionnelles;
- Du volet Code de la Famille;
- Du volet Education à la Vie Familiale (EVF/ZR).

Nous allons nous intéresser au dernier volet qui touche le Ministère de l'Agriculture plus précisément dans les structures de formation rurale (CFPR).

L'objectif de ce volet est d'assurer la promotion de la femme rurale en la sensibilisant sur les problèmes de santé limitant sa disponibilité au travail et sur les possibilités d'améliorer sa condition de vie en allégeant ses tâches. Les actions de sensibilisation menées à l'endroit de ces femmes sont: (le bien être familial, l'amélioration de la qualité nutritionnelle, la lutte contre le VIH/SIDA, etc.) Ensuite ces actions sont accompagnées de crédits pour les Activités Génératrices des Revenus (AGR).

La première étape a consisté d'abord à la formation du personnel d'encadrement dans les CFPR en matière d'EVF:(Education à la Vie Familiale) en zone rurale; ensuite la révision

des boîtes à images sur le bien être familial qui existaient dans les centres. Ces agents forment des leaders des groupements qui à leur tour, vont sensibiliser les femmes et les hommes dans leurs villages respectifs. A cet effet des moyens de travail ont été mis à la disposition des ces agents:(moyens de déplacements, moyens d'entretien des engins, indemnités auprès de agents etc.) Les résultats obtenus étaient satisfaisants et les activités se sont poursuivies avec les projets suivants: Projet CHD/97/P02 et projet CHD/98/P04 qui s'intitulent : « **Valorisation du Statut Socio Economique** ».

Les stratégies développées s'inscrivent bien dans la continuité de celles du projet CHD/94/04. Ainsi le renforcement des capacités institutionnelles est maintenu, l'appui à la promotion de la femme se poursuit également et s'étend progressivement dans les autres CFPR.

Une trentaine des millions est mise à la disposition des groupements féminins. Ces fonds sont destinés, sous forme de crédits à des activités génératrices des revenus initiées la plupart par les formatrices qui ont reçues des formations en la matière.

Enfin vient le projet CHD/00/P07 intitulé « **GENRE** »; Il assure la continuité des activités entreprises dans le cadre de anciens programmes d'assistance du FNUAP au Gouvernement Tchadien. Il couvre la période 2001-2005. Sa finalité est de continuer à soutenir l'effort du Gouvernement pour l'amélioration du statut socio économique de la femme en cherchant l'équité et l'égalité entre les sexes. L'un des objectifs du projet est de renforcer les moyens d'action des femmes rurales pour une amélioration de leurs conditions de vie et de leur statut dans la société. Pour atteindre ce résultat, les stratégies suivantes ont été définies :

- Le renforcement des capacités nationales en « Genre »:
- Le renforcement et l'extension de l'appui aux groupements féminins ruraux pour réaliser des activités génératrices des revenus, en tenant compte du fait qu'en milieu rural, l'enthousiasme et la participation aux activités génératrices de revenus sont assez faibles.
- La sensibilisation et l'éducation continue de la population sur le EVF/EMP en milieu rural; un accent particulier a été mis sur la sensibilisation et la formation des jeunes.
- Le plaidoyer et la sensibilisation pour la scolarisation des filles et la création d'un mécanisme pour assurer le suivi des efforts accomplis dans le domaine de l'équité / égalité et la promotion des femmes en milieu rural.

Le produit attendu du projet est : « Statut de la femme amélioré, meilleure perception et protection de son rôle, statut dans la société et une volonté accrue des parents et de la communauté à scolariser les filles ».

3.4.2 Les différentes réalisations et résultats obtenus

Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles a abouti aux résultats jusqu'à 2004 comme suit:

- 78.234 personnes sensibilisées sur le bien-être familial ;
- 37. 425 personnes sensibilisées sur la scolarisation des filles ;
- 2 474 couples environ pratiquent l'espacement des naissances:(pilules, stérilets, injections perles, abstinence) ;
- 2 262 personnes ont été sensibilisées sur le statut et rôle de la femme.
- 100 agents de terrain des CFPR sont formés et recyclés régulièrement en EVF/ZR, en AGR, en appui- conseil, en gestion des crédits et en « Genre » ;
- 15 nouvelles monitrices recrutées, formées et opérationnelles en remplacement de celles en formation à Ba-Illi pour deux ans ;
- 60 motos destinés aux agents CFPR;
- 384 groupements bénéficient de crédits pour un montant de 32 millions;
- 500 villages touchés par la sensibilisation en EVF/ZR ;

- 815 leaders de groupement féminins formés en gestion des crédits et Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- 653 femmes leaders formées en transformation des produits locaux, en teinturerie, en gestion de terroir... ;

Les acquis de la sensibilisation sur le bien être familial et la lutte contre le VIH/SIDA :

- Les femmes parlent de sexualité en public ;
- 75. 600 condoms ont été distribués à la demande ;
- 75 jeunes ont créé un club pour lutter contre le vagabondage sexuel dans le CFPR de Monkara (Moyen Chari) ;
- Des formations d'accoucheuses traditionnelles réalisées dans quelques groupements (par exemple Toumguele de Kiati dans le CFPR de Krim-Krim et Odjekoussan dans le CFPR de Dabgué ;
- Plusieurs associations/organisations des jeunes se mettent en place pour lutter contre le VIH/SIDA ;
- Le nombre des filles inscrites dans les zones touchées a augmenté d'une manière sensible ;

3.5 L'IMPACT DES FORMATIONS REÇUES

L'impact des formations reçues est diversement apprécié par les producteurs et les productrices formées.

Les formations qui ont pour objectif de mettre en place des activités génératrices de revenus tels que le petit commerce et les transformations des produits agricoles sont de produits plus valorisables d'un point de vue marchand et sont les plus appréciées. Cependant, il ressort des entretiens qu'après la formation les femmes ont du mal à maintenir ces activités parce que les ingrédients nécessaires à la fabrication et/la transformation sont des produits se font rares.

Toutefois les femmes reconnaissent de façon unanime que les sensibilisations menées dans le cadre du bien-être familial sont bien acceptées même par les époux. Probablement parce que le contexte actuel qui rend assez difficile l'entretien de familles nombreuses, rend la population rurale réceptive à ce genre de message; au sujet du planning familial une femme confirme: « *nous connaissons maintenant comment faire pour ne pas avoir de grossesses rapprochées, l'espacement des naissances est une bonne chose* ».

Un autre exemple de l'impact de la formation, dans le Mayo Kebbi Nord, plus précisément dans le domaine de la scolarisation des filles, nous pouvons noter que le nombre des filles inscrites a augmenté d'une manière sensible, il s'agit de:

- De 2001-2002, on dénombre 857 filles inscrites au CP1 dans 21 écoles pour 5 villages;
- En 2002, à Aba Liman on compte 51 filles inscrites sur 91élèves contre 28 l'année précédente;
- Une école créée à Brawandja sur l'initiative des leaders féminins et du chef de Village.

Ce changement intervenu est confirmé par d'autres dires des femmes :

- « *les formations que nous avons reçu ont été utile, surtout celles qui concernent les transformations de produits et la fabrication de savon* »;
- « *Nous avons de l'eau potable, nous envoyons nos filles à l'école* » ;
- « *Nous varions l'alimentation des nos enfants* » ;
- « *Avant on est enfermé maintenant on peut discuter entre nous* » ;

- « *On ne boit plus l'eau du fleuve, sauf en cas de panne, on ne marche pas beaucoup, l'eau est juste à côté* ».

« *Malgré ces contraintes et difficultés, des efforts se sont produits dans certaines localités et méritent d'être encouragés.* » (MOUGUELTA, 2005.)

Dans certaines localités les groupements ont sensiblement atteint leurs objectifs, il s'agit entre autres: de l'achat des moulins à mil, des décortiqueuses, des magasins de stockage, des produits agricoles, des puits avec buses, des chaînes de cultures, des têtes de bovines etc.

3.5.1 Les contraintes majeures du projet :

- L'environnement socio culturel qui pèse sur les femmes (complexe d'infériorité);
- L'analphabétisme des femmes ;
- La faiblesse des ressources ;
- La main mise de certains hommes et de certaines autorités traditionnelles; il s'agit de certains maris et chefs de village qui profitent de leurs pouvoirs pour détourner l'argent destiné aux groupements féminins.
- L'absence d'un cadre de concertation au niveau des différents intervenants pour permettre de conjuguer leurs efforts.
- La régression des activités des groupements féminins.

[Compte tenu des difficultés évoquées ci- dessus et autres, un atelier de réflexion sur les orientations stratégiques du volet EVF/ZR et des crédits du projet GENRE a eu lieu du 22 au 24 Juillet 2004 en vue d'apporter des améliorations. Pour faciliter la tenue de cet atelier, l'équipe du projet a demandé aux agents de faire un travail préliminaire qui consiste à recueillir et à analyser les avis des bénéficiaires directs du projet et ensuite les enrichir avec leurs points de vue sur un certain nombre de questions. Les points essentiels discutés sont: l'appréciation de la base, les besoins de la base, l'analyse et les suggestions des agents et les commentaires de l'équipe. Les synthèses sont regroupées sous forme d'appréciations et besoins de la base et sous forme d'analyse et des suggestions des agents. C'est sur la base de ce travail que les participants ont approfondi la réflexion et ont ressorti les principaux problèmes avec les solutions éventuelles dont certaines sont reformulées en stratégies pour les actions futures du projet (MOUGUENA. 2004)].

L'investissement dans l'éducation, la formation, l'information, la sensibilisation et l'appui pourrait évidemment aider les femmes à aller vers leur autonomie et un mieux être. Mais tant que l'implication des vrais bénéficiaires reste éphémère, les résultats seront toujours mitigés. Une meilleure conscientisation et une implication positive des hommes pourraient aider ces femmes à mieux perfectionner leur vie quotidienne.

4 ANALYSE DES RÉSULTATS, DES ENQUÊTES ET ENTRETIENS

L'analyse des différentes enquêtes réalisées auprès des acteurs de la formation mettent en évidence:

4.1 LE CHANGEMENT DES STRATEGIES D'INTERVENTION

Lorsque les femmes ont été intégrées dans le dispositif de formation des CFPR, les programmes de formation qui leur étaient destinés avaient deux orientations à savoir:

4.1.1 La formation des meilleures gestionnaires de foyer

Former des femmes meilleures gestionnaires de leur foyer, c'est dispenser des connaissances sur l'hygiène, la nutrition, la couture etc. C'est l'époque des « *projets féminins* ».

Les initiateurs de ces programmes ont été par la suite surpris que les connaissances apprises par les femmes sur l'hygiène et la nutrition ne soient pas appliquées. Les maladies infantiles liées à l'alimentation, et l'hygiène de l'eau et de l'habitat n'ont pas diminuées.

On a souvent considéré cette absence d'impact comme un « *refus du changement* », sans vraiment en rechercher les causes profondes.

La plupart des familles n'ont simplement pas les moyens d'appliquer les principes d'hygiène chez eux. Ils n'ont souvent pas les moyens d'avoir par exemple en permanence du savon à la maison. Comment maintenir toujours propre l'habillement d'un enfant lorsqu'il n'a qu'une seule tenue qu'il porte en permanence toute la journée ? Comment une femme qui va chercher de l'eau au fleuve à deux ou trois kilomètres, après une journée de dur labeur prendra-t-elle le temps de la faire bouillir avant de la faire consommer, d'autant plus qu'il n'y a plus une goutte d'eau à la maison à son retour du fleuve et qu'il faut parcourir encore plusieurs kilomètres de marche pour la recherche du bois de chauffe.

4.1.2 Formation pour l'autonomie des femmes

Au début des années 1980, les programmes d'appui et de formation avaient parmi leurs objectifs de doter les femmes d'une certaine autonomie monétaire, par la pratique d'activités qui échapperaient au contrôle de la famille et de leurs maris. Ce sont les « *fameux* » programmes d'initiation aux « *activités génératrices de revenus* ». Comme si les femmes rurales n'avaient pas d'activités génératrices des revenus, elles se sont vues pratiquement imposées de nouvelles activités basées sur des technologies nouvelles et faisant appel à des ingrédients importés.

C'est le cas notamment de la fabrication du savon à base de soude caustique et de la teinture de pagnes. Les ingrédients nécessaires à la fabrication de produits ne sont pas disponibles localement. Ces activités se sont naturellement arrêtées avec le retrait de l'appui extérieur qui fournissait le matériel et les intrants nécessaires.

La méconnaissance de leurs droits, le manque d'information et de formation, le désintéressement des femmes à certaines opportunités, fait qu'elles résistent à certains changements.

Conservatrices? « *Oui tant que les femmes ne seront pas convaincues que la possibilité de changement repose d'abord sur elles seules, la probabilité que rien ne bougera est certaine. Par contre, dès l'instant où elles perçoivent le bien-fondé d'une action donnant une réponse en accord avec leurs intérêts, la potentialité de changement et la rapidité de transformation sont manifestes* » (FAO I, 1995) »

L'instauration du micro crédit a vite attiré l'attention des femmes, parce qu'elles en ont besoin pour satisfaire leurs obligations quotidiennes (achat des condiments pour le repas, achat du sucre et de savon etc.). Le constat fait sur le terrain, c'est qu'il s'avère que les femmes gèrent mieux le crédit financier que les hommes.

La première difficulté à surmonter a été la reconversion des formatrices qui avaient pour la plupart été recrutées sur le tas et avaient donc un champ de compétence limité.

La deuxième difficulté a été de trouver, un cadre organisationnel approprié de dialogue et d'intermédiation entre les femmes et les institutions de formation. Car en dehors des centres de formations, il n'y a pas de cadre formel permettant de réunir facilement les femmes.

Après la mise en pratique du programme d'ajustement structurel, la mobilisation de la contrepartie des femmes est laborieuse et prend souvent des allures de véritable sacrifice. C'est pourquoi, certaines institutions qui étaient venues, avec dans leur bagages des projets de formations et/ou d'animation, ont été obligées d'élargir leur champ d'action en intégrant des activités à caractère économique. C'est le cas du FNUAP qui intervient à Guelendeng et qui s'est vu obligé d'aider à la résolution d'autres problèmes avant de revenir à son objectif premier. C'est ce changement de stratégie qui est résumé par l'un des responsables du FNUAP de N'Djamena par les propos suivants : « *Notre objectif est que si on veut que les femmes accèdent aux soins de santé de la reproduction il faut améliorer leurs conditions de vie. Par ce que vous ne pouvez pas dire à une femme qui n'a même pas cinq francs d'aller à un centre de santé. Donc on s'est dit qu'il faut d'abord améliorer les conditions de vie et en améliorant leurs conditions on peut les amener petit à petit à être informées sur les questions de santé.* »

Mais pour les intervenants qui n'ont pas les moyens de s'orienter sur des activités à caractère économique, la situation reste inconfortable. Le problème de financement restera pour longtemps l'un des handicaps à l'appui au développement socio-économique des femmes en milieu rural.

4.2 L' INEFFICACITÉ DES DISPOSITIFS DE FORMATION

Le problème de la promotion du monde rural a été perçu comme relevant en grande partie d'un manque de connaissance technique des agriculteurs. Il fallait donc fournir aux agriculteurs des connaissances techniques qui leur permettrait d'accroître la productivité de leurs parcelles et de mettre en place une bonne organisation de leur exploitation en utilisant des méthodes modernes de gestion techniques et financières. Mais les résultats attendus ont été le plus souvent en deçà des investissements consentis.

4.2.1 Des structures qui tournent au ralenti

Le modèle de formation choisi par les CFPR à leur création a abouti à la mise en place d'infrastructures lourdes et au fonctionnement coûteux. Le fonctionnement de ces centres était presque entièrement pris en charge par les Bailleurs de Fonds.

Après l'arrêt des financements extérieurs, le financement de l'Etat n'a pas suivi. Les bâtiments sont mal entretenus, sinon écroulés. Les moyens de déplacement (véhicules,

motocyclettes, etc.) actuellement en service sont entièrement fournis par le FNUAP. Même les fournitures et équipements de bureau et les matériels didactiques ne sont plus assurés.

Pourtant, la méthode d'intervention actuelle fait des CFPR des points d'appui aux activités qui se déroulent majoritairement dans les villages. Les agents doivent par conséquent être mobile, et cela exige des moyens de déplacement et leur entretien.

Après une longue discussion avec les formateurs et les formatrices, nous avons l'impression que l'Etat ne sait plus quoi faire de ces CFPR mais ne peut non plus les supprimer. Il attend toujours une opportunité d'un bailleur de fonds qui voudrait bien aider à relancer les activités.

Le sentiment d'abandon des CFPR se constate même au niveau de la Direction de l'Enseignement Agricole, des Formations et de la Promotion rurale (DEAFPR), qui est leur structure de tutelle au niveau du Ministère de l'agriculture, comme le confirme un responsable de la dite direction ; « *il y a plus d'une année que les cadres de la Direction n'ont pas exécuté des missions de supervision dans les CFPR du Mayo-Kebbi Nord, pourtant ces centres sont situés à 150 de N'Djamena et sur l'un des meilleurs axes routiers du pays, et il ajoute: « la mission de la DEAFPR ne peut être assurée car elle est sur cale».*



Ruines du CFPR de Médégou servant de centre de formation et de logement aux stagiaires

Il est inconcevable après plus de trente ans d'exercices et d'expériences sur le terrain, avec les appuis des différents bailleurs qui se sont succédés et des cadres de conception que la direction possède, qu'elle se retrouve dans cette situation alarmante: (dysfonctionnement, démotivation des agents, manque de suivi, structures délabrées ...). Il est temps de penser à sa redynamisation afin de la rendre plus opérationnelle et éviter qu'elle ne perde sa crédibilité.

4.2.2 Un personnel vieillissant et difficile à renouveler

La plupart des agents de formation ont été recrutés avec un faible niveau général au cours d'une période où il manquait de cadres pour le secteur rural. Ces agents étaient préparés pour dicter des normes techniques et pour dispenser des formations déjà bien ficelées (paquets technologiques).

Or les exigences de l'heure à l'exemple des nouvelles technologies et des nouveaux concepts de la pédagogie nécessitent des capacités d'analyse, d'initiative, de créativité, de réflexion pour de nouvelles orientations, ce qui n'est, le plus souvent, pas le cas.

Compte tenu de la non application de la politique en matière de formation, de l'insuffisance de moyens de travail, de motivation et du manque d'infrastructures les formateurs ayant des compétences préfèrent être dans des grandes villes.

Les formateurs qui sont restés sur place font « la routine », ils organisent des formations en fonction de ce qu'ils connaissent et de ce qu'ils peuvent faire sans tenir compte des préoccupations/besoins des femmes, un formateur dit : « *on prépare les femmes pour recevoir de crédits et après on les forme* », un autre formateur qui s'exprime : *les femmes Moussey ont demandé la formation sur la transformation des produits locaux mais nous devons respecter les conditions, il faut d'abord la formation sur le bien être familial* ».

Même les techniciens formés dans les écoles d'agriculture semblent être dépassés par l'ampleur du travail actuel. L'un d'eux qui était pourtant conducteur de travaux agricoles⁶ dit ; « *Il y a des problèmes qui nous dépassent, et notre responsable de terrain est du même niveau que nous, il ne peut donc pas beaucoup nous aider* ».

Une autre contrainte pourrait subvenir, si l'on n'y prend garde à savoir la réduction croissante du nombre de techniciens agricoles relevant de l'Etat. Depuis l'instauration du programme d'ajustements structurels, l'Etat forme et recrute des agents au compte goutte. La majorité des cadres moyens actuellement en service est issue de la génération des années 1970 et antérieure, c'est dire que les départs en retraite sont nombreux. Et s'il arrive qu'un poste soit pourvu en remplacement d'un retraité, il est fait avec un ingénieur, parce que c'est la catégorie qui est actuellement formée soit au Tchad ou à l'extérieur via les bourses d'études ou au frais des parents qui en ont les moyens. Il est important d'avoir un coordonnateur, cadre supérieur au niveau des cellules régionales, pour assurer la supervision des activités des agents de terrain, assurer la formation de ces agents, faire le suivi et l'évaluation, avoir la capacité de négociation, d'ouverture vers les autres intervenants et d'esprit de créativité etc. Mais ces cadres refusent catégoriquement de rejoindre leurs postes d'affectation par manque de motivation financière et de moyens de travail adéquat.

Ces dernières années, il y a eu des programmes de formation qui avaient pour objectifs de rehausser le niveau des agents du Ministère de l'agriculture. Mais ces formations avaient plus l'air d'un processus de promotion des agents de terrain plutôt que de celui d'une adaptation des compétences aux besoins actuels (libéralisme, mondialisation, nouvelles technologies, nouvelles approches pédagogiques etc.). En effet, non seulement les programmes de formation continue n'ont pas fondamentalement changé, mais ce sont des agents déjà âgés (certains étaient à moins de 5 ans de leur retraite) qui étaient allés se faire former. Et, avec l'arrêt du recrutement des agents par le Ministère de la Fonction Publique, il n'y a pratiquement pas de jeunes fonctionnaires dans le dispositif de la formation rurale.

Une refonte du dispositif de formation rurale, surtout au niveau des CFPR, doit nécessairement commencer par des solutions sérieuses aux problèmes des ressources humaines. Il semble que cela soit loin d'être la préoccupation du Ministère de l'Agriculture pour le moment.

Compte tenu de ces insuffisances, des établissements privés ont été créés et procèdent souvent d'une logique commerciale pour satisfaire une forte demande de formation, liée à une augmentation croissante du nombre de jeunes scolarisés qui ne peuvent pas avoir accès aux quelques rares établissements publics. Ces établissements fonctionnent dans des situations particulièrement difficiles: pratiquement pas de bibliothèques, de laboratoire et même de terrains pour des expérimentations agronomiques. Un cadre résumait cette situation en ce terme: « *Aujourd'hui, il suffit d'avoir un terrain assez grand, de quelques tables bancs et une autorisation, facile à obtenir d'ailleurs, pour ouvrir n'importe quelle école* ».

⁶ C'est le grade le plus élevé au niveau des agents de terrain juste avant celui des techniciens supérieurs.

Nous avons l'impression que les Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur se soucient peu de ce qui est enseigné dans ces établissements, une fois qu'ils ont accordé l'autorisation de fonctionner, il n'y a aucun suivi technique.

Le déficit des cadres de niveau technicien et technicien supérieur va donc croissant sans que le Ministère de l'Agriculture ne s'en émeuve. Le choix de la formation des ingénieurs se fait au détriment de celui des techniciens et « *relève d'une dangereuse primauté du politique sur les incontournables besoins du long terme (20-30 ans) liés aux croissances démographiques et urbaines* ». (Debouvry, 1998)

L'offre de formation doit partir d'une analyse de situation exigeant un diagnostic qui devra être posé à l'échelle de toute la zone d'intervention. Or les agents d'encadrement actuellement en service dans les CFPR et dans certaines ONG n'ont pas de compétences de réflexion et d'analyses critiques prospectives. Nous pensons qu'avec la programmation future de former les techniciens supérieurs par la DEAFPR apaiserait cette situation alarmante.

4.2.3 Des thèmes de formation le plus souvent inadaptés

Les thèmes de formation ont été dictés de l'extérieur et le plus souvent ne correspondent pas aux besoins exprimés par les femmes. La participation des bénéficiaires à la formation n'a souvent été qu'un prétexte pour habiller des programmes déjà conçus.

La construction d'un dispositif de formation et l'organisation des sessions sont presque totalement tributaires de financement extérieur. Les dispositifs de formation intègrent les programmes des projets aux objectifs déjà prédéfinis, voici « le dire d'un responsable » :

« En matière de formation disons que ... lors de l'élaboration de notre programme de coopération avec le Tchad, il y a une analyse de situation qui est faite avant que nous ne développions le programme. L'analyse de situation fait ressortir les problèmes prioritaires dans le domaine de la promotion de la femme et de la réduction de la pauvreté. Et c'est à partir de ces problèmes que nous faisons un programme pour contribuer à les résoudre. Et les principaux problèmes qui sont apparus au niveau de la femme sont : l'inégalité dans les questions de genre, l'analphabétisme, la non reconnaissance de la contribution des femmes au développement. C'est donc par rapport à ces problèmes qu'on a essayé de développer des actions de manière à les résoudre, naturellement sans parler du niveau élevé de la mortalité maternelle et néonatale ».

« C'est l'équipe du projet qui les détermine en accord avec les agents de terrain ».

Un autre formateur confirme: *« c'est toujours nous qui allons vers les groupements, de fois ils font semblant de nous écouter; le monde rural ne peut pas encore prendre sa formation en main, car les demandes de formation nous parviennent très rarement »*

Certaines ONG et opérateurs de formation intervenant auprès des femmes l'ont si bien compris qu'ils conçoivent des programmes en fonction des mouvances du moment pour bénéficier du financement des bailleurs. Un agent d'une ONG locale ne disait-il pas: *« Il est par exemple facile d'obtenir un financement pour un projet de sensibilisation et de formation ayant trait à la lutte contre le VIH SIDA par exemple »* alors on va dans ce sens.

Les thèmes de formation dispensés par les formatrices les mettent très souvent dans une situation embarrassante parce qu'il n'y a pas de mesures d'accompagnement; comme le confirme un agent : *« du côté de la formation les difficultés se résument par le fait qu'après chaque formation, les femmes veulent à ce qu'il puisse y avoir des mesures d'accompagnement, par exemple récemment nous avons dispensé une formation en gestion des récoltes et à la fin de la formation les femmes nous a demandé de leur donner de l'argent pour faire un stock de mil alors que nous n'en avons pas les moyens. Ce qui est assez dommage c'est que ces femmes demandent plus de l'argent que de formation ».*

Ainsi, les thèmes développés ne reflètent pas les aspirations profondes des productrices et très souvent ils sont dépassés et répétitifs. Mais il faut se dire en évidence, que dans certains villages (rares), les femmes ont prouvé leur dynamisme en bénéficiant des crédits/subventions pour pallier à certains problèmes de leurs quotidiens.

4.2.4 Des nombreuses difficultés et contraintes freinent l'autonomie des femmes

La faible participation des femmes aux actions de développement est due au fait de l'analphabétisme très accentué, du faible pouvoir de décision, de la faiblesse des revenus et de la non prise en compte de leurs préoccupations quotidiennes.

Les groupements tirent leurs ressources de la cotisation des membres, des produits des champs collectifs, des bénéfices tirés des activités génératrices de revenus, des crédits et des aides des différents partenaires. Les ressources propres des groupements sont généralement faibles. Sur les quinze groupements féminins de Guelendeng enquêtés, douze sont incapables avec leurs ressources propres de réaliser certaines activités communautaires qui peuvent améliorer leur niveau de vie. Il serait extrêmement difficile, voire impossible à certaines d'en réaliser même une seule.

La faiblesse des actions de formation et d'appui en direction des femmes va être l'un des handicaps du développement social et économique des groupements féminins. Toutefois, il ressort des discussions, les contraintes et les difficultés suivantes:

1. L'analphabétisme :

Les différentes interventions en milieu rural sont en français. Beaucoup d'agents ne maîtrisent pas la langue locale. Cet analphabétisme oblige les groupements féminins à faire appel aux hommes pour certaines tâches telles que le secrétariat et la tenue des documents de comptables.

Une chargée de programme dit: *« il est vrai que les hommes membres des groupements féminins peuvent détourner des biens. Par exemple dans un groupement féminin de Gamma, le secrétaire est un homme qui n'est jamais présent lorsque l'on va sur le terrain, il n'est jamais présent et c'est lui qui a tous les documents du groupement. On a attiré son attention lors de notre dernier suivi en lui demandant de laisser tous les documents chez les responsables du groupement féminin ».*

Une autre inquiétude soulevé par un formateur : *« Nous avons beaucoup de problèmes car l'analphabétisme nous bloque pour la transmission des messages On utilise plusieurs langues dans la localité: le Massa, le Sara, l'Arabe; il faut se rabaisser, faire des gymnastiques pour faire comprendre certains termes qui sont techniques; nous sommes obligés de reprendre plusieurs fois ».*

Les femmes disent: *« Si nous étions instruites, notre groupement marcherait mieux, nous sommes actuellement obligées de faire appel aux hommes pour le travail de secrétaire ».*

«Quand on n'est pas instruit, il est difficile de comprendre tout ce qu'on vous apprend ».

Cette immixtion dans le fonctionnement des groupements féminins a souvent eu des répercussions négatives sur leur bonne marche. Les hommes peuvent intégrer un groupement à la demande expresse des femmes pour accomplir les fonctions de secrétaire, les aider à rédiger des lettres ou à tenir les cahiers de gestion. Ils peuvent aussi devenir des alliés de certaines responsables malhonnêtes pour mettre à mal tout le fonctionnement du groupement.

2. La surcharge des travaux :

Elle réside au niveau du manque de temps ; le calendrier surchargé des femmes ne leur permet pas de suivre normalement les cours d'alphabétisation et/ou d'autres formations techniques:

Voici comment se décompose la journée de la femme rurale :

- La corvée d'eau et le transport du bois de chauffe sur la tête ou dans un pousse-pousse;
- La préparation du petit déjeuner, cela dépend des moyens de la famille: juste du thé ou la préparation du repas;
- Le chauffage de l'eau pour la toilette de la famille; le ménage et l'entretien de la maison;
- Le pilage et le vannage des céréales ; l'entretien du petit élevage; les travaux champêtres (la durée varie en fonction de la saison des pluies ou la saison sèche).
- Pour les activités rémunératrices: le tissage des nattes, des vans, des nasses, la fabrication de la bière locale; le filage du coton; la transformation des produits locaux et agricoles, le petit commerce. La plupart de ces activités se pratiquent pendant la saison sèche.
- La préparation des repas varie selon les saisons, elle est plus importante pendant la saison pluvieuse que la saison sèche. Les heures de préparation des repas varient selon la taille de la famille.

« La difficulté pour les promoteurs de projets, ce n'est pas d'obtenir l'adhésion des femmes, c'est comment arriver à les joindre, à les rassembler, car les femmes en milieu rural travaillent près de 15 heures par jour (ramassage du bois, travaux des champs, cuisine...). Elles n'ont pas le temps d'écouter la radio, ni de participer aux cours d'alphabétisation organisés pour elles. Pourtant, elles sont conscientes de l'importance de l'accès à la lecture et donc à la scolarisation de leurs filles. Nombreuses sont celles qui, actuellement, réclament du travail pour leurs enfants. Elles se sont sacrifiées pour leur payer les études et ne supportent pas de voir ces jeunes sans travail, sans activité (Marie.C. R.2000)

Les femmes utilisent le plus souvent des outils très rudimentaires « mortier et pilon », très peu bénéficient de moulins pour la mouture des céréales. Nous pouvons aussi longtemps former et appuyer la femme pour élever son niveau de vie, mais si le projet ne répond pas à sa vie quotidienne, il y'aura probablement de l'échec.

Un faible pouvoir de décision qui rend difficile la promotion des femmes

La formation de la femme rurale procède, en fonction des institutions qui les mettent en œuvre, d'une logique de promotion sociale. C'est pourquoi certaines activités de formation sont accompagnées de réalisations qui ont pour objectif d'augmenter leurs revenus. Mais l'environnement auquel ces femmes appartiennent a une influence quel que soit le milieu ; une formatrice nous confirme par un « dire » :

« Dans cette localité il y'a des différentes communautés entre autres les Sara, les Baguirmiens et les Massa et ces genres de comportement est spécifique aux Massa, car dans cette communauté tout ce qui appartient à la femme revient directement à l'homme. Par contre dans les autres communautés tout se passe de manière concertée. La femme consulte l'homme pour lui faire savoir son envie de vendre une partie de son bétail afin de résoudre tel ou tel besoin et un compromis est trouvé entre le couple. Ce qu'il faut aussi souligner c'est le fait que si la femme décide directement d'aller vendre sans consulter son mari au retour du marché elle pourra subir des sévices corporels de la part de son mari quelque soit la communauté à laquelle elle appartient ».

Les institutions de développement et/ou de formation en faveur de femmes oublient que c'est tout le milieu dans lequel ils interviennent qui a besoin d'activités génératrices de revenus. L'ingérence des hommes dans le fonctionnement des groupements féminins est l'une des causes du dysfonctionnement et même d'échecs des groupements féminins et entrave certaines femmes à mener à bien leurs activités. Les hommes interviennent le plus souvent dans les affaires des groupements féminins lorsque ces derniers reçoivent des aides financières. Ces interventions peuvent se faire de manière individuelle, c'est alors le mari d'une responsable (présidente ou trésorière) qui fait une pression sur elle pour recevoir une partie de l'argent reçu en prétendant un prêt qui naturellement ne sera pas remboursé. Parfois c'est tout le village (à travers les chefs et les notables) qui oblige les groupements féminins à utiliser les aides ou prêts obtenus à d'autres usages que ceux qui leur étaient destinés au départ comme s'exprime un formateur: *« Les hommes ayant des groupements nous interceptent pour le crédit, mais pour le moment on ne travaille pas encore avec les groupements des hommes, ceci nous dérange beaucoup car ces derniers font la pression sur leurs femmes pour récupérer une partie du crédit qui n'est autre que celui des groupements féminins »*.

Un responsable d'une ONG confirme par un dire : *« Le Chef de canton est venu leur dire : je dois me marier, j'ai besoin d'un bœuf et le groupement a été obligé de lui donner un bœuf pour la dot et au moment de la cérémonie de mariage il est venu encore réclamer un bœuf. Il disait que c'est parce que les femmes sont dans sa zone qu'elles ont été appuyées par le FNUAP »*.

. Ces ressources sont souvent la cause de plusieurs conflits et dans certains milieux ces conflits entraînent des conséquences néfastes qui débouchent sur la bastonnade voir même le divorce.

Certaines femmes pensent que même la formation est une affaire qui concerne plus l'homme ; une femme confirme: *« nous pensons que la formation est une affaire qui concerne les hommes, ils peuvent faire plus à notre place;*

Il est évident, dans ces conditions, que l'accord du mari est un préalable pour permettre à la femme de participer à une formation future. La pression est telle que la femme croit que tout ce qui pourra faire progresser le village ne peut être initié que de l'extérieur et ne concerne que l'homme. Une femme dit: *« nous ne sommes pas instruites pour connaître ces choses, ce sont les institutions qui nous appuient qui nous forment sur ce qu'ils pensent que c'est bon pour nous »*

Dans certains milieux, l'organisation sociale de la communauté est faite de telle sorte que l'homme est incontournable. Heureusement que les résultats des certaines activités de développement communautaire promues par les femmes viennent à point nommé, atténuer cette situation inquiétante. Lorsque des femmes investissent pour construire des écoles ou des puits modernes dans le village et prennent en charge de la scolarité des enfants etc.;

3. Les conditions d'octroi des crédits difficiles

Si pour l'ONDR les appuis sont réduits à quelques séances de conseils, les CFPR mènent avec les groupements féminins, des activités de formation, d'octroi de crédit et d'aide avec l'appui du FNUAP, du GREENDAL (Association Suisse). Les ONG comme WORLD VISION et APR octroient aussi des crédits, mais malgré ces interventions, les appuis se font de plus en plus rares et contraignants. Cette affirmation est confirmée par le dire d'un agent: *« Nous leur faisons savoir à chaque fois que de nos jours l'argent ne se donne pas de cette façon et qu'il faut qu'elles fournissent des efforts pour obtenir de l'argent et ces efforts à fournir consistent également à suivre attentivement les formations et pouvoir les mettre en pratique, à la longue les rendements seront plus considérables par rapport à ces sous*

qu'elles demandent ». L'encadrement assuré par les agents sont parfois réduits à un apport de crédit, comme le réclame cette femme: « *Je voulais élever des cochons mais j'ai été volée par les hommes (le vol est un signe de puissance, de force dans l'ethnie Massa) et je suis déçue, nous demandons de crédit mais ça ne vient pas, on ne voit pas l'apport des gens qui viennent nous encadrer* ».

Une autre difficulté se situe au niveau du suivi des crédits octroyés par quelques O.N.G. qui apportent des appuis pour des actions de développement communautaire au niveau des villages (puits, écoles, crédits financiers, etc.). Certains Bailleurs de Fonds mettent en place un dispositif de suivi assez contraignant qui s'apparente à un contrôle qui laisse peu de marge de manœuvre aux femmes dans le choix des activités à entreprendre. Par exemple, les femmes d'un groupement peuvent décider de s'octroyer des crédits pour le commerce de céréales en vue de résoudre certains problèmes sociaux, alors que cela leur est défendu. Mais elles trouvent des astuces pour contourner la difficulté. Ceci se confirme par le dire d'une formatrice: « *Au cours de nos suivis nous nous assurons que l'argent inscrit dans le cahier de gestion existe effectivement dans la caisse. Alors que les femmes ont utilisé l'argent à d'autres fins, elles font tout, même s'il faut s'endetter, pour avoir de l'argent pour nous montrer alors qu'en réalité la caisse est vide* ».

Certains bailleurs utilisent les activités de crédit pour faire accepter par les femmes des formations qui autrement auraient du mal à être acceptées facilement et c'est à juste titre qu'un formateur dit : « *Je suis sûr que s'il n'y avait pas l'octroi de crédit certains groupements n'accepteraient pas les formations* ». C'est l'exemple de la formation sur le bien-être familial.

Certains groupements féminins n'ayant pas assez de garantie ont des entraves également pour avoir accès aux caisses d'épargne et de crédit qui sont gérées dans la majorité des cas par des ONG et des projets.

Par rapport aux conditions d'octroi de crédit, voici le dire d'un chargé de programme : « *pour les crédits qu'on met à la disposition des groupements, la contribution du groupement doit représenter 10%. Mais tant qu'il n'y a pas de fonds propres, on n'intervient pas. En fait on dit que c'est des crédits, mais en réalité ce ne sont pas des crédits, ce sont des subventions* ».

Cependant des handicaps majeurs entravent l'octroi de Micro crédit, il s'agit du non accès aux femmes à l'information par exemple comment négocier des crédits, comment connaître le circuit d'appui ou de crédit, des problèmes d'organisation et d'orientation etc.

Une prise de conscience du côté des financeurs sur l'adaptabilité du crédit est indispensable; du côté des hommes, la gestion rationnelle du crédit en faveur de leurs épouses améliorera le niveau de vie de la communauté. Quand aux femmes, des efforts supplémentaires restent à faire pour s'affirmer davantage.

4. Des objectifs de groupements féminins qui ne sont toujours pas clairement bien définis :

Les objectifs des groupements féminins ne sont généralement pas très bien exprimés et sont changeants par rapport aux circonstances. Il semble qu'ils suivent généralement les grandes orientations des activités des organismes et des institutions d'aides et d'appui. Il arrive souvent que le groupement change ses objectifs pour l'adapter au centre d'intérêt du bailleur qui apporte l'appui ou le crédit. Devant cette situation, ces femmes sont obligées de tenir compte du délai de remboursement pour orienter leurs objectifs. Il faut noter aussi que les objectifs des groupements ne correspondent souvent pas aux moyens disponibles. Très peu de groupements ont des objectifs orientés vers des activités agricoles (par exemple, la culture des tomates). Dans d'autres, les objectifs restent stagnants et tournent autour des activités socio-sanitaires introduites par les missionnaires dans le temps et reprises par les structures de

formation rurales étatiques ou privés. Généralement, ces objectifs tournent autour de l'acquisition de moulin, de matériels agricoles, de la mise en place d'activités génératrices de revenus et sont également définis pour le court terme.

Une difficulté que nous pouvons évoquer ici et qui bouleverse les femmes dans la bonne continuité des leurs activités est la multiplicité des interventions dans un même groupement. Chaque intervenant tire la ficelle de son côté et dit « **c'est mon groupement** ». Les femmes sont obligées de fois de changer des objectifs pour répondre aux préoccupations du bailleur. Même si elles ont des idées constructives ou innovatrices, parfois, il leur manque des initiatives, elles attendent toujours que les animatrices qui les encadrent leur disent de faire ceci ou cela ; comme s'exprime une femme dans un groupement : *« pour l'avenir, je ne sais pas trop bien ce qu'il faudra faire, peut être que vous avez des idées pour nous mettre sur la bonne voie »*.

Oui mais comment avoir des idées quand on n'a aucune connaissance de ce que l'on pourrait faire. Il faudrait éveiller ces femmes en voyant ailleurs des exemples des réalisations réussies ; on ne peut pas souhaiter avoir de l'électricité si on n'a jamais vu ou eu connaissance de son existence et qu'on s'est toujours éclairé à la bougie ; au mieux on peut souhaiter avoir une bougie qui fume moins.

Les femmes doivent être éveillées, aidées par les agents à identifier objectivement leurs projets individuels ou collectifs pour la réussite et la pérennité des actions futures.

5. La disponibilité des agents féminins de formation:

Les agents féminins éprouvent d'énormes difficultés pour l'exécution de leurs activités, comme celles relevées par une formatrice d'une ONG, qui a plus de vingt ans d'expérience : *« Pour moi-même en tant que femme c'est difficile, quand tu as une famille à gérer, et qu'il faut la laisser pour aller faire une dizaine de jours sur le terrain ça devient une contrainte, les hommes ne supportent pas »*.

Mais il faut reconnaître qu'à compétences égales, il est plus facile pour un agent de sexe féminin de travailler avec les femmes rurales. Dans les cas où il devient vraiment difficile de trouver une femme ayant les compétences nécessaires pour accomplir le travail qui va lui être confié, on devrait pouvoir faire autrement. Comme cela arrive souvent lorsque certaines institutions tiennent absolument à recruter un personnel local féminin. En effet, il faudrait passer par la sensibilisation et la négociation auprès de leurs maris, expliquer le bien fondé et de l'importance que les agents féminins peuvent apporter dans le développement socioculturel et économique de la femme rurale.

6. Les aléas climatiques:

Les incertitudes climatiques de ces dernières années rendent aléatoires les productions agricoles de la zone Guelendeng. À cela s'ajoute la pauvreté des sols exploités de manière continue en l'absence de toute méthode d'entretien de la fertilité. La baisse continue des rendements accentue l'état de pauvreté rurale qui est plus ressentie par les femmes d'autant plus qu'elles sont en première ligne pour ce qui concerne l'entretien des enfants, voire la famille. Cette pauvreté a une incidence directe sur les revenus des groupements féminins, comme l'inquiétude de ces femmes :

« Quand un enfant a faim, c'est vers sa maman qu'il se tourne, c'est elle qui souffre le plus de cet état » ;

« La production agricole ne suffit plus pour couvrir les besoins de la famille, il faut se battre tous les jours en faisant le petit commerce pour nourrir la famille ».

« Les terres sont devenues pauvres, les productions sont faibles, on n'a donc pas beaucoup de ressources ».

Or la production de la famille est insuffisante, les charges familiales des femmes augmentent par ce qu'elles doivent mener des activités lucratives pour appuyer leurs époux dans l'alimentation de la famille et autres dépenses quotidiennes (savon, sucre, frais d'alimentation pour les enfants qui vont à l'école). Des pistes des solutions en vue d'une amélioration s'avère indispensable pour tenir compte de cette exigence qui, indépendamment de la volonté de l'Homme mais a une place très importance pour sa survie.

7. L'arrêt des financements

L'application du programme d'ajustements structurels et l'arrêt du financement des micros projets (amélioration des cultures maraîchères dans le cadre du 6^{ème} FED, fournitures des équipements et intrants) suite au départ des certains partenaires financiers ont entraîné des résultats très médiocres et des effets néfastes sur tout le système d'appui aux producteurs voire la production agricole et le rendement.

« Je ne vois pas l'apport des gens qui viennent défiler, nous avons reçu une fois la formation sur les techniques culturales et c'est raté parce qu'on n'a pas mis en pratique, je veux dire qu'on a pas les moyens pour payer le matériel propos d'une femme ».

Il faut se dire à l'évidence que former, conseiller et appuyer la femme rurale individuellement ou collectivement à travers une organisation, est chose normale vu l'évolution et le changement du contexte actuel qui prévaut en milieu rural. Cependant, il est aussi important d'aider les femmes à initier des petits projets et à rechercher le financement.

En conclusion, le monde rural n'est plus ce qu'il était il y a quelques années. Les contraintes et les possibilités ne sont plus les mêmes. Le climat est de plus en plus imprévisible et les sécheresses sont devenues cycliques; les sols se sont appauvris et l'insécurité alimentaire est devenue chronique, les besoins quotidiens de la couche la plus démunie augmentent (coût des facteurs de production) et la pauvreté s'accroît.

Il n'y a pas eu une volonté de l'Etat clairement exprimée de construire ensemble avec les producteurs et productrices un nouveau dispositif de formation. Cependant des solutions alternatives sont à considérer face à cet environnement international où les règles du jeu sont en défaveur des couches vulnérables.

5 PROPOSITIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA FORMATION DES FEMMES EN MILIEU RURAL

De nos jours, le modernisme oblige les femmes à adapter leurs connaissances aux circonstances de l'heure. C'est surtout valable pour celles qui vivent en milieu rural et qui constituent la majorité de la population tchadienne.

La problématique GENRE et IFD (Intégration de la Femme au Développement) font partie des préoccupations majeures du Gouvernement Tchadien. A cet effet, plusieurs conventions (par exemple la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes entrée en vigueur depuis le 03 Septembre 1980) ont été signées par le Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme, mais leurs mises en application sont réduites à cause de multiples contraintes qu'on ne peut énumérer ici.

Les nouvelles technologies obligent les femmes rurales majoritairement analphabètes, dépourvues des voies opportunistes, à s'affirmer davantage (par exemple avoir confiance en elle-même) pour bénéficier des avantages qui leurs seront offerte. Des stratégies sont à mettre en place pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans les programmes d'appui, de conseil et de formation. La femme doit être considérée comme un agent productif, un agent de la continuité et de la pérennité:

«Une politique de développement en faveur des femmes rurales, inscrite dans les mécanismes de planification, consiste en un processus de concertation qui conduit à trouver et mettre en œuvre des solutions aux problèmes rencontrés par les femmes pour faire reconnaître et valoriser leur rôle de productrice à part entière. La politique retenue constitue un cadre général permettant de formuler des plans d'actions, sur la base d'objectifs approuvés par tous les partenaires du développement, intégrés dans les programmes et projets de développement et du secteur agricole et rural (FAO, 1995)».

Cependant, après plusieurs années de programmes, de projets d'appuis et de formation en faveur des femmes rurales, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, malgré les réalisations concrètes des certaines activités citées ci-dessus. Pour ce faire un certain nombre de propositions seront faites dans notre étude. En améliorant la situation de la femme rurale par la formation, le conseil, l'appui et autre, suppose de répondre à un certain nombre de questions que se sont posées plusieurs intervenants à savoir:

- Comment prendre en compte les préoccupations des femmes?
- La formation est elle la seule réponse possible à ces préoccupations ?
- Formation féminine ou formation rurale ?
- Quel dispositif de formation mettre en place?
- Qui financera la formation ?

5.1 COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES PRÉOCCUPATIONS DE FEMMES EN MATIÈRE DE FORMATION ?

Les responsables, les décideurs et les cadres de conception et d'exécution devraient être informés et formés sur des outils opérationnels et efficaces permettant de prendre en compte chaque acteur du changement. L'information et la formation facilitent le renforcement des capacités humaines, financières et matérielles des femmes qui sont dépossédées de certaines opportunités qui leurs sont offertes. Elles favorisent également leur implication aux processus de réflexions, ce qui permet de ne plus l'isoler mais au contraire l'associer aux différentes réflexions

Pour mieux prendre en compte ses préoccupations, il faut éviter au maximum de la déconnecter de son environnement socio culturel et socio économique. A cet effet, il serait nécessaire de mettre en place des structures d'écoute, d'accueil, de conseil, de formation à la disposition de l'ensemble de la population. Les types de savoir à développer doivent correspondre aux besoins exprimés par les femmes. Cela peut être des savoirs pour améliorer des compétences, des savoirs faire pour développer une activité quelconque, des savoirs être pour améliorer le comportement au sein d'un groupe.

L'encouragement des initiatives locales de développement promue par les femmes rurales devrait être un potentiel qui pourrait servir d'exemple aux autres, à ceux qui sont à la recherche de solutions pour s'en sortir; un responsable d'une ONG nationale nous confirme à ce sujet : *« nous avons ici des paysans qui n'ont certes pas des moyens matériels, mais sont dotées d'une intelligence, par exemple : ils ramassent les déchets des chèvres qu'ils utilisent comme engrais dans leurs champs et ont un bon rendement et ajouter à cela une bonne gestion; Pendant la période d'Août et Septembre, ces gens ont de quoi manger ».*

Ce producteur ci, si vous venez un jour lui parler des notions modernes d'un bon rendement ou de la fertilité du sol, cette formation ne va pas l'intéresser puisqu'il détient déjà des notions traditionnelles qui l'arrangent bien, il pensera que c'est une perte de temps pour lui et il préfère s'occuper d'autre chose qu'il ne maîtrise pas encore bien. Les préoccupations comme l'expriment ces femmes sont à considérer, elles peuvent être illustrées et adaptées à des thèmes de formation:

« Je voudrais apprendre à élever les cochons, à bénéficier de la formation sur les techniques de gestion.

« Je ne sais pas comment on élève les poules ; je n'ai pas d'enclos en grillage, je veux qu'on vienne aussi nous conseiller sur autre chose que le crédit; personne ne vienne nous apprendre mais on est dans le besoin» ;

« Je veux apprendre les techniques de gestion et l'élevage des cochons et l'entretien des animaux » ;

« Quand tu apprends à faire le commerce, tu dois chercher à varier »;

Il est indispensable de valoriser les compétences locales qui existent, de les capitaliser et de les rentabiliser, pour un changement de comportement et envisager un meilleur avenir par ses propres capacités. Ce n'est pas aux personnes que l'on forme de s'adapter forcément à l'offre de formation, mais c'est bien le thème de la formation qui doit correspondre à leurs préoccupations quotidiennes. Il serait judicieux de pouvoir chaque fois que cela est nécessaire intégrer la mixité au sein des groupes de réflexion.

5.2 LA FORMATION EST ELLE LA SEULE RÉPONSE POSSIBLE À DES PRÉOCCUPATIONS ?

Cela a été le plus souvent cru, mais il faut se rendre à l'évidence que non. La formation ne peut et ne doit être qu'une étape d'appui à la construction d'un projet de vie individuel ou collectif. Elle n'est pas une fin en soi mais un moyen de progresser individuellement ou collectivement par le mûrissement des idées, dans la compréhension des problèmes, par la construction d'un projet dans sa mise en œuvre et sa réalisation.

« Une formation peut initier à des techniques. Elle ne peut à elle seule, susciter un système de valeurs nouvelles ; les habitudes et les méthodes de travail acquises au cours de la formation ne résistent que si le milieu de travail les entretient par une organisation adéquate et l'octroi des moyens de travail » (FORGET cité par LESTEVEN, 1985)

A l'image de cette responsable d'une ONG qui ne fait que de la formation en milieu rural *« Sur le terrain aussi il y a le problème de la prise en charge. La crise sociale a fait que les gens sont très démunis dans les villages, ils veulent faire des formations mais ils sont*

tellement démunis que quelquefois tu te demandes est ce que la formation est nécessaire pour le moment ou faut-il agir déjà sur l'urgent avant de faire la formation ?».

C'est ainsi que la plupart des formations sensées améliorer les conditions et le niveau de vie des femmes rurales, n'a eu qu'un impact limité, parce que les femmes formées n'ont pas pu les mettre en œuvre après le retrait de l'appui extérieur ou bien cela ne faisait pas partie de leurs préoccupations.

La femme rurale a toujours été à l'écoute de tout ce qu'elle reçoit comme apport externe. Dès qu'elle se rend compte que c'est une information ou une formation qui pourrait répondre ou satisfaire à une de ses préoccupations, elle s'y accroche, dans le cas contraire, l'apport reste sans suite et son effet sera nul.

Au vu des certaines considérations sus- évoquées, quelques pistes d'amélioration s'avèrent indispensable.

- **Par rapport à l'alphabétisation**

- Mener des campagnes de sensibilisation accentuée sur l'importance d'alphabétiser les femmes rurales).

- *Attendre que les femmes demandent à être alphabétisées ou formées à la gestion au lieu de le faire sans motivation de leur part pour faire plaisir au bailleur de fonds (ODILE. D.2000).*

Lors de nos entretiens avec les femmes, beaucoup de doléances ont été émises en ce qui concerne l'alphabétisation. Comme le confirme cette femme dans un groupement : « nous voulons être alphabétisées pour mieux contrôler les caisses, ne pas être trompées par ces jeunes qui font le secrétariat et apprendre ce qui se passe ailleurs pour faire avancer notre groupement ».

[Le véritable pivot à tout travail de développement du monde rural est l'alphabétisation. En général, les couches rurales ne sont pas instruites ou bien disons que très peu de personnes vivant en milieu rural ont eu accès à l'éducation scolaire, cependant, pour une meilleure implication et intégration des femmes, il faut susciter à leur niveau un éveil de conscience et une prise de position et de décisions. Elles doivent prendre conscience de leur valeur, de leurs potentialités. La puissance transformatrice qui puisse révolutionner la vie des femmes est l'alphabétisation. L'éducation et la formation des femmes rurales sont gages du succès de tout développement durable dans lequel la femme joue un rôle majeur.

Car, comment peut-on atteindre des objectifs tels que : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation des enfants, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA et le paludisme ; si les femmes ne sont pas éduquées, si elles ne sont pas formées, bref si les femmes sans aucune éducation scolaire ne sont pas au préalable alphabétisées » (CCPD JUIN 2004)].

Mais au niveau des femmes, il y'a une volonté manifeste de se faire alphabétiser, la question est de savoir comment faire pour trouver des formules adaptées à la réalité locale ?

Ainsi les partenaires qui viennent avec des idées qui correspondent à ce problème d'alphabétisation seront les bienvenus.

- **Par rapport à la surcharge de travail:**

- Alléger les tâches quotidiennes par l'introduction et la diffusion de technologies adaptées et choisies par les femmes selon leurs capacités techniques, humaines et matérielles;

- . Un technicien d'environnement dit: « *Le renforcement des capacités par la formation est vraiment important et il est encore plus important parce que les femmes sont les plus nombreuses avec plus de 52% de la population et d'ailleurs c'est la femme rurale qui souffre le plus en terme de pauvreté parce qu'il faut mettre des heures pour trouver du bois et le riz, de l'eau, etc.*

*« Il faut que l'on nous aide à avoir un forage, c'est le principal problème des femmes ici » ;
« Mon grand souhait, c'est de disposer d'un pousse-pousse pour le transport de bois et d'un vélo pour les déplacements en cas de maladie » ;*

-Rendre flexible et souple l'exécution des programmes des bailleurs en utilisant des stratégies qui répondent aux doléances des bénéficiaires afin de diminuer les charges
« promouvoir les activités génératrices de revenus en tenant compte de leurs préoccupations et l'impact négatif de ces activités sur l'environnement dire d'un acteur ».

-Par exemple, aider les femmes à construire leurs projets de développement socio culturel et économique et les aider à la recherche du financement. Ces nouveaux outils devaient permettre aux femmes de bénéficier des améliorations techniques qui diminueraient les tâches quotidiennes afin d'améliorer les conditions de travail, la qualité des produits et la rentabilité.

- **Par rapport à l'environnement socio culturel**

-Mettre en avant le développement local en mettant un accent particulier sur la sensibilisation des hommes qui demeurent encore réticents.

L'exemple de cet agent d'encadrement prouve qu'il y'a un début d'une prise de conscience et il le confirme par un dire: *« Les hommes ont maintenant compris l'utilité d'encadrer leurs épouses à travers les groupements féminins ;*

Et il est confirmé par le dire d'un homme*« les pesanteurs socio culturelles sont allégées et tendent à disparaître, car les hommes acceptent aux femmes de participer librement aux activités des groupements, or avant cela n'était pas permis».*

Ensuite une femme qui pense positivement: *«dans mon milieu ici, il n'y a pas de problème qui puisse entraver les femmes de s'associer et de mener des activités hors du cadre familial».*

Un chargé de Programme confirme que les forces liées aux pesanteurs socioculturels ont évolué: *« Les contraintes ont été un peu atténuées quand même, il faut reconnaître que maintenant, je peux envoyer un message à la présidente d'une organisation pour lui dire que j'arrive tel jour pour travailler. Je ne passe plus par les hommes, les chefs de village de quartier etc. Je pense qu'il y a eu un grand changement quand même en milieu rural. Mais le poids de la tradition c'est autre chose. C'est des trucs culturels, et il faut donner du temps pour que les gens réagissent ».*

Il faudrait passer par la négociation, travailler leurs consciences, continuer doucement à bannir les us et coutumes qui nuisent au progrès de la femme rurale; expliquer le rôle que la femme peut jouer dans la communauté, sa participation dans certaines prises de décision, la reconnaissance de ses droits et la capacité à gérer certaines activités économiques.

- **Par rapport à l'octroi de crédits:**

Il faudrait revoir le mécanisme d'octroi de crédits en envisageant des conditions souples qui permettent aux femmes d'y accéder. Par exemple rendre flexible le taux d'intérêt et le délai de remboursement. S'il y'a plusieurs organismes qui interviennent dans la localité, le taux d'intérêt devrait être identique pour ne pas créer des contradictions, voire de conflit. Il faudrait étudier la possibilité de chercher les bailleurs qui financent les appuis et orienter ces femmes par rapport à leurs souhaits.

« Il nous faudrait une école ici pour la scolarisation des enfants surtout des filles » ;

« Nous voulons avoir un magasin de stockage » ;

« Nous voulons acheter une pousse- pousse pour ramasser les arachides du champ à la maison»;

« Nous pensons à l'achat d'une 2ème moto pompe pour évoluer comme les autres groupements ».

De nos jours, les femmes rurales qui ont la chance d'effectuer des voyages d'études, commencent à exprimer d'autres besoins.

Comme le confirme la chargée de programme: « *On avait pensé au début que les activités spécifiques des femmes se situeraient au niveau des activités extra agricoles tel que l'artisanat, les activités de transformation etc. Mais c'est loin d'être le cas il n'y a pratiquement pas de différence entre les activités menées par les groupements des hommes et ceux des groupements féminins. Les femmes demandent beaucoup plus les petites unités de transformation, les magasins, par exemple au Salamat nous avons trouvé un groupement féminin qui a demandé un salon de coiffure* ».

« *Quand nous arrivons avec les bénéficiaires à un moment où ils ont des mesures d'accompagnement, nous les mettons en contact avec les autres organisations qui font le financement. Ça peut être les organisations internationales, ça peut être les ONG de financement. Nous amenons les paysans qui vont discuter eux-mêmes directement avec les partenaires. Et on sert maintenant de relais pour le suivi de ces projets* ».

Nous pensons que les responsables qui s'occupent des formations rurales doivent chercher des voies et des pistes pour aider la population rurale qui rencontre d'énormes difficultés pour la mise en application des formations reçues. L'exemple de cette responsable est à encourager, surtout si nous voulons qu'il y'est des résultats positifs. La nouvelle structure du CFPR qui fait d'elle un centre pas seulement de formation, mais de conseil et autres permettrait de solutionner ce palliatif. Il faudrait aider les femmes à monter des petits projets et à rechercher des financements auprès de : (par exemple PSAOP, WORLD VISION) ou au niveau des projets de la localité.

- **Par rapport aux aléas climatiques difficilement résolubles:**

Avant de vulgariser des techniques « **modernes** », les services techniques devraient prendre en compte les initiatives locales trop souvent ignorées ou méprisées car n'étant pas mise en œuvre par la recherche; c'est à partir de ces expériences ou pratiques de terrain, développées par quelques agriculteurs innovants et de leurs améliorations éventuelles, qu'ils devraient faire des nouvelles propositions aux autres producteurs :(par exemple l'amendement des sols, les variétés culturales, les cultures de contre saison etc...).

- **Par rapport à l'arrêt des financements:**

Il faudrait que l'Etat s'engage fermement à réorienter ses appuis vers les couches les plus démunies. Par exemple prévoir des micros crédits exceptionnels pour les femmes en milieu rural avec des critères bien définis et qui ne devraient pas correspondre à ceux des femmes urbaines. Certaines doléances des femmes pour ce qui concerne les appuis en matière de financement:

« *Il faudrait aussi que le gouvernement lève la mesure de suspension de la fabrication du charbon de bois, c'est l'une de nos sources de revenus* » ;

« *Il faudrait que les partenaires nous appuient pour augmenter notre stock de vivre* »

« *Nous avons envie de faire beaucoup de choses, mais les moyens nous manquent, nous sommes en train de chercher des appuis auprès des organisations de la place pour nous aider* »;

Les partenaires qui appuient les femmes en matière de crédits devraient augmenter les fonds et les élargir vers d'autres femmes nécessiteuses.

Il faudrait rendre opérationnelle et crédibles les Fédérations des Organisations Paysannes en renforçant leurs capacités de négociation, de crédibilité, de garantie en vue de leur autonomie.

5.3 FORMATION FÉMININE OU FORMATION RURALE ?

Il est préférable de parler plutôt de formation rurale que de formation féminine et, en fonction des sujets abordés orienter l'intervention vers un public particulier. Plus on utilise les termes formation féminine, plus on marginalise les femmes et on les met dans un état de faiblesse, d'incapacité.

Le concept « **GENRE** » privilégie ce type d'actions qui permet à la femme de bénéficier de certains avantages : (au niveau de la responsabilité, gestion, décision, formation). Il paraît donc inutile de parler exclusivement de formation féminine, car cela aurait tendance à isoler la femme de son milieu. Il faut au contraire, mieux l'insérer dans la conscience collective en lui donnant sa vraie place dans la société, en l'associant au même titre que les hommes à toutes les réflexions collectives.

L'exemple du planning familial qui a échoué dans la localité est riche d'enseignements. Il s'est avéré que cet échec est dû au fait que les hommes n'ont pas été associés dès le début, à l'information et à la formation. Pour un meilleur résultat il a fallu par la suite trouver des stratégies pour les former et les associer davantage dans le processus de sensibilisation.

Un responsable d'une ONG confirme par un dire: *« nous avons à faire avec des groupements de plus en plus mixtes pour prendre en compte l'approche Genre, c'est plus efficace quand vous vous adressez à la fois aux hommes et aux femmes, le message passe mieux, nous évitons les erreurs du passé, c'est à dire, faire un certain nombre de discriminations qui peuvent être des discriminations positives, mais nous faisons aussi des formations spécifiquement féminines; la discrimination positive (séparer les femmes des hommes) ne devait être utilisée que pour la transmission de messages exclusivement féminins ».*

« Sans la prise en compte des femmes, il est vain d'envisager un développement rationnel; un des critères d'évaluation retenus pour mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les effets et l'impact(de la conception à l'évaluation) est la participation des femmes rurales» (FAO,1995).

Nous disons que tout dépend de la décision des femmes d'impliquer ou non les hommes dans telle ou telle activité.

Il faut promouvoir le dynamisme des femmes, en les engageant fermement comme partenaires et parties prenantes actives et sans discrimination dans les activités futures des C.F.P.R.

5.4 QUEL DISPOSITIF DE FORMATION METTRE EN PLACE?

5.4.1 Mettre en place un environnement politique national favorable

La politique en matière de formation négligée doit faire partie intégrante des stratégies et de la priorité du Ministère de l'Agriculture. Il faut donner la possibilité aux cadres de ce Ministère de développer des idées constructives, en les associant aux cadres des autres institutions ayant les mêmes finalités sans oublier les producteurs et productrices, acteurs directement concernés.

Si on veut réussir dans le domaine de la formation, du suivi-conseil aux agriculteurs et à leurs femmes, il est indispensable de mettre en place un environnement de politique favorable: la rénovation du dispositif de formation.

A cet effet, la révision du concept des CFPR, sa restructuration et ses nouvelles orientations sont un préalable pour son opérationnalité et l'épanouissement du monde rural.

Elle nécessite un changement dans sa stratégie d'intervention aussi bien dans le contenu des formations que dans la pédagogie et l'autonomie de gestion.

La création par la DEAFPR de ce dispositif, à travers les CFPR, serait un centre de réflexion, de concertation, une base de dialogue. La DEAFPR devrait envisager l'élaboration d'un nouveau schéma directeur lui permettant d'assurer la pérennité de ses activités et de suivre normalement l'évolution de ses agents d'encadrement en milieu rural. Ceux-ci devront à leur tour, avoir des compétences nécessaires pour répondre aux attentes /préoccupations des producteurs et productrices en réactualisant leurs compétences en fonction de la demande des acteurs.

Le dispositif de FPAR (Formation Professionnelle Agricole Rurale) doit s'adapter afin d'accompagner ces changements en profondeur, de former et d'assurer la professionnalisation des nouvelles générations de producteurs et productrices.

Il faudrait envisager une ouverture intégrant des fonctionnements ouverts, simples, souples ; une gestion des ressources humaines mobilisant toutes les compétences, des programmes fondés sur les compétences et une diversification des financements.

Concevoir une rénovation des modes de gestion en mettant en place des partenaires associant les pouvoirs publics, entreprises, ONG, utilisateurs, producteurs et productrices.

Voici un exemple des stratégies en faveur des femmes rurales au Mali :

[Les femmes rurales sont plus particulièrement concernées par les stratégies suivantes :

- *favoriser l'accès des femmes aux moyens et facteurs de production (terre, eau, intrants et matériels agricoles, encadrement technique, technologies appropriées)*
- *alphabétiser les femmes ;*
- *lutter contre la sécheresse et la désertification par la promotion des foyers améliorés, des énergies nouvelles et renouvelables et le développement des actions de reboisement*
- *développer l'hydraulique rurale ;*
- *construire des digues et micro barrages pour la rétention des eaux hivernales et former les populations à l'entretien de ces digues et micro barrages ;*
- *créer des micros entreprises ;*
- *promouvoir les technologies de transformation et de valorisation des produits locaux;*
- *développer le circuit de commercialisation ;*
- *favoriser la participation des femmes dans les structures chargées de décentralisation;*
- *encourager les femmes à s'organiser en coopératives et groupements d'intérêt économique ;*
- *réviser les critères d'attribution des terres aménagées et associer étroitement les femmes rurales à la gestion du terroir villageois;*
- *intensifier la vulgarisation technique agricole auprès des groupements féminins ;*
- *mettre en place un village artisanal pour la promotion de l'artisanat et la commercialisation des productions.*

Les stratégies sectorielles s'accompagnent de stratégies de soutien sur lesquelles les différentes actions doivent s'appuyer pour atteindre les objectifs visés :

- *accroître la participation des femmes à la vie publique et aux prises de décision ;*
- *alléger les travaux des femmes ;*
- *mettre en œuvre l'organisation et la mobilisation sociale ;*
- *faire participer les groupes cibles à toutes les étapes du cycle du projet depuis le début jusqu'à l'évaluation finale». (La situation des femmes rurales sd, sl.1).*

Le nouveau dispositif prévoit la formation comme un accompagnement, un appui à la réalisation d'un projet individuel ou collectif demandé et préparé par les femmes, assistées des formateurs et/ou formatrices.

5.4.2 Relancer une politique de formation des cadres nationaux de l'agriculture

Les programmes de formation dans les principaux établissements de formation des cadres pour le secteur rural étaient conçus par rapport aux grandes orientations de développement agricole et rural de l'Etat: (Agriculture, élevage, eaux et forêts). Les tentatives pour bâtir des établissements qui dépendraient d'une seule tutelle et intégreraient tous les volets de formation du secteur rural ont toutes échoué.

C'est dans ce contexte que la DEAFPR a réalisé avec l'appui du projet RENCAR (Renforcement des Capacités Rurales), le financement de deux études qui ont permis d'organiser un atelier relatif à « la refondation de la FPT (Formation Professionnelle et Technique) au TCHAD» en juin 2005.

Ensuite en 2006, avec l'appui de la BAD (Banque Africaine de Développement), des missions relatives à l'élaboration de nouveaux programmes de formations agricoles ont été effectués.

Toutes ces initiatives ont d'abord pour but de corriger l'offre de formation qui a été exclusivement orientée vers la formation des fonctionnaires, la quasi certitude d'emploi des formés à la sortie n'obligeant ni les élèves et les étudiants à l'effort, ni les enseignants à adapter leurs enseignements aux besoins du marché.

Enfin la multiplicité des autorités de tutelles de formations rurales diplômantes n'assure pas de relations aisées entre établissements et un suivi rigoureux des programmes.

Vu le contexte actuel, il est indispensable de:

- Redéfinir complètement les programmes de formation de ces différents établissements publics et privés en mettant un accent particulier sur les pratiques qui prendront aussi en compte les exigences techniques de l'heure et surtout l'adaptation aux réalités locales des paysans.

- Supprimer la primauté du tout technique en revalorisant les savoirs traditionnels, en plaçant le producteur rural au sein de son environnement, en expérimentant avec les agriculteurs des solutions respectueuses de l'environnement correspondant au contexte socio-économique du moment et de son évolution possible.

- Mettre sur pied un comité de révision et de suivi de tous les programmes d'enseignement y compris ceux des établissements privés et si possible faire appel à des avis d'experts en la matière.

Ces établissements d'enseignement technique et professionnel aussi bien du niveau moyen que supérieur sont d'une nécessité capitale. L'arrivée du privé dans le secteur de l'enseignement technique est en soi une initiative à saluer. Puisque l'Etat ne peut plus assurer à lui seul les questions d'enseignements agricoles et rurales, il doit nécessairement faire appel à d'autres opérateurs (privés, ONG).

« Cependant il est du devoir de l'Etat de veiller à ce que les ressources humaines appelées à travailler dans le secteur rural aient les compétences nécessaires, par l'exercice d'un droit de contrôle sur les contenus des programmes toutes catégories confondues (Diagonales, 1996) ».

Ceci implique que l'Etat ait un droit de regards sur tout établissement de formation technique ou professionnel.

Les programmes d'enseignement agricole des écoles devront intégrer les aspects liés à la participation des femmes au processus de développement. Cette prise en compte ne devra pas se faire sous la forme de domaines et règles spécifiques qui auront l'inconvénient d'isoler encore d'avantage les femmes, mais au niveau des approches pour tenir compte de la place qu'occupent les femmes dans les systèmes de production en milieu rural.

5.4.3 Redéfinir le rôle et les attributions des CFPR

Les dispositifs de formation rurale, surtout ceux du secteur étatique que sont les CFPR sont à l'agonie. Il faut manifestement une volonté politique, suivie de réflexions collectives pour rechercher les solutions qui permettront de sortir de cet état de léthargie.

Nous devons mettre en place pour l'ensemble des CFPR du Tchad, une politique d'appui et de formation cohérente pour les rendre plus autonomes qu'ils ne le sont en réalité, sans que l'Etat ne se désengage de son rôle de formateur et de contrôleur.

Les nouveaux CFPR devront être des centres d'accueil et d'échanges. Leurs rôles ne se limitent pas seulement à la formation, d'autres fonctions doivent s'y ajouter telles que :

- L'aide à la formulation et au montage des projets individuels ou collectifs :
 - La préparation d'un projet socioéconomique sur le financement des activités génératrices;
 - Le montage et la négociation d'une demande de crédit, sa gestion et son remboursement;
 - La maîtrise de l'information pour l'accès à l'approvisionnement des produits et leur circuit de commercialisation ;

- Le suivi technique et financier des projets individuels ou collectifs : le financement des activités génératrices des revenus promues et initiées par elles ;
- L'appui conseil au développement en direction des individus et des groupements;
- L'appui à l'accès aux informations pour une professionnalisation des producteurs et productrices.

L'Etat doit aussi prendre ses engagements pour la réfection des bâtiments et ce d'une manière progressive, en cherchant partout des moyens conséquents. Il assurera une partie du fonctionnement qui exige des normes de réglementation bien définies. Ce projet doit être soumis au Conseil des Ministres et soutenu par le Ministre chargé de l'Agriculture en vue de voter une loi de finances permettant cette autonomie des CFPR.

Cette autonomie, tant financière que technique est indispensable pour permettre aux CFPR une totale insertion dans le milieu. Elle devra être basée sur le respect d'un cahier des charges, de la cogestion, du suivi permanent des actions de formation, de l'évaluation continue par tous les acteurs concernés du niveau régional au niveau central.).

Les formations programmées devront se faire à la demande des producteurs et productrices, des O.P., des groupements, des associations, des formateurs et formatrices etc.

L'ensemble des activités de chaque CFPR devra être géré par un conseil d'administration. Il s'agira pour lui d'assurer la viabilité des activités de formation, d'appui conseil, et autres appuis et surtout gagner la confiance de ceux qui financent pour en assurer la pérennité.

Ce conseil d'administration sera composé des différents Partenaires, Etat, Agriculteurs, ONG, Bailleurs de Fonds, Employeurs, avec un Agriculteur comme président.

Le Conseil d'Administration doit voter le budget, veiller à sa bonne exécution dans le respect des règles, voter le programme d'activités du centre.

Les formateurs seront au service du centre, nommés par l'Etat et évalués par le Conseil d'Administration. Ce dernier peut en cas de manquement demander leurs remplacements auprès de l'Etat. Les formateurs ne seront pas des fonctionnaires mais des agents contractuels de l'Etat mis à la disposition des CFPR, ayant des compétences qui peuvent être valorisées sur le terrain.

5.4.4 Redéfinir le profil des nouveaux agents à mettre en place dans les structures rurales

La grande question est de savoir, qui doit former et avec quelles compétences ?

La DEAFPR devrait satisfaire les demandes. Le monde rural attend des formateurs et formatrices ayant des capacités d'écoute, d'animation, de réflexion, un certain esprit de synthèse, de conseil technique, de négociation pour mettre en relation le groupe avec les personnes capables d'apporter des réponses aux propositions des solutions à leurs préoccupations. Par exemple, dans les domaines techniques (production animale et végétale, environnement), si les agents n'ont pas les compétences suffisantes pour répondre aux attentes des producteurs, ils doivent faire appel à des spécialistes techniques et des généralistes du développement rural.

L'Etat devra se donner les moyens de recruter chaque année un certain nombre de jeunes diplômés qui sortent des autres écoles du Développement Rural (agriculture, élevage environnement) avec un diplôme de technicien supérieur (BTS). Ils seront sélectionnés sur concours ou sur tests et recevront des formations complémentaires indispensables à la mise en œuvre de leur futur métier « d'animateurs du milieu rural » mis à la disposition des CFPR. Ils devront obligatoirement être issus du milieu rural, avoir la connaissance du terrain et la motivation d'exercer en milieu rural.

5.4.5 Former des formateurs et recycler les agents

La formation et le recyclage des agents doivent avoir une place importante dans le dispositif de rénovation. Les formateurs qui exercent les activités de formation doivent bénéficier de formation continue et de recyclage pour répondre en partie à certaines exigences de l'heure.

L'Etat doit bien entendu assurer la formation continue des agents en service dans les CFPR pour que les formations dispensées dans les CFPR puissent venir en appui à des actions de développement individuel ou collectif. Les agents de développement ressentent de plus en plus le besoin de se former, comme le montre l'inquiétude d'un formateur : *«maintenant les besoins sont diversifiés, les compétences des formateurs n'ont pas évolué, il y'a des questions posées par des paysans qui dépassent certains formateurs»*.

En plus ces agents doivent avoir une capacité technique et financière, de négociation, de conseil, d'appui qui leur fait défaut à cause de leur niveau de formation initiale, bas.

Ces formations seront destinées aux agents les plus jeunes. Les autres, ceux qui ont plus de 50 ans devront être utilisés pour d'autres tâches.

5.4.6 Elargir Le public cible des CFPR

Les CFPR devront expérimenter de travailler, non seulement avec les groupements féminins mais aussi avec les producteurs/trices innovateurs, les hommes et femmes leaders, les

animateurs et animatrices villageois, les personnes ressources ayant prouvé un certain dynamisme dans les villages.

Ces acteurs identifiés dans le cadre d'actions à entreprendre pourront recevoir des formations leur permettant de développer ou de renforcer leurs capacités d'animation, de réflexion, de structuration, d'entraînement des autres acteurs.

Il n'y a pas de catégories spécifiques de femmes à former, cela dépend du moment, du projet pressenti, du but qui doit être fixé collégialement avec les femmes concernées.

« Il n'existe pas un modèle unique de femme africaine, mais il en est plusieurs. Leur capacité de travail, leur disponibilité, leur fatigabilité et par voie de conséquence leur possibilité d'acquiescer un revenu plus ou moins important diffère de l'une à l'autre. Certaines ont de jeunes enfants, d'autres utilisent des grandes filles pour les aider. L'organisation du travail entre co-épouses, la solidarité des belles-sœurs autour d'un même feu » (LESTEVEN, 1985).

Le public à former dépend des attentes des femmes; les thèmes de formation devront être demandés, discutés et définis avec les bénéficiaires

5.4.7 Le contenu de leurs programmes de formation

Les demandes /attentes de formation des femmes rurales sont aussi diversifiées que les enjeux. Les thèmes de formation doivent être demandés, discutés et définis avec les bénéficiaires parce que ce sont elles qui savent de quoi elles souffrent comme le confirme un proverbe burkinabais : *« on ne peut pas dire à un bossu de se coucher sur le dos, car lui seul connaît quelle position adapter à sa bosse, il doit tenir pour dormir »*; Un chargé de programme confirme par un dire: *« Il faut intégrer des volets d'activités qui font parties de leurs préoccupations car cela est d'une importance capitale. »*

Compte tenu des circonstances techniques de l'heure, il y'a des formations (techniques, sensibilisation éducation), qui sont nécessaires, mais qui doivent être discutées par tous les acteurs impliqués.

a) La formation peut aussi avoir pour objectif d'apprendre aux femmes leurs droits et leurs capacités à se défendre dans un environnement où leurs préoccupations ne sont pas prises en compte dans les principales décisions prises au niveau du village ou ailleurs.

b) Certaines formations peuvent être bénéfiques et apporter un changement de comportement aux femmes mais ne sont pas exprimées, il s'agit des formations dans le domaine des droits de la femme et celles de l'accroissement de leurs capacités d'organisation et d'initiative etc., par exemple, un chargé de programme confirme *« au niveau de certaines zones, l'homme peut facilement répudier sa femme, alors qu'au regard des textes juridiques, cela ne se passe pas aussi facilement. Et une fois répudiée, la femme perd tous ses biens, il y'a eu des femmes dans certaines zones qui grâce à ces formations savent leurs droits et en réclament, et les époux comprennent de mieux en mieux et très peu de femmes sont répudiées »*.

« Cette année par exemple nous avons beaucoup utilisé le théâtre forum. Nous prenons les organisations de base que nous formons dans le domaine du théâtre et on choisit un thème en rapport avec leur réalité. On instaure le débat après le théâtre, on fait intervenir des spécialistes en rapport avec le débat ».

-c) Pour la formation qui demande des ingrédients et matériels, associer les femmes et les agents exerçant dans la même voie pour chercher le circuit de l'approvisionnement de ces ingrédients, assurer éventuellement le stockage et faciliter les débouchés pour que ces femmes puissent facilement écouler leurs produits et dégager des bénéfices.

-d) Pour les formations qui découlent de programmes de coopération entre le Tchad et les Institutions Internationales, choisir de thèmes de formation qui vont être intégrés suivant les préoccupations du groupe cible et devraient être expliqués. Il serait indispensable d'impliquer tous les acteurs qui sont concernés pour qu'ils comprennent pourquoi ces genres de formation ont été décidés. Un chargé de programme confirme par dire: « *Il faut intégrer des volets d'activités qui font partis de leurs préoccupations car cela est d'une importance capitale, pour que la formation donnée ne soit pas distincte ou complètement déconnectée de la façon dont vit la femme* ».

e) Pour les formations qui découlent d'une préoccupation/ problème : comme c'est de la mortalité des animaux du petit élevage, la formatrice doit chercher à résoudre d'abord ce problème qui nécessite aussi des formations et de conseils. Même si elle n'a pas la compétence nécessaire, elle doit faire appel à des compétences extérieures, avant d'intégrer ces nouvelles activités (savon, pommade ou autre). Il faut toujours prendre en compte d'abord, ce que les femmes savent, ce qu'elles veulent et ce qu'elles peuvent, car « Il n'y a pas de formation type pour les femmes, il n'y a que des formations en réponse à des problèmes bien précis ».

Une prise de conscience des formateurs/trices dans leurs rôles, leurs fonctions auprès des productrices en considérant les femmes comme actrices à part entière est d'une nécessité impérieuse au lieu de se focaliser sur la routine.

5.4.8 La pédagogie à développer

L'une des difficultés à surmonter lorsqu'on parle de la formation des femmes en milieu rural est l'analphabétisme. Comment faire pour que le contenu des formations soit compris par l'ensemble des bénéficiaires. Plusieurs stratégies peuvent être développées à ce niveau :

-Développer l'approche de type GERDAL :(Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisés); C'est une approche méthodologique de travail mise au point en 1981 par un Groupe de chercheurs dont l'initiateur est DARRE J.P. Cette approche est basée sur les fonctions «dires» des acteurs qui permettent une participation très active des producteurs et productrices à l'analyse d'une situation, à la formulation des problèmes et à la recherche des solutions à leurs préoccupations/problèmes. Cette démarche complète la fonction d'animation et améliore l'exécution de la fonction d'appui.

Le chargé de programme a donné son impression « *pour parler effectivement de la femme rurale, il faut prendre en compte le fait que les femmes du village n'ont pas de contact direct entre elles, depuis un certain temps on s'attelle à créer une représentativité féminine au sein des villages, un creuset dans lequel elles pourront s'y retrouver régulièrement pour ainsi maintenir un contact permanent ; c'est vers ces dynamiques féminines que nous suggérons au PSAOP et au PROADEL de s'orienter au lieu d'aller vers des groupements de manière désordonnée, ce qui ne profite pas du tout aux femmes* ».

Plusieurs méthodes ont été testées par des services techniques de la localité, mais les résultats restent embryonnaires par rapport aux coûts d'investissement et aux années expérimentées sur les démarches. Nous prenons l'exemple de la méthode BENOR où des moyens colossaux ont été mis à la disposition de l' ONDR et les résultats étaient médiocres.

L'approche GERDAL n'est pas si mauvaise, surtout que l'objectif, c'est d'aider les agriculteurs et agricultrices à prendre une part active dans la conception et l'évolution de leurs activités professionnelles, les agents par des notions « des dire » les amènent à identifier leurs problèmes et éventuellement la résolution des problèmes par des solutions objectives choisies par les concernés. L'application effective sur le terrain nécessite une base de réflexion avec tous les intervenants sur le terrain et c'est là où le CFPR a un grand rôle à jouer.

-Sélectionner des personnes par les villageoises qui peuvent les représenter valablement dans le cadre des voyages d'études et prévoir des visites d'échanges dans les lieux où les femmes ont démontré leurs capacités de réussite dans les activités de production, comme certaines femmes ont exprimé le besoin d'y aller, c'est l'occasion d'y penser. Une femme manifeste le désir: « *nous voulons des visites inter groupements pour voir ce qui se passe bien ailleurs et venir copier chez nous, car nous voulons tirer profit de ce qui se passe ailleurs* ».

-Faire la formation en langue locale, les formatrices doivent connaître au moins une langue du milieu, (par exemple pour expliquer les supports écrits et faire des démonstrations pratiques sur la gestion des crédits ou des activités nécessitant un recours minimum à un support écrit lors de sa mise en œuvre.

-Faire recours à des animatrices locales instruites choisies par les femmes pour certaines formations nécessitant des démonstrations très techniques, il faudrait dans ce cas, prévoir des mécanismes d'encouragement, car le bénévolat a ses limites. En effet une animatrice même issue du milieu ne comprendrait pas pourquoi elle continuerait à donner gratuitement un savoir dans un environnement où d'autres qui font plus ou moins le même travail arrivent au village en moto et sont payées pour leur travail.

-Réviser tous les supports introduits dans les CFPR et éventuellement leurs limites et leurs atouts par rapport à chaque catégorie. Cette étude exige aussi la participation des experts ayant des compétences et des expériences en la matière.

5.5 HARMONISER LES ACTIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Toutes les initiatives en matière de formation, d'appui et de conseil se sont faites avec très peu de coordination entre les différents intervenants. En d'autres termes, il ne faut pas que chacun s'isole dans son terrain et fasse ce qui lui convient.

L'Etat doit prendre au niveau national des dispositions législatives et réglementaires qui fixent une limite à ne pas franchir par les différentes institutions de développement en milieu rural par exemple : la DEAFPR doit assumer ses responsabilités en mettant un accent particulier sur le suivi pour éviter les compétitions entre les différents acteurs et contrôler certains principes méthodologiques, si l'on est obligé de travailler à plusieurs sur un même terrain. Voici les propos d'une responsable d'un groupement qui illustre une complémentarité des activités des intervenants dans un même groupement :

- « *l'ONG ACORD nous aidé à produire de plants et à faire des plantations d'arbres. Il nous a appris les techniques de pépinières et de plantations d'arbres, nous avons planté ces arbres au village et dans les champs en brousse ;*
- *World Vision nous a apporté des appuis pour la construction d'une école, pour le forage d'un puits.*
- *Les agents des CFPR sont également venus nous former sur les méthodes de planification de naissance. Ils nous ont appris comment faire pour se contrôler et ne pas avoir de grossesses indésirées. Ils nous ont aussi sensibilisé pour que nous envoyions nos filles à*

l'école au même titre que les garçons. Nous avons également reçu des agents du CFPR, un crédit de 250 000 F CFA lors que nous avons déjà remboursé ;

- *ACCRA nous a appris à faire de sirops à partir de fruits et à élever nos animaux domestiques ».*

Des relations de complémentarité doivent exister entre les différents acteurs de telle sorte que chacun fasse ce pourquoi il est le plus apte en termes de ressources techniques, humaines et matérielles ; comme l'exprime un formateur « *nous avons un cadre de concertation depuis 2003, les premiers initiateurs ce sont: CFPR, APR et World vision, c'était des rencontres mensuelles, chacun se renseigne auprès de son collègue, s'il y a un intervenant qui n'est pas compétent, ils se complètent* ». Un chargé de programme qui confirme : « *A Guelendeng, nous avons un protocole qui nous lie avec APR et World Vision et chacun sait ce qu'il doit faire en matière d'appui, et ce sont eux qu'on utilise comme relais pour faire passer le message parce qu'ils sont sur place* ».

Ce sont des pratiques à encourager mais il faut un suivi rigoureux et permanent, et impliquer efficacement le CFPR qui doit assurer la coordination de toutes ces activités. De plus un cadre permanent de concertation et d'échanges devrait être créé entre les responsables des différents CFPR implantés sur le territoire national.

Pour cela il est indispensable d'établir un cahier de charge qui détermine les mécanismes de concertation, de collaboration, d'échanges, d'informations et de responsabilisation qui doivent être mis en place au sein des CFPR.

Enfin il est indispensable de restructurer le comité de pilotage au niveau des services techniques composés des représentants des différents partenaires intervenant dans le domaine de la formation.

5.6 QUI FINANCERA LA FORMATION ?

L'Etat doit s'engager fermement dans la mobilisation des ressources nécessaires qui doivent être permanentes et s'inscrire dans la durée au lieu qu'elle se fasse dans le cadre des projets limités dans le temps et selon le bon vouloir des bailleurs de fonds extérieur.

Ce problème, épineux à résoudre, exige aussi la mobilisation de toutes les parties impliquées dans les actions de développement afin de trouver les voies et moyens pour assurer la pérennité des activités et surtout l'impact.

L'Etat avec la participation des bailleurs de fonds doit assurer une autonomie minimum des CFPR en les dotant d'un budget qui leur permette:

- De définir avec les populations concernées et les formateurs les choix et politiques de formation à mettre en place;
- D'assurer le déroulement régulier des sessions de formation et de gérer le travail des formateurs mis à disposition par la DEAFPR: (déplacement, matériel pédagogique etc.) ;
- D'assurer l'entretien des bâtiments ;

Il devra mettre en place les procédures permettant :

- aux CFPR d'avoir un certain droit de regard sur le travail des formateurs ;
- De donner à la coordination locale la possibilité de remplir son rôle ;
- D'assurer un suivi et contrôle régulier de l'utilisation de fonds publics ou fonds autres que les ressources propres.

Mais, il paraît aussi évident que dans le contexte actuel, ni l'Etat, ni les ONG ne peuvent supporter entièrement toutes les charges des actions de formation des femmes en milieu rural. La question est de savoir, comment faire, dans des milieux extrêmement pauvres, pour amener les bénéficiaires d'une action de développement communautaire, ou de formation à prendre en charge une partie des frais ?

Cela n'est pas impossible, à condition que ce qui doit se faire requière l'adhésion des concernés. Il faut prendre le soin d'expliquer que l'intervenant ne sera pas permanent et que ce qui est fait est en leur faveur et ne doit pas s'arrêter avec son retrait. Il faudrait de plus améliorer la politique en matière de crédit d'équipement afin d'augmenter l'accès des femmes à l'équipement et à la formation.

Il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures mais d'utiliser au mieux celles qui existent. Le but du projet est de favoriser un certain désengagement de l'Etat en lui faisant remplir son rôle normal et d'amener les structures paysannes à gérer leur propre développement.

Conclusion

La politique de formation en faveur de la femme rurale devra se traduire par une véritable volonté du gouvernement. Tous les intervenants du secteur rural, aussi bien ceux en charge de la conception, que de l'exécution voire de suivi évaluation des programmes et projets devraient intégrer et rendre effective les questions liées à la prise en compte des attentes /préoccupations des femmes.

Le désengagement de l'Etat qui est l'une des conséquences directes des programmes d'ajustement structurel a eu des répercussions très néfastes sur les activités des femmes. Ces dernières bien qu'elles aient bénéficié des formations et des appuis, n'avaient pas souvent l'opportunité d'orienter les activités dans le sens de leurs préoccupations quotidiennes.

Les responsables des institutions travaillant avec les femmes en milieu rural reconnaissent aujourd'hui que les comportements évoluent et que les contraintes liées à l'environnement socioculturel ne constituent guère d'obstacles pour le développement de celles-ci, contrairement à ce qu'il paraît a priori. A titre d'exemple, les femmes commencent de nos jours à réfléchir sur leur propre avenir en exprimant leurs besoins et en ayant des visions de plus en plus claires. Elles sont désormais des partenaires et actrices que des simples bénéficiaires.

La DEAFPR devrait prendre de recul pour bâtir un nouveau système de formation qui prendra en compte tous les acteurs. Le dispositif sera construit sur une base de concertation et de dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires. Les insuffisances constatées dans le dispositif de formation, de conseil, de suivi évaluation, d'appui devraient permettre à tous les acteurs de faire un feedback.

Quant aux formateurs et formatrices, ils doivent s'armer techniquement et être à jour pour affronter le quotidien des producteurs et productrices afin d'assurer un bon encadrement et surtout tenir compte de leurs aspirations profondes.

Quant aux femmes, maîtresses de leur propre développement, elles devraient prouver leurs capacités techniques, humaines et matérielles. Les différentes formations qu'elles reçoivent devraient leur permettre d'être outillées non seulement pour mener à bien leurs activités mais d'opérer celles qui leur sont favorables dans un esprit d'équité et d'équilibre.

Il est temps que les hommes comprennent que l'apport des femmes est d'une nécessité capitale pour leur développement socio culturel et économique.

Enfin une amélioration du dispositif de l'enseignement rural et de la formation professionnelle s'avère nécessaire face aux enjeux majeurs de l'heure auxquels le monde rural est confronté (croissance démographique, retrait de l'Etat de certains services en appui aux producteurs, baisse de la fertilité des sols et de la productivité, la libération, la globalisation dans le contexte mondial).

Si le Ministère de l'Agriculture ne met pas tout en place pour rénover rapidement et efficacement son dispositif de formation, il court le risque de voir de plus en plus d'offices douteuses, proposer des formations médiocres et, ce qui est plus grave, il laisse la place libre à des ONG ou autres institutions qui peuvent profiter de cette occasion pour propager des idées contraires à la volonté politique.

En conclusion, la finalité, est d'amener progressivement les CFPR à s'autogérer. Dans un premier temps, il ne s'agit pas de mettre en œuvre une autogestion financière stricte mais de permettre aux CFPR de prendre des décisions vis-à-vis d'objectifs définis avec les populations rurales et de les mettre en application. Les CFPR devront devenir de plus en plus autonomes et la fonction publique devra se contenter d'assurer son rôle de formateur, d'appui et de conseil ainsi que de contrôleur des dépenses en ce qui concerne les ressources publiques mises à leur disposition.

BIBLIOGRAPHIE

- BADIANE, C. (1994). Réseaux et accès à la décision: l'exemple des groupements Féminins au Sénégal. Dakar.
- BANDOUM, Y.P. (2004). *La formation des producteurs ruraux pour le développement rural : cas du CFPR de Médégué*. Université de Niamey, 72p.
- BIEP. (1988). *Temps de travail féminin et inventaire de technologies*. N'Djamena, 13p.
- BONNASSIEUX, A. Alphabétisation, post alphabétisation, formation rurale: quelle synergie. *Laboratoire de dynamiques rurales de l'Université Toulouse de Mirail*. s.d.
- CCPP. L'alphabétisation des femmes rurales : plate forme de Beijing. ARIE.C.R, la contribution des femmes au développement en Afrique subsaharienne, http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2000/mauss/article.htm (consulté le 21/10/2005)
- DEFPA/CESAO. (1993). *Recherche et animation pour aider les femmes à mieux assumer leurs fonctions économiques dans la famille et au village*. 21p.
- DEFPA. (1989). *Journées bilan de la DEFPA*. N'Djamena : Rapport d'atelier, 94 p.
- DRHPRP. (1993). *Axes d'actions prioritaires (1994-1997)*. N'Djamena, 32p.
- FAO. *Politique et stratégie de développement en faveur des femmes rurales*. ONUAA, http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/DOCREP/V2715f/2715fv2715fO4.htm (page consulté le 20/06/06).
- FNUAP-TCHAD, (1998). *Revue à mi-parcours du programme de coopération (1996-2000)*. Rapport sectoriel. N'Djamena, 68p.
- LAOUDANE M.N. (2002) *Formation des nouvelles monitrices des centres de formation pour la promotion rurale*, Projet/CHD/00/PO7. N'Djamena, 98 p.
- MAHAMAT Z.R. (2000). *L'impact des CFPR sur le développement rural. Cas des Logones et Tandjilé*. CNEAR. Montpellier, 66p.
- MAHADIE, O.I. (1995). *Projet Pilote de Foresterie Rurale et d' Aménagement Forestier pour la Production de bois. Phase II Tchad. Intégration des femmes dans le développement forestier au Tchad*.
- MOUGUELNA, N.N. (2005). *Objectifs, stratégies et activités du Tchad*. PROJET CHD/OO/PO7 « GENRE », 20p.
- NIANG, M. (1990). *Auto promotion paysanne et décentralisation au Sénégal : Quel cadre institutionnel? DAKAR*.
- RAPPORT SECRETAIRE GENETAL. (2000). *Situation des femmes rurales. Droits des femmes*. Documents de L'Assemblée Générale, Nations Unies. *Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales*, http://www.cefib.com/minifef/publ_situa_sommaire.htm (Consulté le 20/10/05).
- SATA D. D. (1990). *La promotion des technologies appropriées pour les activités socio-économiques des femmes*. PNUD/UNIFEM/PROJET CHD/87/023.102 p.

ANNEXES

I - Guides d'entretiens

II- Liste des CFPR du TCHAD

III - Liste des agents des CFPR, chargés de programme et personnes ressources rencontrés

IV- Caractéristiques de quelques groupements et femmes enquêtés sur Guelendeng

V- Synthèse des entretiens de quelques Agents

VI- Quelques entretiens de Chargés de Programme

VII- Liste des productrices et producteurs rencontrés

VIII- Brève historique sur l'évolution de la DEAFPR

I- GUIDES D'ENTRETIENS

A) Guide d'entretien auprès des chargés de programme de formation

I Présentation et objectifs de notre étude / l'entretien.

Je vous remercie de me recevoir ; *je me présente et précise les objectifs de l'entretien.*
Je réalise cet entretien auprès des chargés de programme de formation dans le cadre d'une recherche, afin de comprendre la place de la formation dans le dispositif d'appui conseil aux producteurs et productrices.

J'ai souhaité vous rencontrer pour que vous me présentiez vos activités et que vous m'expliquiez ce que vous faites avec les producteurs et productrices.

Je souhaite aussi connaître votre vision de la formation destinée aux producteurs et productrices ainsi que l'appui matériel et financier.

Je restituerai mon travail dans une réunion pour en discuter avec vous.

Cette réunion aura lieu le et vous êtes déjà convié.

II Présentation des activités

2.1 Pour commencer, pouvez vous me décrire vos activités ?

- Le travail avec les producteurs et les productrices c'est individuel ou en groupe ?
- Quels sont les objectifs et la nature de vos appuis aux producteurs et productrices ?
- Comment faites vous pour les contacter? A quoi ont-ils été formés ?
- Faites vous des formations? A quelles occasions ? Qui participe, qui ne participe ?
- Comment travaillez- vous en terme de stratégies ?
- Quelles sont les différentes approches que vous utilisé pour travailler avec les femmes rurales ?

2.2 A propos de la formation :

- Pouvez vous me décrire comment vous concevez et réalisez les formations?
 - Comment vous identifiez les besoins en formation?*
 - Comment vous préparez les formations?*
 - Comment se fait le choix des thèmes, des lieux, du moment et des participants?*
- Le contenu et le déroulement des sessions, formations, appuis ?*
- Votre appréciation des formations: les pratiques, groupe cible, contraintes, atouts, environnement socio culturel...
- Comment vous vous positionnez dans l'appui par rapport à la formation ?*
- Quelle est votre perception des besoins en formation par les producteurs*
- Quelle est votre appréciation des impacts de ces formations sur le terrain?*
- Quelles peuvent être les alternatives à développer pour améliorer la situation et comment le traduire sur le terrain ?
- Au delà de ce que vous faites ; quel autre type de formations aux agriculteurs existent, quel est votre avis sur ce qui se fait ? Ce qui va bien et ce qui va moins bien ?
- Quelles sont vos relations avec les autres intervenants qui font la même chose que vous?
- Pensez vous que la formation est elle la seule réponse aux préoccupations ?

2.3 Quelles sont les difficultés que vous rencontrez? Quels sont vos souhaits

2.4 Les changements et les débats en cours

- Qu'est ce qui a changé dans votre façon de travailler ?
- Pourriez vous me dire ce qui a changé dans les dernières années dans les pratiques de formation ? Comment cela s'est passé (ou se passe), à quoi il est lié ?

2.5 Quelles sont les perspectives en terme de formation?

Comment pensez vous de la restructuration des CFPR (méthodes, pédagogie, contenu etc.

B) Guide d'entretien auprès des femmes des groupements ou non dans la zone de Guelendeng (Tchad)

INTRODUCTION

- Remerciements acceptation de l'entretien
- Précision sur le cadre de l'entretien
- Présentation
- Introduction du sujet « dire de quoi ou veut parler avec la ou les personnes »
- Nous restituerons notre travail dans une réunion à laquelle vous êtes déjà conviés

1 Activités et préoccupations

1.1 pouvez vous me parler de ce que vous faites au cours de l'année

Relance ...avez-vous d'autres activités

1.2 dans le village, y' a-t-il des personnes qui viennent, regarder comment ça se passe dans les activités ?

Relance : pouvez vous nous expliquer davantage, si vous avez participé à des activités de formation ? (Formation, visite, échange, réunion).

1.3 Maintenant je voudrais vous demander, si vous pourriez m'expliquer en détail comment sont organisées les sessions de formation ? (En quoi consiste telle ou telle activité, qui participe ?

Comment sont décidés les contenus, comment ça se déroule).

1.4 Est-ce que ça marche, ou ça ne marche pas ?

- Comment elle analyse la situation ?
- Comment d'après elle, pouvait-on résoudre ces problèmes ?
- Pouvez vous me parler plus en détail de telle ou telle difficulté ?

Relance : si le problème a été cité précédemment ; vous avez parlé de tel et tel problème, pouvez vous nous préciser davantage, comment ça se passe actuellement ?

- D'après vous à quoi est lié ce problème ?
- Comment faites vous pour le résoudre ?
- En avez-vous parlé ou discuté avec d'autres personnes ?
- Expliquez nous comment se fait la collaboration avec les hommes? Dans le foyer ? dans le groupement ?
- Etes vous satisfaites ou il existe de blocages ? Si oui pouvez vous nous expliquer davantage ?

- faites vous appel à d'autres personnes pour vous aider à résoudre vos difficultés ?

1.5 Quelles sont vos préoccupations (par ordre de priorité) ?

- Pouvez vous nous préciser quelles sont vos demandes de formation ou autres préoccupations?

1.6 Quels sont vos souhaits et propositions

- Dans le but de rendre opérationnelle les structures rurales et vous satisfaire, avez-vous des propositions à nous faire ?
- Pour vos groupements ?
- Pour les centres ?
- Ou autres ?

2. Les changements

Relance

Vous venez de dire qu'il y'a des animatrices/ formatrices qui viennent regarder ce que vous faites...

2.1 Pourriez vous vous expliquer davantage ce qu'elles font avec vous ?

- Avez-vous des relations avec d'autres femmes, groupements et d'autres dans les villages, voisins ?
- Pouvez vous nous en parler davantage ?

2.2. Pourriez vous vous expliquer davantage sur ce qui a changé ces dernières années dans votre façon de vivre, de travailler etc.;

- Est-ce qu'il y a eu des changements survenus après ces différentes offres de formation
- Pouvez vous nous expliquer ce qui a changé depuis, ce qui n'a pas changé

Satisfaction ou non du travail de la formatrice

- Comment faire pour mieux améliorer la situation ?

2.3 Est-ce que l'offre de la formation correspond à vos attentes/ préoccupations

- Que pensez vous de l'offre de formation dans les CFPR et autres structures de formation ?
- En dehors de la formation, pensez vous avoir des préoccupations qui ne sont pas prises en compte?
- Pouvez vous nous donner des précisions, des détails

2.4 Avez-vous des projets d'avenir

Pensez vous prendre en charge ou contribuer en partie à des dépenses ayant trait

A la formation ? Aux investissements? A l'achat des matériels ? Expliquez nous davantage

C) Guide d'entretien auprès des agents de développement

INTRODUCTION

Expliquer le cadre et l'objectif de cet entretien.

Précisez qu'il s'agit d'une enquête anonyme (la synthèse des résultats se fera avec des numéros).

Consigne d'introduction :

Je vous remercie de me recevoir. Je suis un agent du Ministère de l'Agriculture. Je suis actuellement entrain d'étudier en France pour une spécialisation dans le domaine du développement rural.

Je réalise cet entretien auprès des familles dans la zone de GUELENDENG, dans le cadre d'un échange afin de comprendre comment travaillent les producteurs et les productrices, Je voudrais également connaître votre perception sur les ressources, le mode d'accès et avoir des informations surtout ce qui à trait à la formation.

J'ai souhaité vous rencontrer pour que vous nous présentiez vos activités et que vous nous expliquiez comment vous travaillez ?

Je souhaite aussi connaître vos préoccupations, quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Il ne s'agit pas d'une enquête mais plutôt d'un entretien.

Nous restituerons notre travail dans une réunion à laquelle vous êtes déjà conviés

Nom :

Organisme :

Adresse :

1 La Structure

Pouvez vous nous présenter votre activité professionnelle:

Date d'engagement, profil, grade, fonction, affectations successives, les stages suivis

En quoi consistent votre travail et vos activités ? Votre organisme (dire son nom).

1.1 Tout d'abord pourriez vous nous présenter votre structure ?

Quels sont ses objectifs ? L'approche que vous utilisez dans le cadre de votre travail et les stratégies adoptées?

Quelles sont les activités principales ?

Zones d'interventions

Nombre de personnes

Sources de financement

1.2 Le programme d'appui à la formation rurale

- Comment est née l'idée d'appuyer la population rurale ? dans le cadre de la formation, d'appui ou autre ?
- En quoi cela consiste,
- A qui cela s'adresse ? avec quelles conditions ?

2 Les activités et les réalisations

2.1 Pouvez vous nous dire en quoi consiste votre travail, vos activités et comment cela se passe ?

2.2 Pouvez vous nous expliquer votre travail avec les OP ou les femmes dans le cadre de l'appui à la formation :

- quels sont les groupements avec lesquels vous travaillez ?
 - quelles sont les actions menées (formation, visites, réunions, etc.....)
 - en quoi consiste telle activité citée ? Comment sont décidés les contenus ?
- Comment cela se déroule ?

- qui participe ? qui ne participe pas ?

2.3 Finalement, avec quels groupements êtes-vous le plus en relation ?

Avec lesquelles vous n'avez jamais de relation (on ne les connaît que de nom) ?

Caractériser les groupements nommées (petites, grandes, fortes, faibles, dynamiques, etc.)

3. Les changements

Pensez vous qu'il y'a eu des changements depuis que vous assurez l'encadrement des ces femmes ?

- Changement au niveau du comportement (mentalité)?
- Changement au niveau de l'augmentation des revenus ?
- Changement au niveau de la qualité de vie, santé, éducation...

4. Quelles sont les difficultés, qu'est-ce qui ne marche pas bien ?

Avec les productrices ?

Avec les hommes membres du groupement ou non ?

Avec les formateurs des autres organismes ?

Avec vos chefs hiérarchiques ?

Fonctionnement, matériels pédagogiques, moyens financiers, moyens logistiques ?

5. L'avenir des groupements au Tchad et de la formation

Comment voyez vous l'évolution des groupements et de la femme dans l'agriculture ?

A votre avis quels sont les principaux problèmes des femmes ?

Quels sont les principaux problèmes des groupements?

Quelles sont les principales demandes des groupements qui vous sont adressées (donnez des exemples) ?

Qu'est-ce que vous faites de ces demandes ?

Pensez vous que la formation est la seule réponse pour résoudre les problèmes des femmes rurales ?

6. Les souhaits et les perspectives

Avez-vous des propositions à faire pour améliorer votre intervention en milieu rural:

-Votre façon de travailler ?

-Pour la redynamisation des CFPR ? Les pesanteurs socio culturels comment faire pour faciliter l'accès aux femmes aux activités de développement pour leur autonomie ?

(Contenu, pédagogie à développer, approche, thèmes à développer ?)

-Pour mieux participer les femmes à tout le processus ?

-Pour mieux coordonner vos activités ?

II- LES CFPR DU TCHAD

CELLULE REGIONALE DE COORDINATION DES CFPR DU MOYEN CHARI

1. CFPR de Bédaya
2. CFPR de Onio
3. CFPR de Montian
4. CFPR de Sako Congo
5. CFPR de Niellim
6. CFPR de N'Gangara
7. CFPR de Monkara
8. CFPR de Borom
9. CFPR de Bendanan
10. CFPR de Békourou
11. CFPR de Bédjondo
12. CFPR de Bébinga
13. CFPR de Bèssouma

CELLULES REGIONALES DE COORDINATION DES CFPR DES LOGONES ET TANDJILE

14. CFPR de Maïbo M'Baye
15. CFPR de Nangassou
16. CFPR de Dokou
17. CFPR de Kaira
18. CFPR de Tilo
19. CFPR de Krim-Krim
20. CFPR de Bodo
21. CFPR de Béré Dagbgué
22. CFPR de Kaga Palpaye
23. CFPR de Bodjama

CELLULES REGIONALES DE COORDINATION DES CFPR DU MAYO KEBBY NORD

24. CFPR de Molkou
25. CFPR de Médégué
26. CFPR de Nanguigoto

CELLULES REGIONALES DE COORDINATION DES CFPR DU MAYO KEBBY OUEST

27. CFPR de Poudoué
28. CFPR de Fianga
29. CFPR de Karoual

CFPR DE LA ZONE SAHELIENNE

30. CFPR de Koubo Adougoul
31. CFPR d'Ati
32. CFPR d'Abougoudam

III- LISTES DES AGENTS, CHARGÉS DE PROGRAMMES ET PERSONNES RESSOURCES RENCONTRÉS

KHADIDJA Abdelkader	PSAOP
FATIME Ismaël	DEAFPR
HINE Mari	DEAFPR
THOPHILE Moyengar	SECADEV
SEID Sultan	ACORD
TOGBE	FNUAP
SOLKEM Al Hascari	INADES Formation
KORO	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
DJENDE	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ROYTA	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
MOGUENA Nicole	FNUAP
YAYA N'Garko	DEAFPR
KOLNE Satoïn	CELLULE DE COORDINATION GUEDELENG
ODOUMTA N'Gargougoum	CFPR DE MEDEGUE
KOULADJE Almos	CELLULE DE COORDINATION GUEDELENG
NANGUIOM N' Doyo	CFPR DE MEDEGUE
OUSMAL Berthe	APR
DAOKAI Hakoné	CFPR DE NANGUIGOTO
LAUDANE Néléde	DEAFPR
ISSA Abdoulaye Senoussi	DEAFPR
DJINODJI Raoungal	ITRAD
TIDJEM	APR
HELENE Kadjilé	DEAFPR
VOKAI Marcel	CFPR MEDEGUE
DJIMTA Betoloum	CFPR NANGUIGOTO
KOISSE Madjimadiyo	CFPR MOULKOU

IV- CARACTÉRISTIQUES DE QUELQUES GROUPEMENTS ET FEMMES ENQUÊTÉS SUR GUELENDENG

Dépouillement: Femmes

n°	Situation matrimoniale	Principales activités	Sources de revenus
1	ELDJIMA Batou, mariée	Je travaille dans le champ de la famille et mon champ personnel;	Je gagne de l'argent sur mon champ personnel.
2	Tarrassem Augustine, 36ans mariée	Je fais l'agriculture, je cultive le mil, le sésame, le haricot pour le commerce je fais le beignet de blé; J'éleve 40 poules, 10 porcs, 2 bœufs ; Je prépare de la bilibili le jour du marché hebdomadaire.	le revenu principal provient de la vente de la bière locale, de revenu du champ personnel et la vente des produits de l'élevage.
3	Rakhié Minala, 34ans mariée	Je cultive du gombo, des arachides, du mil et du sésame dans mon champ personnel; Je travaille aussi dans le champ de mon mari.	Mon revenu provient de mon champ personnel, du petit commerce et la location des nos matériels qui se trouve dans le groupement; de la location de la charrette, de la chaîne de culture.
4	Amina Adjorbelé, 30ans mariée	Mon travail de tous les jours c'est le jardinage, j'entretiens la famille et je fais le commerce.	Est-ce qu'il y'a grand-chose, ce sont les produits du commerce et du jardinage qu'on se débrouille.
5	Lassem Cécile, 46 ans mariée	Nous tournons avec le champ de la famille, le jardinage et le petit commerce.	Je tourne avec les revenus qui proviennent un peu partout c'est-à dire le jardinage, mon champ personnel et le petit commerce.
6	Deneram Julienne, 55ans	J'ai mon champ et je fais mon commerce.	Je me débrouille plus avec mon commerce.

N° FEMME	Pesanteurs socioculturelles et activités féminines	Impact de la formation sur la vie familiale, les associations féminines et le village	Contraintes et difficultés
1	Nous faisons ce que nos maris veulent	Nous devenues plus solidaires, quand il y'a une situation sociale qui se présente ou en cas de difficultés, nous nous débrouillons seule, chose qui n'existait pas avant; nous pouvons nous exprimer et demander.	C'est le temps qui nous manque, je voulais élever des cochons mais j'ai été volée et je suis déçue; nous demandons de crédit mais ça ne vient pas; on ne voit pas l'apport des gens qui viennent nous encadrer.
2	Nous devons assister nos maris	Nous faisons de la rotation, toutes les femmes font les autres marchés pour découvrir ce qui se passe ailleurs et cela nous aide à évoluer.	Moi, je ne connais pas élever des poules; Je dois tout chercher dehors: la nourriture, le savon, la mouture car les enfants refusent de piler et il faut aller loin pour écraser le mil ; il y'a trop de la famine cette année et je dois assister mes frères et sœurs qui sont démunis.
3	Dans notre milieu la femme doit obéir à son mari, tu ne peux pas faire quelque chose sans son accord.	On ne boit plus l'eau du fleuve, sauf en cas de panne ; On ne marche pas beaucoup, l'eau est juste à côté ; Avant on ne s'attendait pas, maintenant c'est bon.	Personne ne vient nous apprendre ou nous visiter sauf la monitrice CFPR; avant on n'était pas nombreux à faire le savon, maintenant il y'a abondance et mévente On a commencé encore à boire l'eau du fleuve car notre pompe est en panne; nous avons commencé à cotiser de l'argent, c'est à dire 50frs par semaine pour la fabrication du savon et de la pommade mais ça ne se vend pas bien.

N° FEMME	Pesanteurs socioculturelles et activités féminines	Impact de la formation sur la vie familiale, les associations féminines et le village	Contraintes et difficultés
4	Les hommes ne s'opposent pas à l'organisation des femmes entre elles.	Nous avons de l'eau potable ; Nous envoyons nos filles à l'école ; Nous varions l'alimentation des nos enfants, avant on est enfermé maintenant on peut discuter entre nous, avant quand l'animatrice arrive dans le village ; c'est comme on est restée sur une épine, on n'attendait à ce qu'elle quitte pour qu'on aille chercher de l'eau au fleuve qui est loin du village, maintenant grâce au groupement, nous avons de l'eau potable.	ce qui m'inquiète, c'est l'élevage des moutons, des poules et des canards car, ils ne font que mourir ; je travaille avec mon mari jusqu'à 12 H, un peu de repos et je reprends mes activités personnelles ; si j'ai des moyens, je fais recruter des manoeuvres J'ai été avant à l'école jusqu'au CE1 maintenant j'ai tout oublié; pour écrire même je ne peux pas, ni lire. Le temps nous manque énormément pour lancer autre chose.
5	Je travaille beaucoup sur le champ de mon mari, je n'ai pas assez de temps pour apprendre à lire et à écrire, j'ai commencé et j'ai abandonné.	Avant si on voulait payer du savon, il faut se déplacer pour chercher, maintenant on a du savon en période de soudure, nous nous débrouillons avec le crédit de mil même si on rembourse plus cher c'est-à-dire: 1 sac de mil est remboursé avec 10 coros de plus; J'ai un peu de l'argent qui peut me permettre de payer du sucre, du thé pour servir les étrangers.	Les activités de jardin prennent suffisamment de temps. Nous ne pouvons pas garder le crédit aussi longtemps car certaines femmes sont aussi dans le besoin, nous sommes obligées de rembourser car cela sert comme fond de roulement.
6	Nous sommes dans un milieu très difficile.	Nous sommes très ouvertes et nous pouvons discuter des nos problèmes librement sans aucune honte; on arrive à affronter tout ceux qui défilent;	Je ne vois pas l'apport des gens qui viennent défilent. Nous avons reçu une fois la formation sur les techniques culturelles et c'est raté parce qu'on n'a pas mis en pratique, je veux dire qu'on a pas les moyens pour payer le matériel.

N° femme	Participation à la vie associative	Souhaits	Autres
1	Nous tenons régulièrement des réunions	Apprendre les techniques de gestion et l'élevage des cochons.	La monitrice vient suivre nos actions pour la conservation et la vente de nos produits.
2	Les réunions ne manquent pas chez nous.	Quand tu apprends à faire le commerce, tu dois chercher à varier.	si tu restes seul qui va t'aider? En cas de difficultés, le groupement te soutient, c'est nous qui avons l'initiative de l'achat de l'urée.
3	Nous les faisons dans les groupements et ailleurs dans les églises;	Je veux apprendre à améliorer et varier d'autres, l'élevage des cochons et l'entretien des animaux,	C'est bien de recevoir les étrangers parce que cela nous encourage.
4	Nous nous rencontrons deux fois par semaine, mais chaque soir, nous profitons de nos causeries pour discuter aussi de nos problèmes.	Je veux apprendre à faire la couture et écrire en N'gambaye car le français est difficile à mon âge; j'ai vu ailleurs et ça pouvait m'aider à avoir quelque chose, je veux apprendre les techniques de gestion et l'élevage des cochons et l'entretien des animaux.	On est ensemble, s'il y'a un problème on peut gérer facilement.
5	Les cérémonies ici ne manquent pas, nous sommes souvent ensemble soit pour les fêtes, soit pour des baptêmes.	Les projets, nous décidons ensemble dans les réunions, les besoins ne manquent pas mais il n'y a pas de crédit, donc on attend encore.	On est venu nous sensibiliser deux fois sur le bien-être familial.
6	Nous appartenons à une organisation religieuse, souvent nous sommes ensemble; soit à la place morutière, soit à des baptêmes, soit dans des réunions pour le groupement; soit pour des causeries.	Je voudrais apprendre à élever les cochons, à bénéficier de la formation sur les techniques de gestion.	On avait demandé une fois la pharmacie villageoise mais le Directeur, et la monitrice nous a dit que c'est interdit.

Dépouillement: Groupements

NOM/GPMT	Année de création	Nbre Mbre	Initiateur	Objectifs	Réalisations	Appuis et aides reçus
1/ Midjoué1	17ans	20	C'est le CFPR	Nous voulons augmenter nos produits pour mieux résoudre nos problèmes.	Nous avons de champ collectif de sorgho et de sésame; nous avons envoyé payer d'engrais à Bongor pour revendre; si on trouve des bénéfices on en paye d'autres.	Nous avons reçu de crédit qui date de longtemps, les femmes qui travaillent dans les CFPA viennent nous rendre visite et nous profitons aussi pour demander si nous avons de problèmes, qu'on ne peut pas résoudre par exemple:la gestion du stock. La monitrice vient nous montrer comment faire l'indigo, la pommade, le sirop et on met en pratique la formation; on discute des problèmes après si ça ne va pas, on fait appel à l'animatrice.
2/ Soytnaya	15ans	20	On a souffert pendant des années on a réfléchi on est groupé pour avoir de la force et résoudre nos problèmes ainsi, on a décidé de faire de groupement .Cela fait des années mais on a pas su l'importance du groupement, ça veut dire que avant on ne voyait pas bien, on souffrait mais maintenant on a décidé de créer le groupement. Nous avons commencé nous même à faire des réunions.	C'est pour subvenir au besoin de la famille. Nous voulons évoluer comme les autres groupements.	Nous avons commencé par une pharmacie villageoise, suivi des multiples activités à avoir la fabrication de « l'Andrine » (insecticide traditionnel) avec le Nim, du savon, de la pommade, de l'indigo et des sirops; mais maintenant c'est le stockage de sorgho; nous avons aussi un champ collectif.	Quand les monitrices viennent compter l'argent dans la caisse, le mil dans le stock et l'argent emprunté par les membres, elles nous conseillent de bien travailler et ne pas abandonner le travail. Quand on a des problèmes, on essaie de résoudre, si cela nous dépasse on fait appel aux animatrices, on voulait demander un crédit et on nous a dit que même celles qui sont nombreuses n'ont pas encore eu ça.

3/Djamadjibé	4ans	24	Nous avons commencé à faire des réunions et de cotisations pour avoir 43.000 Frs et quand l'animatrice est venue elle nous a demandé de faire une demande de crédit.	C'est pour mieux gagner notre vie	Nous avons commencé par la cotisation, ensuite la fabrication de la pommade du savon, on était pas nombreux, maintenant il y'a abondance donc on avait abandonné et trouver d'autres stratégies : nous avons cotisé 43.000.Frs et Lucienne nous a fait de démarche pour avoir de crédit de FNUAP d'un montant de 200.000 Frs en 2002. Ensuite le problème d'eau s'est posé, on commencé à cotiser pour avoir 150.000 Frs et on a fait la demande à Word Vision, on a eu le financement de la moto pompe.	APR nous a convoqué dans un autre village pour nous informer de la disponibilité de fonds pour le commerce.
4/Déne-Asra (femme capable)	3Ans	12	Nous avons-nous même constituer notre groupement parce qu'on a vu l'avantage d'être ensemble est bénéfique, ensuite Inades-Formation est venu nous demander de constituer une Union.	Nous nous sommes réunies pour avoir plus de force pour affronter les problèmes multiples de la vie et voir s'il y'a possibilité de s'entraider	Nous avons fait de la tontine ,après APR nous a donné 500.000Frs de crédit pour le petit commerce, mais on perd chaque fois de l'argent,une femme âgée nous a conseillé de payer du mil et les fruits d'oseille,de stocker et les revendre en période de soudure.	Le CFPR vient souvent pour le conseil sur la gestion des stocks et Inades-Formation nous demandé de constituer une union c'est grâce à l'union qu'APR nous a donné un crédit de 500.000 Frs pour le petit commerce.

5/Déné Nodji	15Ans	53	Nous avons reçu plusieurs visites: CFPR, ONDR, APR, BELACD, INADES-FORMATION, mais nous sommes déjà organisées sur le plan religieux, depuis longtemps mais le groupement nous l'avons créé depuis 1990.	Nous avons créé ce groupement dans le but de s'entraider mutuellement et subvenir aux besoins quotidiens de la vie.	nous avons un champ collectif de sorgho, de sésame; nous avons un terrain dans le but de construire un centre social.	BELACD nous a rendu visite et nous a sensibilisé de cotiser 25.000 Frs par groupement pour la construction d'un centre social. ONDR est venu recenser nos besoins; CFPR est venu une fois demander aux femmes de bien cotiser pour bénéficier de crédit; APR nous a formé sur les transformations de produits locaux: conservation et séchage des produits; INADES-FORMATION nous a formé sur les droits et devoirs d'un groupement.
6/Hallali (ma chose)	19 ans	12	Nous avons commencé à travailler nous même, les animatrices ont vu le fruit de notre travail c'est comme ça qu'elle sont venues à notre aide.	Nous cherchons à mieux nous réunir pour s'entendre et affronter les difficultés car en groupe on sera plus forte, on est ensemble s'il y a un événement nous sommes prêtes pour l'affronter et on gère facilement nos problèmes.	Nous avons une chaîne de culture, une charrette champ collectif.	nous avons reçu 200.000Frs de crédit de la part de CFPR et nous avons payé une chaîne de culture suite à notre travail nous avons payé une charrette. Après, comme le problème c'est le manque d'eau potable, la monitrice nous a aidé à travers WORD-VISION et nous avons eu une motopompe.

Groupements	Partenaires	Contraintes et difficultés	Souhaits, perspectives et projets
Midjoué	CFPR, ONDR;	La monitrice vient faire le suivi mais sans crédit Les activités du jardin prennent plus de temps.	Nous voulons apprendre la broderie, nous pensons que c'est avantageux. Nous voulons avoir un magasin de stockage.
Soytnaya	CFPR, ONDR, BELACD; INADES Formation;	Les hommes ne respectent pas le planning familial. La monitrice de CFPR est venue assister une seule fois à une réunion et elle nous a demandé de continuer à cotiser pour avoir plus et bénéficier de crédits.	Nous voulons des visites inter groupement pour voir ce qui se passe bien ailleurs et venir copier chez nous nous voulons tirer profit de ce qui se passe ailleurs.
Djamadjibé	SWISSAID INADES Formation	On nous a demandé une seule fois la formation sur les techniques culturelles mais c'est raté. Dans le groupement on cotise comme la tontine mais on perd ; nous nous posons beaucoup de question pour la vente de nos produits, nous avons l'intention de vendre la moitié et garder l'autre en période de soudure ; c'est un problème ; il faut courir pour aller chercher de la nourriture, du savon ; les enfants refusent de piler le mil ;cette année la nourriture est difficile ;mon mari m'habille une fois dans l'année, même la scolarité tout est payant, nous sommes obligées de nous débrouiller et quand c'est grave le mari s'engage; cette année c'est trop la famine, personne ne vient nous rendre visite sauf l'animatrice du CFPR. Je ne sais pas comment on élève les poules. je n'ai pas d'enclos en grillage, je veux qu'on vienne aussi nous conseiller sur autre chose que le crédit; personne ne vienne nous apprendre mais on est dans le besoin. Nous travaillons depuis trois ans sans soutien de FNUAP	Nous cherchons le financement pour la construction d'un magasin communautaire et un bureau. Nous voulons payer des bâches pour les prêter à 3 000 Francs; Nous voulons avoir une chaîne de culture. Nous voulons élever des cochons mais nous avons échoué car on nous a volé; nous voulons être formés sur les techniques d'élevage et sur la gestion.

Déné Asra	CFPR ET WORD-VISION	Notre moto pompe est en panne, et on a commencé à boire encore l'eau du fleuve ;	Nous voulons qu'on nous répare la moto pompe, avoir une chaîne de culture, avoir une moto pompe pour les cultures maraîchères et évoluer comme les autres groupements, une pousse pousse pour le ramassage des bois et des arachides du champ à la maison.
Déné Nodji	APR, CFPR Inades- Formation	Nous nous posons beaucoup de questions sur la vente des nos produits, nous avons l'intention de vendre et nous voulons aussi garder pour les vendre en période de soudure. Nous voulons demander de crédit, et on nous a fait savoir que même celle qui sont nombreuses n'ont pas encore eu ça la monitrice nous dit: quand on reçoit une demande, on étudie bien d'abord, ça fait deux ans qu'on attend; Nous avons constitué le groupement ensuite on s'est rendu compte que parmi nous personne ne connaît ni lire, ni écrire nous avons fait appel à un jeune comme secrétaire et il a intégré le groupement comme membre; personne ne vient conseiller pour l'agriculture.	Nous voulons apprendre comment gérer les fonds nous voulons construire des magasins, une école Nous voulons avoir un magasin de stockage pour produits vivriers.
Hallali	CFPR, ONDR, APR, BELACD, INADES- FORMATION	On n'a pas de relation avec les groupements, elles ont refusé de cotiser pour le forage. Nous sommes confronté à un problème avec le groupement en face, les femmes refusent de cotiser pour le puits, nous les avons empêché aussi de puiser notre eau potable.	Nous voulons construire un magasin, avoir une chaîne de culture; avoir des bâches et les prêter, nous voulons être formées sur les techniques de gestion; élever aussi des cochons. Nous voulons de crédits pour acheter un moulin à arachide et construire un magasin pour nos produits puisque nous avons déjà remboursé le crédit qui nous est attribuée. Nous voulons acheter une pousse- pousse pour ramasser les arachides du champ à la maison, nous pensons à l'achat d'une 2ème moto pompe pour évoluer comme les autres groupements; même si on doit bricoler, il faut nous alphabétiser car la monitrice à du mal à s'exprimer en arabe et nous la comprenons difficilement.

V- ENTRETIENS AVEC QUELQUES AGENTS

N°	Agents	Qualifications et trajectoires	Postes et fonctions	Principales attributions	Activités avec groupements féminins	Autres activités
1	X	Conducteur des Travaux Agricoles	Coordonnateur de la Cellule Régionale CFPR	Coordonner les activités des CFPR: recensement des besoins, formation, suivi, évaluation.	Suivre les activités des monitrices.	Encadrement des groupements masculins des CFPR et autres groupements des ONG.
2	X	Monitrice rurale	Formatrice Animatrice	Suivre les activités des femmes dans sept groupements.	utilisation et gestion des crédits, formation sur le bien être familial.	Encadrement des groupements féminins des CFPR et autres groupements féminins des ONG.
3	X	Agent Technique	Formatrice, Animatrice	Encadrement des groupements féminins, suivi des crédits dans dix groupements féminins donc quatre fiancé par FNUAP et dont six ou je fais seulement de l'animation.	j'assure la formation, le suivi et l'évaluation des activités.	Je travaille avec les groupements des jeunes c'est-à-dire je les forme dans 2 églises; ils font des cotisations et font aussi des champs collectifs.
4	X	Conducteur de Travaux Agricoles	Formateur	Mon travail c'est de faire la formation, l'encadrement, l'animation, le suivi et l'évaluation dans les groupements féminins nous avons comme première tache: l'éducation à la vie familiale depuis 2001, 254 leaders ont été formées dans 22 groupements et un établissement scolaire secondaire en BEF et en gestion des activités génératrices des revenus; ces leaders ont formées à leur tour 1795 personnes dans 11 villages.	Je fais le suivi des activités des groupements féminins dans le cadre de l'appui FNUAP et GREENDAL car ces institutions s'intéressent aux activités des femmes.	De temps en temps j'interviens dans le cadre des appuis aux groupements à Word Vision Les jeunes qui sont formés appartiennent à des organisations traditionnelles.

Identification des besoins en formation	Sélection des femmes aux séances de formations	Elaboration des contenus de formation	Déroulements des séances de formations	Participation matérielle des femmes aux formations
1°) Les activités sont dictées par le FNUAP et nous sommes obligés de suivre.	Les femmes appartenant à un groupement bien structuré et ayant un fond de roulement.	les femmes ne sont pas associées à l'élaboration des contenues des formations.	Les formations durent deux à trois jours par contre le suivi durent quelques heures.	Les femmes participent en nature et en espèce c'est à dire un coro de maïs ou mil et 100 F pour la mouture.
2°) Il faut respecter les conditions sinon on ne donne pas les crédits ; c'est moi-même qui prépare les thèmes de formation Si on donne la formation après on fait le suivi et si elles n'appliquent pas on recommence la formation.	Les leaders des groupements féminins sont sélectionnés pour suivre la formation.	Les femmes Mousseï ont demandés la formation sur la transformation des produits mais nous devons respectés les conditions il faut d'abord la formation sur le bien être familial C'est moi-même qui prépare les thèmes des formations.	la plupart des séances de formation se déroulent sous l'arbre ou dans les centres de formation.	La cotisation se fait en nature et en espèce c'est à dire un coro de maïs ou mil et 100 F pour la mouture.
3°) Par rapport à la formation, on recense leurs besoins; partant du constat, je peux suggérer aussi des formations sur le BEF.Au moment de la chaleur, on peut conseiller de se protéger contre la méningite.	Les leaders des groupements féminins sont sélectionnés pour suivre la formation La plupart des femmes formés sont dans le groupement, mais on peut aussi former des gens avec qui on a des contacts permanents. Il y a toujours des problèmes qui se posent. Si vous pouvez aussi nous aider financièrement.	Je prépare moi-même le contenu de la formation, de fois le formateur principal m'aide pour la conception	Les sessions des formations se déroulent soit dans les centres de formations, soit dans les villages. Tous les groupements qui appartiennent aux CFPR viennent dans les centres pour les formations.	Quand on organise une session de formation,les femmes participent:elles cotisent chacune100Frs et deux coros de mil pénicilline ou sorgho. On demande de fois une modeste contribution de 200 Frs et un coro de mil. On prépare l'esprit pour l'avenir car un jour les bailleurs vont partir et la formation exige toujours la participation des bénéficiaires. On s'occupe de la sauce et la population apporte du mil, hors Word -Vision appellent la population, elle est nourrit et hébergée. Dans toutes nos formations, il y'a la participation des organisations des producteurs:du mil écrasé un peu du gombo, le reste c'est le FNUAP.

Impact de la formation (réussites et échecs) pour les 4 agents	Points de vues sur les motivations des femmes	Difficultés et contraintes des formations des femmes rurales	pistes d'amélioration	Collaboration avec les autres structures
1°) Un petit nombre des femmes connaît lire et écrire.	Les femmes s'intéressent à des formations mais elles sont surchargés par les activités champêtres et domestiques quant on va dans un village, il y a suffisamment des femmes qui viennent regarder.	Les hommes Massa ne laissent pas totalement la liberté à leurs femmes.	Enlever l'esprit d'infériorité.	Nous avons un cadre de concertation depuis 2003. Ce sont CFPR, APR, et WORLD VISION, c'était de rencontre mensuel, si un intervenant n'est pas compétent, on se complète.
2°) certaines femmes sont plus ouvertes et plus dynamiques; certaines femmes peuvent s'exprimer en présence des hommes.	Les femmes commencent à s'intéresser à certaines formations.	la formation au centre fixe n'est pas avantageux car les paysans abandonnent leurs champs et pour retrouver c'est tout un problème, les animaux confiés sont parfois volés, la polygamie cause beaucoup des problèmes une femme est laissée au village; les jeunes dérangent les femmes des autres.	Les femmes veulent être alphabétisés; Le système d'image est plus compréhensif avec les femmes analphabètes	Mais les réunions étaient bien mensuel après un certains temps WORLD VISION n'a pas réagit c'est son tour malgré qu'on est aller vers eux.
3°) Dans le foyer, le problème d'hygiène est un peu résolu, dans le milieu Massa, les femmes commencent à accepter de mettre ensemble leurs produits. Les femmes sont ouvertes, comme elles sont habituées, elles peuvent s'exprimer avec les autres. C'est surtout l'entente dans le groupement; elles arrivent à s'entraider en cas de problèmes, en cas de maladies; Après plusieurs campagnes de sensibilisation, certains hommes encouragent leurs femmes à suivre la formation; on remarque qu'il y'a un changement systématique dans certaines localités mais les voisins disent: notre frère est foutu car c'est lui qui transporte de l'eau pour se laver, il surveille les enfants et de fois il les lave.	De temps en temps, les femmes viennent demander la formation sur le BEF. il y'a des femmes qui demandent la fabrication du savon et d'autres non. Les femmes demandent l'alphabétisation, il y'a des femmes qui ne sont pas dans le groupement et qui demandent la formation sur les traitements des petits ruminants les femmes viennent demander de la formation sur le BEF. Une main ne peut pas lever un toit, elle s'organise pour travailler ensemble, ça pouvait les aider dans leur famille, voir même le village.	La méconnaissance de leurs droits, les femmes pensent que la formation est une affaire qui concerne les hommes Il y a des thèmes qui n'intéressent pas des femmes ; les femmes pensent que les hommes peuvent faire plus à leur place. Les groupements féminins suivi par FNUAP sont plus serrés dans leurs gestions de crédit.	même si les femmes ne sont pas lettrées, il faut les former en gestion, je voudrais prendre un groupement et même si cela peut marcher prendre un groupement féminin et travailler sur la foresterie, la plantation des arbres. C'est par rapport aux coupes abusives des bois. Car la contribution de la femme sur la protection de l'environnement est importante. Les femmes voulaient faire des voyages d'étude à Abéché pour faire des oignons.	

<p>4°) Les femmes s'organisent pour aller travailler et faire des stocks. En cas de maladie elles s'organisent pour cotiser et apporter l'assistance</p> <p>Quand on leur explique l'espacement des naissances, elles comprennent la nécessité du bien être familial. Les groupements masculins s'approchent aussi de nous de temps en temps pour demander des conseils, de fois on les oriente ailleurs à l'ON DR.</p> <p>Quand nous faisons des démonstrations, les hommes viennent regarder ce qui se passe</p> <p>Quant- on leur explique l'espacement des naissances, ils comprennent la nécessité du bien être familial. C'est maintenant que les femmes commencent très timidement à demander la formation sur l'élaboration de leur projet; la gestion de leurs récoltes, les outils de gestion. Nous sommes entrain de voir les femmes qui investissent pour la construction des écoles, des forages, les acquisitions des chaînes de cultures.</p>	<p>c'est toujours nous qui allons vers les groupements, de fois ils font semblant de nous écouter; le monde rural ne peut pas encore prendre sa formation en main, car les demandes de formation nous parviennent très rarement.</p> <p>Les femmes se choisissent entre elles parce qu'elles connaissent celles qui sont dynamiques.</p> <p>C'est maintenant que les groupements commencent à demander la formation ;</p> <p>Sur dix groupements au moins deux demandent la formation mais pas précis parce que le niveau est bas.</p>	<p>Les femmes sont toujours considérées comme un objet. On lui donne un champ personnel mais la production sert uniquement à l'alimentation de la famille. C'est pour cette raison que les champs collectifs des groupements ne marchent pas.</p> <p>De fois si le groupement ne marche pas, c'est une mésentente entre la présidente et la secrétaire, il y a certaines femmes qui n'ont pas la volonté de travailler dans les groupements mais elles y vont juste pour avoir accès au crédit.</p> <p>Les femmes ont pris des crédits en nature et elles n'arrivent pas à rembourser ; elles ont dépensé beaucoup d'argent mais il n'y a pas eu une bonne production; certains agents ont la compétence mais l'ardeur, le relâchement, par rapport aux problèmes sociaux jouent sur le travail de terrain; d'autres par contre n'ont pas la compétence nécessaire pour répondre aux préoccupations de la population.</p> <p>Les femmes n'arrivent pas à appliquer parce qu'elles oublient, on se heurte à un problème dans la zone c'est-à-dire un bien n'est jamais commun ceci s'explique par la construction des cases; l'homme quand il commence à compter ses biens, il dit par exemple: j'ai deux femmes quatre enfants et les parents; nous essayons de faire l'essentiel pour que cette population comprenne, sinon la littérature, ça ne marche pas; jusque là nous n'avons pas encore de secrétaire femme, nous avons beaucoup de problèmes car l'analphabétisme nous bloque pour la transmission de message. On utilise plusieurs langues dans la localité: le Massa, le Sara, l'Arabe; il faut se rabaisser, faire des gymnastiques pour faire comprendre certains termes qui sont techniques; nous sommes obligés de reprendre plusieurs fois;</p> <p>C'est toujours nous qui allons vers les groupements, de fois ils font semblant de nous écouter; le monde rural ne peut pas encore prendre sa formation en main, car les demandes de formation nous parviennent très rarement; les secrétaires ne peuvent pas tout écrire il y'a encore de défaillances.</p>	<p>Word Vision veut que la population prépare son projet et il ne va que pour appuyer;</p> <p>Word Vision m'a demandé de mettre en place le comité de Développement Local;</p> <p>Il veulent que chaque village fait son plan de développement et fait son plan de gestion.</p> <p>Si un jour on peut avoir des secrétaires femmes ça arrangerait.</p>	<p>De temps en temps, j'interviens dans le cadre des appuis aux groupements féminins de WORLD VISON.</p> <p>Nous avons un cadre de concertation des intervenants en milieu rural. On a laissé tombé parce qu'il n'y a pas assez de temps.</p> <p>En matière de formation nous sommes beaucoup sollicités par d'autres organismes.</p>
--	--	---	--	---

VI- QUELQUES ENTRETIENS DE CHARGÉS DE PROGRAMMES

Entretien n° I : Mr. XXX du FNUAP au TCHAD

Présentation et explication de l'objectif de l'étude /Entretien et invitation à la restitution.

Pouvez vous nous décrire vos activités surtout celle qui concerne les femmes en milieu rural et principalement à Guelendeng ?

Guelendeng fait partie de nos zones d'intervention dans le domaine du renforcement des capacités de la femme en milieu rural et cela se fait à travers les différents projets que nous finançons jusque là. C'est depuis 1996 que nous intervenons dans la zone de Guelendeng.

Notre objectif est que si on veut que les femmes accèdent aux soins de santé de la reproduction il faut améliorer leurs conditions de vie. Par ce que vous ne pouvez pas dire à une femme qui n'a même pas cinq francs d'aller à un centre de santé. Donc on s'est dit qu'il faut d'abord améliorer les conditions de vie et en améliorant leurs conditions, on peut les amener petit à petit à être informées sur les questions de santé.

Alors comment se fait la démarche ?

En fait il y a une série de formations qui se font, et ces formations portent sur l'hygiène alimentaire, la planification familiale, les activités génératrices de revenus, la gestion des AGR et tout cela est naturellement précédé d'une étude du milieu. Il y a toute une équipe qui travaille sur le terrain en réalité. Parce que notre bureau ne va pas directement sur terrain. Notre bureau passe par le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, avec lequel nous avons un Accord de Coopération, et qui conformément à cet Accord, nous mettons à la disposition dudit Ministère, un Expert National qui est chargé de concevoir et d'organiser le travail sur le terrain. L'approche c'est que les gens ne travaillent pas avec les individus mais avec les groupements. Pour qu'une femme d'un groupement bénéficie d'un crédit, il faut que ce soit un groupement constitué uniquement de femmes et qu'il soit fonctionnel au moins deux ans. C'est-à-dire avoir un fonds propre.

Pour les crédits qu'on met à la disposition des groupements, la contribution du groupement doit représenter 10%. Mais tant qu'il n'y a pas de fonds propres, on n'intervient pas. En fait on dit que c'est des crédits, mais en réalité ce ne sont pas des crédits, ce sont des subventions. Supposons qu'on donne deux cent mille francs à un groupement. On veut qu'à la fin de l'année, le groupement rembourse 220000 c'est à dire un intérêt de 10%. Mais en réalité on ne prend que les 200000 pour aller le réinjecter dans un autre groupement. Si le premier groupement estime qu'il a atteint ses objectifs et que les fonds qu'il a générés peuvent lui permettre de poursuivre ses activités, on prend les 220000 et on remet les 20000 dans le groupement avant d'amener les 200000 dans un autre groupement. Donc ce sont des subventions remboursables et non des crédits contrairement aux organisations de micro finance qui font le crédit.

A propos de la formation, pouvez vous nous décrire comment vous concevez et réalisez les formations ?

Les formations, disons que comme le cas de Guelendeng, nous nous appuyons sur les agents des CFPR, c'est eux qui travaillent directement avec les groupements en matière de formation, de conseil et de sensibilisation. Et l'équipe des CFPR dépend donc de la cellule régionale qui coordonne cela et notre projet fait la formation des membres de l'équipe régionale et des agents des CFPR et les agents des CFPR à leur tour font la formation aux membres de groupements.

Au-delà de la formation, qu'est ce que vous faites encore ?

Le crédit disons que c'est des subventions; quand un groupement veut le crédit, il passe par les agents des CFPR. Il y a des formules à remplir et les agents des CFPR remontent au niveau central où il y a une équipe qui examine la demande à la lumière des critères qui ont été préétablis. Donc en fonction de ces critères on n'accorde ou pas la subvention au groupement.

Il y a un suivi trimestriel qui se fait. Les agents sur le terrain sont suivis trimestriellement par l'équipe au niveau central mais les agents sur le terrain font aussi le suivi au niveau des groupements de façon mensuelle. Ce qui permet de s'assurer que la gestion des fonds est faite selon les normes.

Comment se fait le choix des thèmes, le contenu ?

Je ne sais pas pour le contenu de la formation car ma collègue pourrait vous donner d'amples informations.

En matière de formation disons que ... lors de l'élaboration de notre programme de coopération avec le Tchad, il y a une analyse de situation qui est faite avant que nous ne développions le programme. L'analyse de situation fait ressortir les problèmes prioritaires dans le domaine de la promotion de la femme et de la réduction de la pauvreté. Et c'est à partir de ces problèmes que nous faisons un programme pour contribuer à les résoudre. Et les principaux problèmes qui sont apparus au niveau de la femme sont : l'inégalité dans les question de genre, l'analphabétisme, la non reconnaissance de la contribution des femmes au développement. C'est donc par rapport à ces problèmes qu'on a essayé de développer des actions de manière à les résoudre, naturellement sans parler du niveau élevé de la mortalité maternelle et néonatale.

Voilà de manière ramassée ce que je peux dire à propos de la formation.

Est-ce que ça vous arrive de temps en temps d'organiser directement des formations sur le terrain

Nous avec les femmes ?

Oui avec les femmes

Non on passe toujours par les CFPR. Comme dans l'ensemble du pays on appuie plus de 300 groupements, c'est difficile d'aller directement faire les formations on fait les formations en cascade. On forme les formateurs qui à leur tour vont former les agents sur le terrain.

Vos programmes de formation sont donc déterminés en fonction du cadre de coopération que vous avez conclu avec le gouvernement ?

L'analyse de situation nous a permis de déceler les problèmes prioritaires. Donc pour répondre à ces problèmes prioritaires, on voit le type de formation qu'il faut pour que cela permette de résoudre ces problèmes.

Par rapport au choix des thèmes de formation, qui les détermine ?

C'est l'équipe du projet qui les détermine en accord avec les agents de terrain.

Est-ce que vous avez de relations avec les autres intervenants qui sont sur le terrain ?

Non. On a à plusieurs reprises demandé au Ministère de mettre en place un mécanisme de concertation entre les différents intervenants sur le terrain. Mais un mécanisme formel n'existe pas encore. On sait ce qu'ils font sur le terrain, ils savent ce que nous faisons mais il n'y a pas un cadre où on se retrouve.

Est-ce qu'il y a des préoccupations ou certains besoins des femmes ?

Oui oui oui, nous allons sur le terrain, nous au niveau du bureau deux fois par an. Et à chaque mission les femmes expriment leurs besoins et on prend ça en compte pour nous permettre d'améliorer notre offre de service, nos interventions sur le terrain. Donc on prend tout cela en compte évidemment. Par ce qu'il y a un programme qui est fait mais à un moment donné comme les problèmes varient d'une zone à une autre. Par exemple à Guelendeng surtout ce qui préoccupaient les femmes dans un groupement qui est juste à 5 km de Guelendeng, c'est l'alphabétisation. Donc il fallait mettre l'accent dessus. Nous avons mis à leur disposition un alphabétiseur.

C'est un problème spécifique qu'elles ont posé et il fallait qu'on leur trouve la solution.

Et par rapport au groupe cible, est-ce que vous continuez toujours à appuyer seulement les femmes ou bien il y a une tendance vers les jeunes et... ?

Bon au début on travaillait uniquement avec les femmes. Mais dans le cadre du programme 2001-2005, on a commencé à travailler aussi avec les jeunes. Donc dans un village où il y a des groupements de femmes, on demande que soient constitués aussi les jeunes, pour les jeunes c'est essentiellement de la sensibilisation sur le VIH SIDA et sur la Santé de la Reproduction des Adolescents (SRA).

Pour les activités génératrices de revenus c'est dans le cadre du programme 2006-2008 que nous allons les y intégrer.

C'est uniquement pour les jeunes ou les hommes aussi ?

Les hommes c'est la sensibilisation sur la Santé de la Reproduction et sur le VIH SIDA et sur la scolarisation des filles. On sensibilise les leaders traditionnels et les hommes.

Et en matière de crédit

Non pas encore on ne donne pas de crédit aux hommes

Même dans le cadre du programme 2006-2008 ?

Non

Parce que les femmes, quand nous les avons rencontrées nous ont dit qu'elles ont beaucoup de problèmes avec les hommes à cause des crédits qu'elles obtiennent. Et elles se demandent pourquoi ne donnerait-on pas de crédit aux hommes pour qu'ils les laissent tranquilles ?

Ah oui oui, ce sont des problèmes qu'ils nous ont posé et nous leur avons dit que notre mandat ne nous autorise pas à faire des crédits aux hommes même s'ils sont en groupement. On donne uniquement aux femmes parce que les femmes quoi qu'on dise gèrent mieux que les hommes et chez les femmes quand on prend les pauvres, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses. Et quand une femme a de l'argent, non seulement ça permet qu'elle améliore sa condition mais elle améliore les conditions de ses enfants et de son mari aussi. Et le fait d'avoir de l'argent pour soigner son enfant, pour envoyer sa fille à l'école, permet à l'homme de faire autre chose avec son argent.

Que représente la formation dans votre programme en terme de pourcentage ?

Bon je n'ai pas le chiffre en tête mais les activités que nous faisons sont essentiellement des activités de formation. Puisque c'est l'encadrement des groupements, on les forme à tous les niveaux. Même les crédits qu'on met à leur disposition c'est de la formation, leur apprendre à fructifier l'argent, leur apprendre à bien gérer l'argent etc. C'est donc surtout essentiellement de la formation.

Quand nous avons discuté avec les femmes, les activités de formations apparaissent très peu dans les actions qu'elles mènent avec vous. C'est surtout le crédit qui est mis en exergue. Même pour les besoins qu'elles expriment la formation apparaît rarement.

Elles ne se rendent pas compte mais c'est quand vous causez avec elles ou que vous les voyez entrain de faire quelque chose que vous vous rendez compte qu'elles ont été formées ; quand même dans tel ou tel domaine. Par ce que quand vous allez leur parler de l'espacement de naissance elles vont vous expliquer cela de manière surprenante. Et les méfaits des grossesses rapprochées par exemple, puisque les boîtes à images ont été utilisées pour les former. Quand on va sur le terrain elles font des démonstrations qui surprennent.

Est-ce que dans le nouveau programme 2006-2008, vous comptez étendre vos formations à d'autres thèmes ou bien resterez-vous dans le cadre actuel ? Parce que le programme nous a semblé assez rigide sur le terrain.

Non il y a une souplesse dans le choix des thèmes de formation. Disons qu'on s'adapte au besoin des femmes, certainement que vous avez remarqué, quand vous allez travailler avec les femmes, la démarche adoptée est que l'équipe va et laisse parler les femmes et demande leurs priorités. On demande par exemple : si vous pouviez avoir de l'argent, qu'est ce que vous feriez avec cet argent. Et elles commencent à vous dire : vous savez quand on met au monde un enfant, il faut qu'il aille à quatre pattes, qu'il se mette debout, il commence à marcher avant de courir. Donc voilà ce que nous voulons faire.

Nous voulons faire tel, tel chose. On aurait souhaité n'avoir que de femmes dans notre groupement, mais comme nous ne savons ni lire ni écrire nous avons pris un homme comme secrétaire. Donc on souhaiterait être alphabétisé et au niveau de la famille on voudrait alléger nos tâches parce qu'au retour des champs on passe la journée à piler le mil, si on avait un moulin cela nous aiderait. On dit mais si le moulin coûte trop cher qu'est ce que vous voulez, bon si on a le moulin à pâte d'arachide ça va nous rapporter, et avec cet argent on ferra moudre notre mil au moulin du village. Ainsi de suite, donc elles savent exactement ce qu'elles veulent. Et on tient compte de ça pour faire le plan de formation.

D'une manière générale, pourriez-vous donner votre appréciations sur les formations que vous donnez et sur les impact éventuelles au niveau des femmes et des villages ?

L'impact de la formation, c'est que on a senti un amélioration des connaissances des femmes en matière de bien être familial, en matière de santé de la reproduction, en matière de gestion de crédit parce que la plupart des groupements, pour ne pas dire tous, que nous avons appuyés ont vu leurs revenus augmenté de 100 à 200 voir 500%. Il y a des groupements où on a mis 250 000Frs et au bout de deux ans le groupement après avoir remboursé les 200 000 se retrouve avec 750 000 Frs en caisse avec des biens matériels comme les charrettes, les paires de bœufs etc. C'est quand même une amélioration sensible des revenus et des conditions de vie. Et ça, nous l'avons constaté un peu partout dans toutes nos zones d'intervention.

Avant les hommes étaient résistant de laisser leurs femmes participer aux activités des groupements, à assister aux séances d'alphabétisation. Mais quand ils ont constaté que dans tel village les femmes qui se regroupent sont mieux organisées, qu'elles ont des revenus et quand il y a un décès dans le village, les hommes vont emprunter de l'argent dans la caisse du groupement féminin pour les funérailles, les hommes encouragent leurs femmes à participer aux activités du groupement.

Maintenant le monde rural et son environnement ont évolué. Et les agents doivent avoir des compétences assez étendues pour pouvoir appréhender les problèmes du monde rural. J'ai eu l'impression que ce n'était pas le cas. Est-ce une fausse impression ?

Peut être oui et non. Une fausse impression par ce que tous les agents qui avaient un niveau inférieur ont été recyclés pendant deux à Bailli⁷. Donc ils ont le niveau des agents techniques d'agriculture et la plupart des responsables des cellules de coordination sont des conducteurs de travaux agricoles et des ingénieurs. Bon leurs niveaux sont quand même améliorés. Et leurs niveaux sont renforcés régulièrement, pratiquement chaque trimestre, par notre équipe technique qui évalue à chaque fois le travail des agents et quand il y a des lacunes, ils organisent des sessions de recyclage aussi régulièrement que possible.

Est-ce que les femmes participent financièrement aux sessions que vous organisez ?

Non quand il y a une session elles sont prises en charge intégralement par le projet. Elles sont invitées, logées et nourries.

Et le comportement des agents de terrain vous donne t-il satisfaction ?

Les agents de l'encadrement là, souvent bon c'est des fonctionnaires, ils se comportent comme des fonctionnaires, donc parfois ça pose problème. Mais comme on a des primes des rendements, ça les amène quand même à respecter, disons à améliorer leur rendement. Il y a des défaillances au niveau de la gestion des crédits puisque il y certains agents malhonnêtes pas qu'ils ne détournent pas le crédit, mais ne le remettent à temps aux femmes. Par exemple lorsqu'un groupement rembourse un crédit l'agent qui le récupère à 24 heures pour le remettre à un autre groupement ou le remettre dans le compte du projet. Mais l'agent peut traîner ça pendant un ou deux mois avant de le ramener. Ce qui lèse les autres groupements qui attendent ce fonds. On a des cas comme ça.

Quelles sont vos contraintes majeures ?

Les contraintes majeures que nous rencontrons, c'est la faiblesse de la contribution du gouvernement. Nous on dit toujours que nous dansons le tango, et pour danser le tango il faut être à deux. Et toutes les promesses que le gouvernement fait au moment de la signature des documents ne sont jamais respectées. Le fait que les salaires des agents des CFPR ne soient pas payés de manière régulière pose un problème, le fait que le fonctionnement des CFPR ne soit pas totalement assuré par le gouvernement pose un problème. Et la collaboration souvent difficile avec les autorités administratives et les chefs de villages.

Peut on avoir un peu de détails sur les difficultés de collaboration avec les chefs de village ?

Les chefs de villages empruntent de l'argent auprès des groupements féminins et ne le remboursent pas. Et comme c'est eux les chefs, les femmes ont peur par ce qu'elles peuvent avoir des problèmes. Je prends l'exemple du groupement de Sanang à 15-16 km de Guelendeng. Ce groupement a émerveillé même notre Directrice exécutive lorsqu'elle est arrivée au Tchad. Par ce que voilà des femmes qui ont réussi à faire des transformations des produits locaux, à appuyer la construction d'une école dans leur village, à avoir des chaînes de culture et le Chef de canton est venu leur dire : je dois me marier, j'ai besoin d'un bœuf et le groupement a été obligé de lui donner un bœuf pour la dot et au moment de la cérémonie de mariage il est venu encore réclamer un bœuf. Il disait que c'est par ce que les femmes sont dans sa zone qu'elles ont été appuyées par le FNUAP. Et les femmes nous ont saisi et il a fallu qu'on monte en très haut lieu pour que des instructions fermes soient donnés pour que le chef de canton laisse le groupement tranquille. Mais entre temps le groupement a quand même perdu un bœuf. Alors que normalement le chef de canton devrait soutenir ces femmes là.

⁷ Bailli : localité qui abrite une école de formation qui forme des cadres moyens pour le développement rural

Avez-vous constaté des changements depuis que vous avez commencé à intervenir dans la zone ?

Oui absolument. Prenez l'exemple du village qui est à 5 km de Guelendeng, les gens ne buvaient que l'eau du fleuve, quand on a travaillé avec elles, elles ont demandé un puits parce que c'est plus propre. On a donné ce crédit, et avec ce crédit elles ont pu obtenir qu'on leur fasse un forage. Et donc depuis qu'elles utilisent le forage les enfants ont moins de diarrhée. Et ça par exemple c'est un changement notable qu'on peut voir à l'œil nu. Et les femmes aussi se fatiguent moins parce qu'elles ne font plus 1 ou 2 km pour chercher l'eau au fleuve.

Avez-vous d'autres perspectives ?

En termes de perspectives, on aurait souhaité quand même qu'avec l'argent du pétrole que le gouvernement puisse contribuer à nous aider à étendre notre champ d'action. Maintenant il y a 10 ou 12 groupements à Guelendeng, si on pouvait aller à 20 ou 30 ce serait bien parce que nous nos fonds sont limités.

Donc tout est conditionné par la contribution de l'Etat ?

Bon on aimerait avoir la contribution de l'Etat parce jusque là, on a travaillé seul. Maintenant les différents partenaires trouvent qu'il y a l'argent du pétrole et donc c'est difficile pour nous d'obtenir de l'argent à l'extérieur. Ils se disent que nous pouvons mobiliser des fonds ici et les utiliser pour réduire la pauvreté.

Actuellement c'est nous qui achetons les motos fournissons les moyens d'entretiens et même les fournitures de travail. Dans tous les centres, l'Etat ne donne pas les fournitures.

Pour la nouvelle phase qui commence vous allez étendre votre zone d'action ou vous appuyer toujours sur les CFPR

Non, nous restons et resterons dans les zones CFPR parce qu'il faut un encadrement et il n'y a que les agents des CFPR pour faire l'encadrement

Il y a par exemple les agents de l'ONDR s?

Non les agents de l'ONDR avant oui mais maintenant les agents de l'ONDR ne font pas de l'encadrement des paysans. C'est ça le problème

Entretien n°2 : Mme YY de INADES - Formation

Présentation et explication de l'objectif de l'étude /Entretien et invitation à la restitution.

Nous voudrions nous entretenir avec vous sur vos activités en matière de formations et d'appuis apportés aux femmes de manière générale et plus spécifiquement par rapport à la zone de Guelendeng.

INADES est une vieille maison de formation et le public cible est le monde rural. Depuis son implantation en 1978, Cela fait donc plus de 20 ans que nous intervenons en milieu rural, nous appuyons les organisations de base qu'elles soient mixtes, féminines, ou masculines. Mais nous appuyons aussi les individus, ceux qui émergent ou ceux qu'on a appelé en son temps les paysans formateurs, paysans animateurs et qui maintenant servent de

8 ONDR Office National de Développement Rural : Organisme public en charge de la vulgarisation sur l'ensemble du pays

relais. Si nous voulons intervenir sur le terrain nous avons nos contacts qui sont ces paysans, ou les organisations d'appuis qui sont sur le terrain. INADES a un bureau à N'Djamena et un autre à Moundou. Lorsque nous allons sur terrain nous mettons une à deux semaines, en fonction de la nature des travaux à faire.

Avant de partir sur le terrain, nous avons nos relais que nous utilisons, on prend contact avec eux, on envoie le courrier, on utilise aussi les organisations religieuses qui sont sur le terrain pour atteindre notre public cible.

Mais INADES n'intervient toujours que sur la demande des organisations. Nous n'allons pas pour dire aux gens est ce que vous voulez être formés, mais c'est eux qui sollicitent l'appui d'INADES soit par des personnes interposées comme les organisations d'appuis qui sont sur le terrain, soit les religieux ou les paysans qu'on a formé, les anciens abonnés qui se constituent en organisations et qui nous sollicitent pour les former. Nous intervenons toujours à la demande des bénéficiaires.

Quand nous recevons la demande de formation des organisations, nous allons sur le terrain pour discuter avec elles pour échanger, pour mieux préciser leurs besoins en formation. Donc on ne prépare pas un truc tout fait pour aller leur donner. La première étape c'est de descendre sur le terrain pour échanger avec les bénéficiaires. Mais quand c'est les partenaires qui demande les formations, nous allons sur le terrain, nous échangeons avec eux pour mieux préciser les besoins avant d'organiser la formation. Les formations doivent s'adapter aux réalités des gens sur le terrain.

Pouvez-vous nous préciser les objets de vos interventions. Faites-vous d'autres activités en dehors de la formation ?

Nous avons beaucoup de méthodes d'action, la formation peut se faire sous forme de sessions de formation, nous organisons aussi les ateliers de réflexion, les ateliers de formation. Nous faisons aussi les appuis conseil ponctuel. Ca dépend de la nature des besoins des partenaires. Et en plus de cela nous faisons beaucoup de mise en relations. INADES ne finance pas nous sommes une institution de formation. Quand nous arrivons avec les bénéficiaires à un moment où ils ont des mesures d'accompagnement, nous les mettons en contact avec les autres organisations qui font le financement. Ca peut être les organisations internationales, ça peut être les ONG de financement. Nous amenons les paysans qui vont discuter eux-mêmes directement avec les partenaires. Et on sert maintenant de relais pour le suivi de ces projets.

D'une manière générale, quels sont vos thèmes de formation

Nous sommes pluridisciplinaires, il y a des agronomes, les juristes, les forestiers... Ca dépend des besoins de gens. Nous travaillons beaucoup dans le domaine de la production agricole : comment produire mieux améliorer sa production ? Nous travaillons aussi dans le domaine de l'entrepreneuriat

Il ne faut pas seulement être producteur, sans savoir la rentabilité ou vers où on va, donc maintenant nous appuyons les petits entrepreneurs en milieu rural. Nous choisissons des gens qui décident de faire telle activité et nous les suivons jusqu'à la commercialisation. Et nous avons choisi les filières tel que l'arachide, le sésame. Même les organisations féminines sont parties jusqu'au Cameroun pour vendre leur arachide en signant des contrats avec les grandes entreprises comme CHOCOCAM (société camerounaise) et autres.

Donc cela dépend des domaines. Par exemple mon domaine est celui de l'appui à la citoyenneté, donc j'apprends aux femmes à connaître leurs droits et devoirs à les revendiquer quand c'est nécessaire, comment utiliser les principes démocratiques dans les organisations de base. Maintenant nous sommes aussi beaucoup impliqués dans le domaine de la décentralisation et j'insiste sur la participation féminine. Il faut que les femmes arrivent à

comprendre ce que c'est que la décentralisation, pour que demain s'il y a au moins une qui sait lire et écrire, elle se présente comme conseiller ou n'importe quoi dans la commune et être un peu représentative.

Vous arrive-t-il de faire des formations directement sur le terrain ?

Nous ne faisons des formations que sur le terrain, directement dans les localités des bénéficiaires, qui peuvent être des femmes, des hommes, des groupes mixtes même les autorités traditionnelles.

Votre stratégie dépend-elle de celui qui demande la formation des organisations de producteurs, ONG, etc. ?

Les stratégies dépendent plus des bénéficiaires, parce que les ONG peuvent demander des formations pour les organisations de base. Les stratégies que nous adoptons doivent être adaptés au niveau du public. Si c'est des gens analphabètes, des semis lettrés, il faut choisir quelle méthode utiliser avec eux. Pour faciliter la compréhension. Donc cela dépend plus du public et de ses besoins.

Pouvez-vous nous expliquer la mise en œuvre pratique de la formation en partant de la conception à la réalisation ?

La conception de la formation c'est beaucoup plus INADES. Après les échanges avec les bénéficiaires et après les précisions de leurs besoins, c'est nous qui élaborons le contenu de la formation. Maintenant dans les localités où nous ne parlons pas la langue nous utilisons les interprètes. Donc il faut toujours prendre un jour d'avance pour aller sur le terrain pour échanger avec l'animateur soit d'une autre organisation parlant la langue, soit avec un paysan qui maîtrise le français et qui parle la langue. Ces personnes seront utilisées pour faire passer le message.

Quelle appréciation faites-vous des formations dispensées par INADES ?

Là, ce sont les bénéficiaires qui pourront mieux répondre à cette question. C'est un domaine très passionnant, lorsqu'on s'y engage c'est difficile de reculer. Quand j'étais venue à INADES, je me suis dit que je suis venue pour cinq ans maintenant j'entame la 9^e année et la majorité de ceux qui étaient ici avant moi, vous en trouverez qui ont plus de 20 ans dans cette maison. Pourtant il y a eu des opportunités ailleurs, mais tant que tu t'engages dedans c'est difficile de s'arrêter ou d'aller voir ailleurs parce que c'est tellement passionnant. On sent que ces personnes ont besoin d'appui, qu'ils ont besoin des informations, des formations. Quand tu es avec eux tu sens que c'est nécessaire d'être là. Ils te posent des questions dans tous les domaines. Pour eux c'est comme si tu es un messie qui est venu pour les aider à résoudre tous leurs problèmes. Et comme nous dormons généralement chez les paysans dans les villages, et qu'ils rencontrent généralement difficilement les intellectuels pour échanger avec eux, ils n'ont pas envie que tu rentres et tu n'as pas non plus envie de partir parce que tu te sens quand même utile quelque part. Mais les contraintes sont là, c'est difficile, en matière de formation les résultats ne se voient pas immédiatement, quand tu fais des constructions, tu vois le bâtiment tout de suite. Mais en formation il faut prendre du temps, il faut avoir de la patience.

Parvenez-vous à prendre en compte l'ensemble des besoins en formation exprimés par ceux qui vous sollicitent ?

Nous faisons beaucoup d'effort, nous n'intervenons pas dans toutes les localités du Tchad, il y a beaucoup de sollicitations et nous ne pouvons pas aller partout parce que nous sommes en nombre limité et nos ressources sont aussi limitées. On sait qu'il y a réellement des besoins, il y a des zones qu'on a privilégié pour avoir des résultats parce que nous sommes

soutenus par des partenaires et on ne peut pas s'éparpiller. Et même ceux avec qui on travaille on a l'impression qu'on ne fait pas assez. Donc il y a toujours ce besoin qui se fait sentir mais on se donne beaucoup d'effort maintenant pour mettre l'accent sur les résultats et sur les impacts. Il ne faut aller faire la formation pour la formation. Donc nous voulons l'engagement de nos partenaires, on arrive à élaborer avec eux leur plan d'action pour une année pour cinq ans, pour les grandes organisations on va jusqu'à 5, 6 ans et ça nous permet de voir ce que nous pouvons faire ensemble chaque année.

Après vingt ans d'intervention dans la zone quels sont les résultats que vous avez observés en termes d'impacts sur le terrain ?

Il y'a des résultats, sinon on aurait lâché depuis. Il y a des organisations qui sont arrivées jusqu'à la fédération et qui gèrent des centres de formation quand vous allez à Gounou Gaya. Il n'y a pas dans la localité une structure de formation étatique qui assure la formation, mais l' AOPK (Agence locale de développement) a cette capacité pour accueillir les gens. A Torock aussi, il y a une grande organisation qui est arrivée jusqu'à la fédération, donc on voit que les organisations de Bissi-Mafou qu'INADES a accompagné longtemps et maintenant elles sont devenues une ONG Nationale. Nous nous sommes retirés pour les laisser aller seul et diversifier leurs partenaires.

Je vous parler des femmes qui commercialisent leurs arachides. Si les femmes sont capables d'aller elles mêmes vendre leur arachide au Cameroun, il y a des femmes qui peuvent payer la scolarité de leurs enfants, ce sont là les résultats. Et même en matière de production ils ont fait beaucoup d'effort. Maintenant on veut que les paysans arrivent à choisir les filières et en fassent un métier, il ne faut pas produire haricot par ci et machin par là et un peu, un peu et finalement à la fin on sait pas ce que tu maîtrises en tant que production.

En tant que formatrice en matière de citoyenneté pouvez-vous nous parler à la lumière de votre expérience des difficultés qui font peser les pesanteurs socioculturels sur l'émancipation de la femme en milieu rural et sur son accès et/ou sa participation aux au processus de développement ?

Les contraintes ont été un peu atténuées quand même, il faut reconnaître que maintenant, je peux envoyer un message à la présidente d'une organisation pour lui dire que j'arrive tel jour pour travailler. Je ne passe plus par les hommes, les chefs de villages de quartier etc. Je pense qu'il y a eu un grand changement quand même en milieu rural. Mais le poids de la tradition c'est autre chose. Ça des trucs culturels, et il faut donner du temps pour que les gens réagissent.

Par rapport aux ressources, aux moyens que dispose la famille, il y a encore des réticences. Quand l'homme a sa charrette, ses bœufs etc. Il considère d'abord que c'est pour lui malgré le fait qu'il les a obtenus quand la femme était déjà là. Donc l'accès et le contrôle des ressources il faut donner un peu de temps pour que les femmes arrivent à maîtriser les moyens de production.

Il y a quand même des grands changements, les petites activités, ce sont les femmes qui les font, c'est elles mêmes qui gèrent leurs ressources. Ce n'est plus comme avant où il faut amener les ressources au mari et c'est lui qui doit te dire ce que tu dois faire avec ton argent. Et je crois que petit à petit, il y a des changements qui sont en train de se faire et comme c'est culturel nous on ne force pas beaucoup.

Nous utilisons beaucoup les ateliers de réflexion sur les us et coutumes pour faire réfléchir les gens par rapport à leur passé et à leur présent. Et nous, on ne dit pas aux gens nous allons vous aider, comment vous vivez ? non non. Il faut trouver des stratégies pour les faire parler, entre temps comment on vivait, quels étaient les avantages et les inconvénients.

J'ai organisé l'atelier à Torrock où le poids de la tradition est très fort. Notre porte d'entrée a été **l'organisation des activités entre temps et maintenant**. Et on a analysé les tâches que les femmes faisaient dans le passé et celles qu'elles font de nos jours. Et on est arrivé à la fin à comprendre que les femmes font en plus de tous ce qu'elles faisaient par le passé, tout ce que les hommes font. Et les hommes même ont commencé par intervenir pour dire qu'avant la tradition interdisait aux femmes de monter au sommet d'une case pour en faire le toit, mais maintenant les femmes le font. Et petit à petit nous sommes arrivés sur le problème de la dot. Et la majorité des hommes a dit que si on laisse toute à la charge de femme, c'est à cause du montant très élevé de la dot. C'est comme si on avait acheté la femme et qu'elle doit produire. Il y a donc certaines contraintes qui se lèvent mais ça dépend aussi des localités.

Comment organisez-vous ce genre d'atelier de réflexion ?

Pour ce thème généralement on met tout le monde ensemble, les autorités traditionnelles, les hommes, les religieux. On demande aux femmes de venir avec leur mari. Et dans les régions où les autorités administratives sont sensibles aux problèmes de la femme ils assistent à ces réunions. On utilise des personnes ressources tel que les magistrats qui viennent expliquer comment les problèmes des femmes sont traités à la justice par rapport aux lois modernes.

La participation des producteurs au financement des sessions de formations est l'un des problèmes difficile à résoudre en milieu rural. Comment les personnes que vous formez se prennent elles ?

INADES est une ONG qui reçoit des subventions et ce sont ces subventions que nous utilisons pour nos sessions de formations. Mais nous sollicitons toujours la participation de bénéficiaires. Ils contribuent à leur force, que ce soit en nature que soit en espèces, soit matériellement. La première chose que nous demandons lorsque nous arrivons dans le village, c'est que le formateur ou la formatrice soit logée par les bénéficiaires, pas dans les hôtels bien sûr. Généralement chez le catéchiste, le pasteur ou l'animateur, il y a toujours une case pour les étrangers. Et on te loge là, on te donne à manger. Quelquefois nous leur demandons leur contribution et ils amènent parfois 200 Frs, parfois des coros de mil, de gombos pour leur prise en charge.

Bon on a beaucoup de problème mais jusque là ça va. Il y a des gens qui n'ont pas les mêmes approches que nous. Nous utilisons l'auto promotion, donc le bénéficiaire doit participer à sa formation, même s'il est démuné comme quoi, il doit trouver une solution pour que demain il se sente responsable de la formation qu'il a reçue. Maintenant il y a d'autres organisations qui donnent des perdiems au cours des sessions et cela devient des contraintes parce que ça perturbe.

Quelles sont vos relations avec les autres intervenants qui font la même chose que vous ?

Nous avons généralement les cadres de concertation. Par exemple à Guelendeng, nous avons un protocole qui nous lie avec APR et World vision et chacun sait ce qu'il doit faire en matière d'appuis. Et ce sont eux qu'on utilise comme relais pour faire passer le message parce qu'ils sont sur place.

Quel part représente les femmes dans le public que vous formez ?

Il y en a beaucoup, le nombre augmente. Par exemple en 2002 on a touché 7529 apprenant dont 2204 femmes. Et cela varie selon les années et selon les méthodes utilisées au cours de l'année. Cette année par exemple nous avons beaucoup utilisé le théâtre forum. Nous prenons les organisations de base que nous formons dans le domaine du théâtre et on choisit

un thème en rapport avec leur réalité. On instaure le débat après le théâtre, on fait intervenir des spécialistes en rapport avec le débat.

Les demandes en formation des femmes diffèrent-elles de celles des hommes ?

Les femmes ont des besoins spécifiques. C'est plus dans les domaines économiques et du droit. Quand tu leur parles de leurs droits, elles te demandent **nous aussi ? La femme aussi ? La femme rurale aussi ?**

Dans le domaine économiques elles veulent avoir les moyens parce que ce sont elles qui gèrent la famille et en milieu rural avec l'alcoolisme, il y a le poids de la famille qui pèse beaucoup sur la femme, donc elles cherchent des ressources et il faut leur montrer quelles activités il faut faire. Depuis qu'on a introduit l'entrepreneuriat, les femmes sont très intéressées. Même dans les petites activités, dans les marchés comment faire pour vendre plus que celle qui n'a pas reçue la formation. C'est le marketing d'une manière embryonnaire qu'on est entrain de leur apprendre : Vendre dans des emballages propres, être courtois avec les acheteurs etc. Et il y en a qui s'en sort.

Les femmes en milieu rural sont majoritairement analphabètes. Dites-nous comment vous contournez cette difficulté ?

Bon on sait que cela existe et qu'il faut faire avec, moi je le prends toujours comme inconfortable mais pas comme obstacle. L'inconfortable on peut le positiver. C'est quand j'ai fait un tour au Mali que j'ai vu qu'il y avait des maires analphabètes et que c'est dans ces communes là que ça marche bien. Je me dis pourquoi, au Tchad il faut être scolarisé pour être candidat alors que là bas il y a des analphabètes qui gèrent et bien. Je me suis dit que dans nos organisations c'est pareil. Quand tu vas à Manda II, tu vas prendre la présidente de Dyan-Asra. Moi j'ai fait des études jusqu'au DEA mais je ne peux pas faire ce que cette femme fait. Elle est entrepreneuse, elle est écoutée par les hommes, elle est considérée comme une idole. C'est elle qui a transformé toute la localité. C'est un petit village qui a mis en place une union où les gens de Koumra viennent y adhérer. C'est à dire qu'il y a des gens qui ont des dons naturels pour gérer, pour organiser les choses. L'analphabétisme est un inconfortable que l'on peut contourner. On peut faire les formations en langue pour que les gens comprennent. Il faut renforcer les compétences du formateur ou de la formatrice pour qu'ils arrivent à s'adapter au niveau de ces personnes analphabètes. Et à INADES on nous apprend à parler le français fondamental. Le français que je parle tout le monde comprend. Je ne peux plus parler le français que j'ai appris.

Les femmes analphabètes gèrent déjà les maisons, elles ont éduqué des personnes qui sont devenues des ministres, comment elles ont fait ?

Au-delà de votre longue expérience sur le terrain quelles sont les grandes difficultés que vous rencontrez sur le terrain ?

Il y a toujours des difficultés, il y a des succès, il y a des échecs. Pour moi-même en tant que femme c'est difficile, quand tu as une famille à gérer, et qu'il faut la laisser pour aller faire une dizaine de jours sur le terrain ça devient une contrainte, les hommes ne supportent pas. Et sur le terrain aussi il y a le problème de la prise en charge. La crise sociale a fait que les gens sont très démunies dans les villages, ils veulent faire des formations mais ils sont tellement démunies et quelquefois tu te demandes est ce que la formation est nécessaire pour le moment ou faut-il agir déjà sur l'urgent avant de faire la formation ? Parfois tu arrives dans le village et tu trouves les enfants malades, ou bien il y a une épidémie dont on n'en parle pas etc.

Maintenant ce n'est pas la pauvreté mais c'est la misère et INADES est obligé quelquefois de lier les deux. S'il y a des partenaires qui doivent aider les gens à avoir des ressources pour régler leurs besoins avant de faire la formation et quelquefois les partenaires

sur le terrain ne comprennent pas cela. Ils ont leur conditions surtout les grandes organisations ont des exigences que les populations ne peuvent pas remplir. Demander 20% ou 40% ou bien 300 000 à 400 000 Frs à des gens qui n'ont parfois pas besoin de beaucoup de moyens pour démarrer une activité.

L'absence de vos agents sur le terrain n'entraîne t-il pas de difficultés lorsque vous voulez contacter les gens ? Par exemple à Guelendeng

Non non maintenant à APR depuis que le téléphone est arrivé c'est déjà bon, je peux appeler directement l'animatrice pour lui dire est ce que tu peux dire aux femmes que j'arrive.

Même les femmes membres des OP appellent au téléphone portable pour nous informer par exemple qu'elles ne seront pas disponibles. Il y aussi les religieux, nous avons même utilisé les commerçants.

VII- LISTE DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS RENCONTRÉS

1. Eldjima Batou
2. Tarrassem Augustine
3. Rakhié Minala
4. Khadîdja Assab Allah
5. Lasseem Cécile
6. Amina Adjorbelé
7. Deneram Julienne
8. Mallom Khadîdja
9. Madeleine Hora
10. Haloua Thoumé
11. Tchaoum Djibia
12. Khadîdja Suzanne
13. Madjibeye Naomi
14. Lucienne Déné
15. Véronique Kohadé
16. Arrari Yvonne
17. Kaltouma Julienne
18. Kaltouma Djarma
19. Otongar Rachel
20. N'Dogora Julienne
21. Mahamat Medi Ahmat
22. Mariam Daniel
23. M' Deye Abdoulaye
24. Djimasngar David
25. Haroun Dombé

VIII- BRÈVE HISTORIQUE SUR L'ÉVOLUTION DE LA DEAFPR

En effet, en 1969 quand le Service de l'Enseignement Agricole a été érigée en Direction, il n'y avait qu'un seul Ministère de Développement Rural qui regroupait les trois Départements à savoir : Agriculture, Elevage et Environnement. Quelques années plus tard, le Ministère de l'Elevage a vu le jour et ce dernier repris en compte l'Ecole de formation de cadres subalternes appelés « Infirmiers Vétérinaires ». L'école évolua plus tard pour former ensuite des Agents Techniques d'Elevage. Ensuite vint le détachement des Eaux et Forêts en Ministère à part entière dénommé Tourisme et Environnement. Ainsi s'acheva la désintégration du département de l'Agriculture.

Selon le décret n°322 du 15 Novembre 1969, la **DEFPA** est considéré comme noyau de l'étude et des programmes de formation de tous les cadres indispensables pour le développement rural et relevant de la compétence du Ministère de l'Agriculture. Tenant compte de ces attributions, la Direction a été structuré en services :

- 1) Enseignement Agricole ;
- 2) Recyclage des cadres ruraux ;
- 3) Formation Professionnelle agricole.

En Octobre 1991, le Gouvernement a adopté un nouvel organigramme du Ministère de l'Agriculture en Ministère de Développement Rural et la **DEFPA** deviendra la Direction des Ressources Humaines des Formations Rurales et des Programmes (**DRHFRP**). Il ne s'agit pas seulement d'un changement d'appel ; En effet il s'agit d'un changement de structures et d'attributions. Ainsi la gestion des ressources humaines et des carrières figure en bonne place. Le nouvel organigramme du ministère fait apparaître de nouvelles attributions à la **DRHFRP** à savoir :

- L'analyse de la programmation, du suivi et de l'évaluation des acquis et des projets relevant du ministère ;
- L'appui à l'organisation du monde rural ;
- La gestion du personnel et des plans de carrières.

Pour mieux assurer l'encadrement des agents et du monde rural, des directions régionales ont été crée dans quelques départements du pays.

Ainsi, les partenaires comme la Coopération Suisse au Développement et la Mission de Coopération Française ont sérieusement investis pour la formation continue et le recyclage des agents dudit Ministère. Il a été envoyé trois (3) cadres supérieurs au **CNEARC** pendant deux ans. A leur retour, une cellule technico pédagogique fut crée au sein de la **DRHFRP** pour assurer la formation continue des agents du Ministère de l'agriculture dans les différents disciplines : Agriculture, élevage, environnement. Il s'est aperçu que les nouvelles fonctions de la **DRHFRP** nécessitent une ouverture vers les autres structures qui opèrent sur le terrain. Cependant les CFPR mènent des activités de formations qui sont par exemple :

- Pour l'agriculture, des thèmes sur les techniques culturales, la fertilisation du sol, la protection des végétaux ;
- Pour l'élevage, l'entretien du bétail, la production du lait, l'élevage des petits ruminants ;
- Pour l'environnement ; la lutte contre la désertification, la haie vive, la gestion des terroirs ;
- Pour la santé ; la protection des animaux, les soins du bétail, la santé corporelle, la prévention des maladies, l'assainissement ;
- pour l'éducation ; l'alphabétisation fonctionnelle, les notions de comptabilité etc.

Ainsi la DRHFRP par rapport à la nouvelle donne est rebaptisée en **DEAFPR** (Direction de l'Enseignement Agricole, des Formations pour la Promotion Rurale. et les **CFPA** en **CFPR**, les **Directions Régionales en Cellules Régionales de Coordination** n'est pendant cette période que la Coopération Suisse a initié la CCP (chaîne cohérente de la production continue).

La Chaîne Cohérente de Production Continue

La Chaîne Cohérente de Production Continue est pratiquée dans les CFPR appuyés par la Coopération Suisse au Développement, à la suite du résultat d'une mission « Bilans et Perspectives » de Mai 1993. Le but de la mission était d'évaluer à la fois les activités réalisées par la DEAFPR pendant la précédente du projet ainsi que l'appui technique et financier apporté par ledit partenaire. Sur la base des recommandations de l'un des consultants facilitateur, une injection est faite à la DEAFPR pour engager un processus radical de restructuration et de réorientation avec letmovit.

L'approche expérimentée est à caractère psychologique et économique. Elle permet de prendre en compte les objectifs de la réussite d'une exploitation agricole dans le futur par le système de « rêves ». Par conséquent, des moyens adéquats ont été débloquentés, des formatrices au niveau central et régionales furent formées. Et il a été procédé à une sélection des producteurs et les productrices pour expérimenter l'approche.

C'est une approche de pensée fertile, viable, constructive qui guide l'être

Ce rêve qui a pour fonction d'éclairer d'atteindre et de guider le producteur vers son accomplissement, ses objectifs à court, moyen et long termes sur une certaine proposition par rapport à la réalité qu'il vit et qu'il n'arrive pas à la satisfaire. Le producteur qui s'est engagé dans la vie de son rêve vit à 75% de son rêve et seulement 25% de sa réalité. Il doit faire des efforts pour accomplir son projet. Ainsi parmi les éléments de son rêve, les animaux sont le noyau contrairement à l'ancienne formation qui est basé sur des notions techniques culturelles.

Comme système, le concept de développement économique et social par le rêve et sa concrétisation se définit par l'approche Agro Sylvo Pastoral à travers la Chaîne Cohérente de Production Continue (CCCP). La finalité de cette approche aboutit à faire des « **producteurs entrepreneurs** ». La plupart des formateurs au niveau central maîtrisent cette approche qui n'a pas fait long feu à cause des exigences imposées au début : avoir des animaux et une ferme, or le producteur n'a pas les moyens nécessaires pour s'en procurer. Il se préoccupe plus sur de son quotidien et projette sa pensée plus sur les objectifs à court terme ; Ce qui l'inquiète c'est comment faire pour éviter la pénurie de vivres en une certaine période de l'année.